

En même temps que la nomination de
Jean Curnoyer à la Fonction publique

Bertrand effectuerait un remaniement ministériel

Une journée canadienne en faveur du Biafra

TORONTO (P.C.) — Les Canadiens sensibles aux souffrances humaines nées de la guerre civile qui fait rage entre le Nigeria et le Biafra, auront, aujourd'hui, l'occasion de faire des donations, de signer des pétitions et de prendre part à des activités pacifiques dans plus de 50 centres à travers le Canada.

La journée de la paix au Biafra a été conçue par des étudiants de l'Université McMaster, de Hamilton. L'idée a rapidement gagné les milieux étudiants, ecclésiastiques et civiques du Canada. Il s'agit, en premier lieu, d'informer l'opinion sur la guerre et de l'inciter à faire des donations et signer des pétitions demandant aux dirigeants du gouvernement de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir un cessez-le-feu.

Mlle Jacqueline Barkley, porte-parole d'Interpac, — groupe torontois formé à l'instigation d'un ancien journaliste de Radio-Canada, M. Stanley Burke, dans le but de mettre fin aux livraisons d'armes et d'obtenir un cessez-le-feu ainsi qu'un règlement pacifique du conflit a déclaré hier, dans une interview, que des activités sont prévues dans toutes les grandes villes du Canada.

Il s'agit, dit-elle, d'inciter les gens à se transformer en une force capable de persuader le gouvernement canadien à ne pas admettre l'idée que la seule solution à la guerre est une solution militaire.

Les fonds recueillis seront remis à Canairielief pour l'entretien de quatre appareils de transport du type Super-Constellation destinés à acheminer des vivres et des médicaments au Biafra.

AUX COMMUNES

Aux Communes, la journée sera consacrée aux débats sur la guerre au Nigeria. Aujourd'hui, c'est la journée de l'opposition et c'est à elle qu'il revient de choisir le sujet du débat. Le NPD a choisi le Biafra.

En Ontario, la journée sera marquée par des teach-ins dans les écoles, les universités et les églises, ainsi que par des jeûnes, des campagnes de collecte de fonds et de signature de pétitions.



● C'était tout un événement lorsque la petite Susan Wolski, hospitalisée au "Montreal Children Hospital" a reçu la visite de l'une des candidates au titre Miss Coupe Grey, Mlle Robin Keeler, de Toronto. Elle était accompagnée d'un joueur des Alouettes de Montréal, Larry Fairhol. Les festivités vont bon train en marge de ce match qui sera disputé dimanche après-midi. Elle a reçu un magnifique ballon de football en souvenir.

— Voir nouvelles en page 11.

Pour lutter contre l'inflation

Ottawa pourrait demander la collaboration des provinces

par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, a indiqué, mercredi, aux Communes que le gouvernement fédéral pourrait solliciter des gouvernements provinciaux les pouvoirs constitutionnels de contrôler les prix et les salaires, pour combattre l'inflation, si la Commission des prix et des revenus devait, d'ici le mois de février, s'avouer inapte à mettre en vigueur son programme de restrictions volontaires.

M. Trudeau a fourni ce renseignement en réponse à une question de M. Max Saltzman, NPD - Waterloo, qui demandait à savoir si, dans la lutte contre l'inflation, le gouvernement fédéral songerait à demander aux premiers ministres provinciaux de faire adopter, chacun par leur législature, des lois habilitantes d'une éventuelle législation fédérale visant à contrôler les augmentations de prix et de salaires.

Le premier ministre a répondu qu'il a déjà écrit aux pre-

miers ministres provinciaux pour proposer la tenue, au début de l'année prochaine, d'une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui serait appelée à aborder d'autres sujets que celui de la réforme constitutionnelle globale en cours.

Il a ajouté qu'il a reçu des provinces jusqu'ici des réponses favorables à cette suggestion et qu'il espérait, dès hier, une deuxième lettre visant à établir les dates et l'ordre du

jour de cette conférence fédérale-provinciale.

EN FÉVRIER?

M. Trudeau a précisé que le gouvernement fédéral voudrait que cette conférence ait lieu dans le courant de février.

Il a déclaré, par ailleurs, répondant à la question de M. Saltzman: "Si les provinces étaient d'accord, et si la Commission des prix et des revenus devait présenter un rapport négatif quant à sa capacité d'agir dans la lutte contre l'inflation, le gouvernement fédéral serait tout disposé à inscrire à l'ordre du jour de la conférence le sujet de l'inflation."

Des porte-parole de partis d'opposition affirment depuis quelques jours que le programme de restrictions volontaires du gouvernement fédéral, en ce qui touche les prix, est d'une inefficacité totale. M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, a souligné qu'il est intervenu depuis quelques semaines en ce qui a trait aux augmentations de prix dans les secteurs de l'acier, du pétrole, des automobiles et plus récemment du nickel.

Le ministre de la Commission, M. Rog. Basford, a admis que ces augmentations, à son avis, "sont injustes, particulièrement en regard de la requête du gouvernement en faveur de restrictions volontaires".

M. Basford et le premier ministre ont souligné par ailleurs, que le gouvernement fédéral ne possède pas les pouvoirs constitutionnels de limiter les prix et les salaires qui relèvent de la compétence de chaque gouvernement provincial dans son territoire.

QUEBEC — M. Jean Curnoyer, élu député de l'Union nationale du comté de Montréal-St-Jacques lors des élections partielles tenues le 8 octobre dernier, sera nommé ministre de la Fonction publique d'ici une douzaine de jours, soit au retour de M. Jean-Jacques Bertrand de la conférence fédérale-provinciale qui doit se tenir les 8, 9 et 10 décembre à Ottawa.

De plus certaines informations laissent croire que le premier ministre pourrait procéder par la même occasion à un remaniement ministériel.

Les observateurs s'attendaient tous à cette nomination depuis le moment même où M. Curnoyer avait annoncé sa candidature dans le comté de St-Jacques mais il semble maintenant selon certaines sources proches du ministère du Travail que M. Curnoyer pourrait également prendre la relève de M. Maurice Bellemare qui serait dans l'obligation de restreindre ses activités pour raisons de santé. On sait que le ministre du Travail avait annoncé lors d'une fête organisée dans son comté pour souligner ses 25 années de vie politique, qu'il songeait à prendre sa retraite après la fin de son mandat. M. Bellemare est présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

Ces mêmes sources portent à croire que M. Bellemare est plus que favorable à ce que M. Curnoyer prenne la relève au ministère du Travail qui est présentement assez bien structuré, semble-t-il pour permettre au ministre titulaire d'occuper temporairement d'autres fonctions.

Quant à M. Curnoyer qui n'est âgé que de 35 ans, il est déjà installé dans les bureaux de la Fonction publique au Carré d'Youville, bureaux qu'occupait auparavant M. Marcel Masse, maintenant ministre des Affaires intergouvernementales.

L'on ignore pour le moment quel sera la décision définitive de M. Bertrand mais tout dépendra sans doute de M. Maurice Bellemare dont on connaît bien la ténacité.

M. Jean Curnoyer est bien connu dans les milieux du Travail en raison de ses antécédents comme média-

teur, arbitre et négociateur particulièrement dans le conflit des enseignants et celui des hôpitaux.

Avocat et membre de la Société des conseillers en relations industrielles du Québec, M. Curnoyer a fait ses premières armes à l'Association de la construction de Montréal, comme conseiller juridique puis comme officier des relations ouvrières.

Membre du Conseil supérieur du Travail de 1963 à 1966, M. Curnoyer a rempli le poste de directeur du Service des relations de travail de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle 1967.



● Me Jean Curnoyer

Le député de St-Jacques a agi comme médiateur spécial dans plusieurs conflits dont celui de la Seven-Up à Montréal, de la Noranda Copper Mills, de la Reynolds Aluminum et de Manicouagan.

M. Curnoyer a également été choisi comme arbitre par les parties dans des conflits opposant entre autres l'Hydro-Québec et les syndicats affiliés à la CSN ou à la FTQ, des compagnies privées et les Métallistes unis d'Amérique, des compagnies privées et les Travailleurs unis de l'automobile.

Le vol des tableaux à Québec

Une commission va faire enquête à Lima, au Pérou

QUEBEC (P.C.) — Le ministre de la Justice du Québec vient de nommer une Commission rogatoire qui se rendra à Lima, au Pérou, pour interroger un témoin relativement au vol de tableaux perpétré au Musée provincial de Québec, en mai 1965.

La Commission, qui sera présidée par le juge Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, comprendra également Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, le lieutenant Bernard Grenier, en charge de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec, Me Raymond Maher, procureur de la défense sera également du voyage, ainsi qu'un sténographe.

Le témoin à interroger est le R.P. Eusèbe Ménard, fondateur de la Société des Sts-Apôtres.

Le lieutenant Grenier a précisé hier que la Commission doit quitter Québec le 5 décembre prochain et qu'elle doit commencer à siéger à Lima le 8 décembre.

Rappelons que l'ex-chef du Parti nationaliste chrétien, une formation politique maintenant dissoute, M. Leo Tremblay, 48 ans, de Charlebourg, ainsi que MM. Maurice Labadie, 52 ans, de Québec, et Raymond Sutton, 44 ans, de Montréal, sont accusés du vol des 28 tableaux et d'une collection de monnaies antiques, survenu au Musée de Québec, en mai 1965.

La CSN suggère un plan de lutte aux logements à coûts élevés

Textes de

CLARENCE WHITE

à lire en page 3

Le ministère de la Fonction publique existe au Québec!

QUEBEC (P.C.) — Pour la première fois de son histoire, le Québec est maintenant doté d'un ministère de la Fonction publique, l'Assemblée nationale ayant adopté, à cet effet, le bill 23, hier, en troisième lecture. Lors de l'étude en comité plénier, la Chambre avait apporté plusieurs amendements au projet de loi visant à mesurer une plus grande protection, notamment aux employés de l'Etat.

Par suite de représentations de divers corps professionnels, l'article 56-C du projet de loi a été supprimé et les professionnels au service du gouvernement pourront faire l'objet de sanctions ou mesures disciplinaires de la part du conseil de leur profession, selon le cas, même s'ils ont agi en tant que fonctionnaires.

Accroître l'efficacité

Globalement, a expliqué le ministre d'Etat, il aura pour fonction d'élaborer et de proposer au gouvernement des mesures visant à accroître l'efficacité du personnel de la Fonction publique.

Longtemps réclamé par les centrales syndicales, le ministère deviendra cet interlocuteur valable dans les négociations de conventions collectives avec les fonctionnaires, espère le gouvernement.

Le bill 23 stipule également que le nouveau ministère aura comme tâche de conseiller le gouvernement sur les conditions de travail du personnel du secteur public ainsi que de négocier en son nom les conventions collectives et de veiller à la mise en application de celles-ci dans le secteur public.

L'opposition libérale a appuyé cette mesure tout en demandant, cependant l'insuffisance du contenu du bill 23, dans l'état actuel des choses.

Selon elle, le bill 23 ne correspond pas à la transformation profonde des institutions du Québec et au développement du syndicalisme dans le secteur public.

Les libéraux ont voté en faveur du projet de loi en deuxième et troisième lectures.

La mise sur pied d'un ministère de la Fonction publique réduit les pouvoirs ou fonctions de la Commission de la Fonction publique.

Plusieurs des tâches remplies jusqu'ici par la commission seront accomplies par le ministère de la Fonction publique.

Marche des femmes sur l'hôtel de ville de Montréal

MONTREAL (P.C.) — Une nouvelle organisation féminine, le Front commun des Québécoises, a annoncé qu'elle ferait une marche sur l'hôtel de ville, vendredi soir, malgré l'arrêté municipal interdisant les manifestations.

L'arrêté, adopté le 12 novembre après une série de manifestations violentes tenues à l'automne, autorise la ville à interdire les marches et les rassemblements. L'arrêté, qui était en vigueur pour une période initiale de 30 jours, ne touche pas le défilé de la Coupe Grey, samedi.

Selon Mme Simone Chartrand, l'une des organisatrices, l'âge moyen des participantes à la marche de vendredi, est d'environ 21 ans.

Mme Chartrand est la femme de Michel Chartrand, président du conseil de Montréal de la Confédération des Syndicats Nationaux, qui attend son procès sous des accusations de sédition et d'outrage au tribunal.

Mme Chartrand a affirmé que la CSN n'avait aucun lien officiel avec le Front des Québécoises, bien que les femmes se soient servi des locaux de la centrale pour leurs assemblées.

De son côté, le Conseil des étudiants de McGill a décidé d'appuyer une autre marche que se proposent de tenir, vendredi, des étudiants du campus montréalais de l'Université du Québec et de plusieurs CEGEP.

Un porte-parole du conseil étudiant de McGill a déclaré que les manifestants chercheraient à obtenir l'appui d'autres universités québécoises et de syndicats.



Un peu moins que prévu

● Les astronautes d'Apollo-12 n'ont pas rapporté autant de pierres lunaires qu'ils le pensaient. C'est à peine une soixantaine de livres de cailloux qui sont parvenus à la Terre. Sur la photo, un technicien du Centre lunaire de la NASA effectue la pesée des roches en question disposées dans deux boîtes hermétiquement scellées. — Voir nouvelle en page 16.

Sommaire

Décès et funérailles	15
Editorial	4
Finance	6-7
Les petites annonces	14
Mot-caché	13
Mots croisés	13
Nouvelles canadiennes	8-13
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales	16
Spectacles	13
Port	10-11-12
Télévision	12

Météo

Nuageux, s'éclaircissant en fin de journée. Minimum et maximum de 20 et 25. Autres détails en page 15.

Activités de la journée

ACTIVITE FEMININE

La Société d'Etude et de conférence recevra ce soir à 20h30, à la Salle des professeurs du Pavillon Pollack, M. Jacques DeBlois, architecte du Pavillon de Québec à l'exposition d'Osaka. M. DeBlois parlera du Japon et de l'exposition 1970. A cette occasion, tous les membres et leurs amis sont invités.

● Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, procède à 11 heures à l'assommoir des conseillers du Conseil supérieur de la faune, au motel des Laurentides à Beauport.

● M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts, M. Raymond Johnston, ministre du Revenu et M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles, assistent à 12 heures à une réception à l'occasion de la réunion annuelle des directeurs de la Compagnie Dornier au Château Frontenac à Québec.

● C'est aujourd'hui et demain, en principe, que M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, doit comparaître devant le Comité parlementaire enquéant sur la compagnie des jeunes Canadiens.

● La Commission parlementaire de la Constitution siège aujourd'hui en matinée à Québec pour entreprendre l'étude du projet de loi relatif aux référendums.

● Le Dr André Marceau, directeur général de l'Office de la Prévention et du Traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies, prononce une conférence sur l'alcoolisme et les toxicomanies devant les infirmières de l'Hôpital Général de La Salle, à la Cafétéria à 20 heures.

● Un cours d'art culinaire chinois, suivi d'une dégustation organisée par l'Age d'Or et le Cercle Rose-Hélène, de Maisonneuve, à 20 heures à l'École Éclairie-Burocher, 4350 rue Hochelaga à Montréal.

● Les membres de la Société historique de Montréal visitent, à compter de 20.30 heures, le vieux séminaire de Montréal, situé au 116 Ouest, rue Notre-Dame.

● Une conférence de presse de l'Union Catholique des Cultivateurs sur la politique, à lieu à 11 heures au 515 avenue Viger, 4me étage à Montréal.

A vendre — Divers

LE PRIX du GROS SUR
DIAMANTS MONTRES, ETC.
Épargnez de 10 à 50%
chez:
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
802 est, rue St-Joseph
Tél.: 524-1372

(18-22-27/11)
(2-6-11/12) 21 C.L.
Logements à louer
ST-ROMUALD — Logements 4 et 5 pièces, neufs. Libre immédiatement. Tél. Jour: 839-8813. Soir: 839-4250.
14758 30-9 (2 ms) 118 C.L.
Machine à coudre
VENDEUR autorisé des machines à coudre Pfaff, Necchi, White, etc. Aussi réparations les autres. Ouvriers garantis par techniciens experts. Centre de Couture Couturier Enr. 41 Ave Bégin, Lévis. Tél.: 837-8524.
15568 14-11 (1 ms) 120A J.N.O. C.L.

Avis divers
APPAREILS ELECTRIQUES
• DU CHOIX
• DE LA QUALITÉ
• DES PRIX
Conditions faciles de paiement
G.J. Lemieux
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821
15567 17-11 (1 ms, au 15-1) 25 C.L.

Horlogers — Bijoutiers
ÉPARGNEZ! ACHETEZ!
BAGUES à DIAMANTS, JONCS
et autres bijoux
Nous vous invitons à voir notre vaste collection.
J. B. Paradis HORLOGER-BIJOUTIER
127, rue Commerciale Lévis — 837-5466
en face de la Traversée
14621 2-11 (mar.ja. au 29-11) 167 C.L.

Si Québec refuse son aide financière

La survie de l'oeuvre du "Gentilhomme rembourreur" pourrait être compromise

QUEBEC — (M.B.) — L'oeuvre de réhabilitation des ex-détenus entreprise par "Gentilhomme rembourreur" en leur fournissant un emploi stable pourrait bien être compromise si le gouvernement du Québec continue de refuser son aide financière.

Rappelons ici que cet atelier de rembourrage fonctionne depuis déjà deux ans et qu'il a procuré un emploi à 20 ex-détenus. L'entreprise est un succès même si nous avons encore quelques difficultés financières, nous a déclaré le directeur et l'âme dirigeante de l'atelier, M. Maurice Gosselin.

Je pourrais employer à l'atelier des demain matin plus de 100 ex-détenus, a précisé M. Gosselin, mais il faudrait agrandir et pour y arriver il faut des fonds supplémentaires, ce qui nous manque.

UN PROJET
Le Conseil d'administration des "Ateliers du Gentilhomme Inc." voit grand parce que les besoins sont énormes. C'est pourquoi, on est à mettre sur pied un projet de centre de réhabilitation et d'apprentissage pour ex-détenus.

On désire en effet, après 18 mois de difficultés, de tâtonnage et d'opérations sur une base artisanale, structurer davantage la production et surtout la réhabilitation des ex-détenus avec une programmation mieux ordonnée.

Le projet comprendra, nous a-t-on expliqué, une partie théorique où il y aura des cours, des conférences, des forums, des visites industrielles et une partie pratique qui se réalisera dans des activités proprement dites de travail.

Ces activités seront encore le rembourrage, la fabrication de tapis, la vente, etc. D'autres genres d'activités pourront être ajoutées soit dans les cadres des "Établissements du Gentilhomme Inc.", ou soit dans les cadres d'industries ou de commerces à l'extérieur et ce, en collaboration avec le monde industriel et commercial du milieu (abattoirs-boucherie, mécanique etc.).

Le projet dans sa formule de centre de réhabilitation et d'apprentissage prévoit une durée de 12 mois. Il se distingue, nous a-t-on expliqué, de tout autre projet visant la réhabilitation des assistés sociaux.

LES ETAPES
La première étape en est une de connaissance, d'évaluation, d'expérimentation et d'option. Connaissance réciproque des individus et de la direction, évaluation du potentiel des stagiaires, précisions de l'orientation des stagiaires, expérimentation au niveau pratique de divers métiers.

Cette première étape est plus théorique et plus centrée sur le stagiaire en soi et le milieu immédiat de travail ainsi que

sur le groupe entier de stagiaires.

Comme activités, c'est une période de cours de conférences, de séances d'animation, de visites industrielles, de séances d'éducation physique etc. Parallèlement à ces activités, il fait des stages pratiques dans différents métiers afin de mieux choisir par la suite.

La deuxième étape en est une d'entraînement spécifique à un métier et d'ouverture sur la société.

Au cours de cette deuxième étape, le stagiaire développe ses aptitudes à exercer un métier en particulier et s'intègre plus profondément dans son milieu de travail en s'exerçant à répondre le plus exactement possible aux exigences de la production et du travail dans une société industrielle.

La troisième étape en est une de formation et aussi d'initiation à la production dans un milieu de travail, autre que celui qu'il a connu depuis le début de l'expérience.

En plus de fournir des données théoriques aux stagiaires sur la société, il apprend à travailler avec d'autres compagnons de travail dans des entreprises commerciales ou industrielles. Tant au niveau de son travail qu'au niveau de ses occupations de loisirs le stagiaire prépare son entrée définitive dans le monde du travail.

Pour faire un succès de ce projet pilote, le conseil d'administration des "Établissements du Gentilhomme Inc." prévoit l'engagement de personnel qualifié pour secondier le directeur actuel, M. Maurice Gosselin.

On peut d'ores et déjà compter, nous a-t-on précisé, sur la collaboration très étroite du Service de réadaptation sociale Inc., qui est intéressé à l'expérience et du Centre de la Main d'oeuvre.

LE BLOQUE
Le projet est passablement avancé, nous a fait remarquer hier, M. Maurice Gosselin. Il ne manque plus rien qu'une aide financière de la part de nos gouvernements...

M. Gosselin a aussi précisé que le projet a été présenté au ministère de la Famille et du Bien-être depuis le 23 octobre dernier et qu'on attendait encore une réponse.

COBEQ
M. Gosselin a tenu à souligner l'aide financière du Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec. Sans les \$28,000 que nous avons reçus de cette année, il aurait été difficile de continuer l'oeuvre, a-t-il ajouté.

Orsainville attend à plus tard pour s'affilier à l'incinérateur

ORSAINVILLE (M.B.) — Le Conseil de Ville d'Orsainville a différé, hier lors de son assemblée, l'adoption du règlement qui affiliera de façon officielle au projet d'un incinérateur intermunicipal qui doit être construit à Ste-Foy.

Courrier de deuxième classe enregistré No — 0748

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
abonnements - Service :
ROBERT BRETON
51, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

La raison est très simple : le règlement qui a été formulé pour chaque municipalité qui veut devenir membre du comité intermunicipal n'a pas encore été amendé conformément aux vœux formulés lors de la dernière assemblée du comité à Sillery.

Ce n'est en fait qu'une simple question de formalité qui sera sans doute corrigée pour que le règlement soit adopté lors de la prochaine assemblée.

La solution qu'offre l'incinérateur intermunicipal semble venir à point, selon les membres du Conseil, parce qu'il deviendra de moins en moins possible dans l'avenir de disposer d'espace de terrain pour s'en servir comme dépotier.

C'est un des aspects qu'a soulevé le maire, M. Maurice Renaud, en déclarant qu'Orsainville et les autres municipalités de la région n'ont pas tellement le choix et qu'elles doivent soutenir le projet.

Par ailleurs la question du coût a de nouveau été soulevée, hier soir, par les membres du Conseil. C'est un dur coup à donner, a souligné l'un de ceux-ci, puisque la Ville devra déboursier un montant d'environ \$33,000.

Le Conseil a aussi mentionné un avantage pour toutes les municipalités qui deviendront membres. Il faut en effet, selon eux, tenir compte du fait que la vapeur dégagée par l'incinérateur sera vendue au complexe scientifique de Ste-Foy.

Le PQ de Lévis tient sa réunion annuelle

LEVIS. — Le Parti Québécois du comté de Lévis convoque tous ses membres pour l'assemblée annuelle du comté. Elle se tiendra, aujourd'hui, au Centre paroissial Notre-Dame de Lévis, à 20h.

Au cours de cette assemblée, on procédera à l'élection d'un nouveau comité. Les membres pourront aussi discuter du travail accompli à date et des actions à entreprendre en vue des prochaines élections provinciales.

On invite donc tous les membres du Parti Québécois de Lévis à participer à cette importante réunion. Le public est aussi invité à se joindre au groupe en tant qu'observateurs.

Québec-métro

ORSAINVILLE — Une dépense de \$225 pour l'achat de matériel anti-émeute par la police d'Orsainville n'a pas semblé plaire tout à fait au maire de l'endroit, M. Maurice Renaud. "On aurait pu attendre, a-t-il déclaré, parce qu'aux dernières nouvelles notre municipalité n'a pas encore à faire face à des problèmes d'émeute". Le chef de police d'Orsainville a expliqué au maire que ce matériel (bâtons et casques) était nécessaire parce que les policiers d'Orsainville tenaient des exercices en vue d'apprendre à contrôler ces émeutes avec la force constabulaire de Charlesbourg.

ORSAINVILLE — La municipalité d'Orsainville a rendu public, hier, lors de son assemblée du Conseil la subvention que lui a accordée le ministre Gabriel Loubier au nom du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Se chiffrant à \$2,150, cette subvention servira à défrayer le coût de l'organisation des loisirs à Orsainville pour l'année en cours. Ce montant est quelque peu supérieur aux années précédentes puisqu'il était l'an passé de \$1,500 et l'année d'avant de \$1,200. La Ville s'est engagée, hier, à transmettre des remerciements au ministre Loubier en lui formulant une nouvelle demande pour l'année prochaine.

FAITS DIVERS

QUEBEC — Un vol à main armée a été perpétré mercredi à midi à la Banque Canadienne nationale, au 754 de la rue Saint-Jean; ce meurtre a rapporté à ses auteurs une somme qu'on estime généralement à \$2,000.

Deux jeunes gens armés de revolvers se sont présentés à la banque et ont réclamé le contenu du tiroir-caisse. Les nombreux témoins du vol ont pu donner une bonne description des malfaiteurs, étant donné que ceux-ci n'étaient pas masqués. Les deux individus ont entre 22 et 25 ans.

Leur coup fait, les voleurs sont ressortis et l'on suppose qu'ils se sont mêlés à la foule, puisqu'aucune voiture suspecte n'a été signalée. La Sûreté municipale continue d'explorer la ville pour retrouver les bandits. C'est le détective Robitaille qui conduit l'enquête.

Un vol en tous points semblable avait été commis il y a un mois à la Banque commerciale, dans le même quartier. La police incline à croire que les auteurs de ces deux vols pourraient bien être les mêmes.

QUEBEC — Un incendie a ravagé jeudi l'intérieur de deux blocs promis à la démolition dans la quadrilatère des rues Saint-Jean, Saint-Eustache, d'Aiguillon et Richelieu. Le feu s'est déclaré vers 5 heures 30 au deuxième étage, entre les deux constructions qui sont adossées l'une à l'autre. Prévenus par téléphone, les pompiers des casernes 1 et 2, soit une quarantaine d'hommes sous la direction du chef de division Marcel Turcotte, sont vite arrivés aux environs des immeubles désaffectés; quatre échelles ont été dressées afin de circonscire plus vite les flammes. A 7 heures 45, l'incendie était sous contrôle, mais les derniers pompiers ne sont rentrés à leur poste qu'à 11 heures 45.

Au cours des opérations, un pompier, le chef de district Roger Charland, est tombé et a été blessé aux jambes. Personne d'autre n'a été blessé durant l'incendie.

Les sapeurs ont eu fort à faire pour empêcher les flammes de se propager à l'établissement voisin qui est mitoyen à l'édifice en feu. Cet immeuble, propriété de J. D. Dubuc, a cependant souffert de la chaleur, tandis que le restaurant La Ronde et le magasin de chaussures Agnew-Surpass ont subi quelques dégâts causés par la fumée.

QUEBEC — Plusieurs vols ont été signalés à la Sûreté municipale de Québec pour la nuit de mardi à mercredi. Sur la rue Sainte-Angèle, deux appartements du même immeuble ont reçu la visite des voleurs. Dans le premier, on a pris une montre et un bracelet pour une valeur totale de \$175. Les voleurs ont trouvé dans le second \$87 en argent et l'ont emporté.

Les voleurs fréquentent également la rue Père-Grenier. Dans un domicile de cette rue, ils ont dérobé des accessoires électriques pour une valeur de \$50.

Rue Bergemont, c'est une télévision de \$130 qui a tenté les voleurs.

Deux commerces ont aussi été victimes de vols. Chez Guy Massicot Sports, 915 boulevard Saint-Vallier, une effraction a permis aux acheteurs de s'emparer de diverses marchandises pour un montant qui n'a pas encore été dévoilé.

Au restaurant "chez Eveline", 277 rue Caron, on a pris \$50 dans la caisse. Il n'y a toutefois pas eu d'effraction, ce qui permet de croire que le voleur possédait une clef de la porte d'entrée ou une clef qui pouvait ouvrir celle-ci.

QUEBEC — Deux musiciens itinérants ont été arrêtés mardi par la Gendarmerie Royale pour possession illégale de drogues. On avait trouvé chez eux 18 cubes de haschich.

Ils ont comparu ce matin en Cour des sessions de la paix. Le juge les a relâchés sous des cautionnements respectifs de \$500 et \$700. Leur enquête préliminaire a été fixée pour former au 4 décembre. L'un d'eux pourrait en outre être accusé d'avoir entraîné une malheure.

Un des accusés était originaire de Charlesbourg. Le second habite sur la rue Haldimand, à Québec.

VILLE DUBERGER — Le service d'aqueduc sera fermé entre 6 et 9 heures ce matin sur le boulevard Hamel à Ville Duberger entre les numéros 1502 et 1535. Cette mesure a pour but de permettre au service de voirie de procéder à certains travaux.

MONTMAGNY (P.C.) — Proculus Bouffard, 52 ans, de Beaumont, a plaidé coupable, hier, au Palais de Justice de Montmagny, à une accusation d'homicide involontaire en rapport avec la mort de Rita Larrière, 31 ans, survenue dans la nuit du 7 au 8 décembre 1968.

Le juge Yvan Migneault, de la Cour des sessions de la paix, a reporté le prononcé de sa sentence au 26 janvier prochain, pour permettre qu'un examen médical détermine les véritables conditions physiques de l'accusé.

Une accusation de meurtre avait été portée contre Bouffard, relativement à la mort de Rita Larrière, tuée d'un coup de fusil de chasse à la résidence de l'accusé, mais aux représentations du procureur de l'accusé et du consentement du procureur de la Couronne, le président du tribunal a accepté que cette accusation de meurtre soit réduite à une plainte d'homicide involontaire.

La décision du juge Migneault reposait sur les faits révélés lors de l'enquête préliminaire, qui disait les conditions d'ébriété avancées dans lesquelles se trouvait Bouffard, au moment de l'offense criminelle.

Le juge a, par ailleurs, refusé la libération sous cautionnement que demandait le procureur de la défense, pour la période d'hospitalisation nécessaire à l'examen médical de l'accusé.

CHICOUTIMI — Deux femmes ont perdu la vie dans une collision à Bagotville jeudi.

Mme Michèle Rath, 72 ans, du 680, chemin Sydenham à Chicoutimi, conduisait une voiture dans laquelle avait pris place Mlle Céline Chouinard, 25 ans, du 402, St-Etienne à Arvida, lorsqu'elle perdit le contrôle de son véhicule. Celui-ci alla heurter un camion de la compagnie de transport Sauguey, de Bagotville.

Les deux passagères de la voiture sont mortes sur le coup.

Le CRAM est inauguré

par Uriel POITRAS

QUEBEC. — Le Centre de recherches sur les atomes et les molécules (CRAM) inaugure officiellement hier ses laboratoires à l'Université Laval et au camp Valcartier. Il est dans son domaine de pointe un des plus importants — sinon le plus important — qui soit au Canada et, par son entremise, le Québec métropolitain pourrait fort bien devenir un centre d'avant-garde scientifique et technologique, grâce aux nombreuses industries que ses recherches seraient susceptibles de créer.

Le CRAM a été constitué grâce à une entente mutuelle entre l'Université Laval et le Conseil de recherches pour la défense, par l'intermédiaire de plusieurs de leurs laboratoires, respectivement situés sur la Cité universitaire et à Valcartier.

Comme l'a mentionné le directeur du CRAM, M. G.A. Wootton, celui-ci est fondamentalement une association basée sur le désir d'adhésion libre des scientifiques de 5 départements, à savoir : les départements de chimie, de génie électrique et de physique de Laval et ceux d'électronique et de propulsion du Centre de recherches pour la Défense de Valcartier.

Les intérêts des chercheurs sont de trois ordres principaux. D'abord les recherches d'ordre pratique comme les travaux sur les lasers (parmi les plus spectaculaires pour le profane et les plus riches en promesses) ainsi que les travaux au département de génie électrique sur les horloges atomiques. Deuxièmement, des travaux dont les buts sont moins immédiats, par exemple les recherches au CRDV sur la nature de la haute atmosphère, mais qui servent grandement, à long terme à solutionner des problèmes de défense et de communication. Enfin, les départements de chimie et de physique à Laval s'intéressent aux propriétés fondamentales des atomes et des molécules. Ces trois sortes d'intérêts sont essentiellement complémentaires.

La difficile application de la recherche

Si le CRAM est actuellement parvenu à un degré d'excellence scientifique étonnant, il n'en demeure pas moins que les applications de ses trouvailles aux plans pratique et usuel sont encore inexistantes si ce n'est aux seuls niveaux de la défense et des réalisations scientifiques gouvernementales.

Comme le mentionnait M. Wootton, les fondateurs du CRAM se proposaient de contribuer au développement de l'industrie du Québec métropolitain. "J'imagine qu'en cela ils furent inspirés par les ex-

emples brillants de MIT et Stanford, dit-il. Pourquoi une université canadienne ne serait-elle pas à la base d'une telle réalisation? Dans cet esprit, un des premiers gestes du CRAM fut la mise sur pied d'un comité, présidé par le professeur Jacques Vanier, sur les relations avec l'industrie. Le travail dans ce domaine est à peine amorcé et nous désirons ardemment le mener au succès."

Mais voilà, diverses difficultés se présentent et si comme nous le disions tout à l'heure, le CRAM est susceptible de provoquer la création d'industries dans la région, il n'est pas en passe de la faire, du moins immédiatement.

La difficulté principale provient du fait qu'environ une idée brevetable sur cent rapportera assez pour défrayer le coût du développement et de la mise en marche. De même, ajoute le professeur Wootton, peu de brevets canadiens ont été mis en marche par des manufacturiers canadiens.

"Les supports industriels et financiers pour les brevets canadiens se trouvent à l'étranger; c'est là une issue peu prometteuse pour l'industrie du Québec métropolitain."

Une suggestion au gouvernement?

M. Wootton et les fondateurs du CRAM suggèrent en conséquence, pour affronter ces difficultés, de mettre sur pied, à l'intérieur ou à l'extérieur du CRAM un groupe d'ingénieurs spécialisés en recherche appliquée et développement.

"Ce groupe, dit-il, devrait détecter parmi les improvisations des chercheurs, les idées prometteuses et savoir les exploiter de façon rentable. Il est probable que le grand intervalle de temps nécessaire pour le développement entre la découverte d'une idée et sa mise en marche constitue l'une des causes majeures de l'insuccès des inventeurs auprès de l'industrie canadienne."

Ce serait le rôle du groupe d'ingénieurs de colmater cette brèche et parvenir ainsi à pouvoir présenter au manufacturier un produit prêt pour la fabrication en série.

M. Wootton ne croit cependant pas que le CRAM puisse supporter financièrement un tel groupe; ce qui nous porte à penser que le gouvernement pourrait fort

bien s'occuper de former un tel groupe d'ingénieurs.

Effectifs et réalisations

Le CRAM a cherché, trouvé et employé 11 post-doctoraux, dont un au CRDV pour augmenter et accélérer les recherches. De même 33 étudiants diplômés travaillent dans les cadres du CRAM, dont quatre au CRDV. "Éventuellement, dit M. Wootton, nous espérons que cette importation de matière grise réagira sur l'économie du Québec métropolitain."

A ce moment, le CRAM compte 23 membres réguliers, dont 11 au CRDV, tous avec les droits d'un professeur à l'Université Laval. 14 autres membres sont affiliés à CRAM. Il y a présentement 45 projets dans les cinq départements, qui sont inscrits à CRAM et dans le passé, ont complété et publié plus de 200 recherches. Enfin le CRAM s'attend à avoir 60 étudiants diplômés d'ici deux ans.



MANOIR ST-DAVID

est de loin le sauterie le plus populaire au Québec. Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

Ayez une décoration intérieure toute personnelle POUR CELA, ADOPTEZ LA TAPISSERIE. Venez la choisir chez

SAUTHIER
Décoration
272, St-Joseph est, Québec 2, Q.C.
C. P. 3455

souhaitez-lui "JOYEUX NOËL!" d'une façon vraiment spéciale

BULOVA

Il a fallu neuf mois pour fabriquer ces montres; jusqu'à 3500 opérations particulières et 800 inspections séparées. C'est pourquoi elles sont vraiment spéciales! Et la personne qui en reçoit une se sent vraiment flattée. Voyez toutes les montres de la collection d'excellence Bulova.

	BULOVA SEA KING "EF" 17 rubis, étanche, cadran radial, bracelet en cuir, 12307, jaune \$59.95
	BULOVA RAPSOY "P" 17 rubis, combinaison chiffres et marques, bracelet en cuir, 53874, jaune \$55.95
	BULOVA VALOX "C" 17 rubis, bracelet en cuir, 03938, jaune \$69.95
	BULOVA RAPSOY "M" 17 rubis, cadran argent à marques, bracelet en cuir, 53872, jaune \$64.95

BULOVA LADY PETITE "M"
23 rubis, 4 diamants, en blanc, 53529, en blanc, 53827, \$84.95

Quand vous savez ce qui fait ticquer une montre, vous offrez une Bulova.

Chez les bons bijoutiers et dans les grands magasins, partout

Commission parlementaire sur l'habitation

Pour éliminer la spéculation

La CSN et l'ACEF préconisent la nationalisation du sol urbain

Par Clarence WHITE

QUEBEC — La Confédération des syndicats na-

tionaux (CSN) de même que les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) ont préconisé, hier,

devant les membres de la Commission parlementaire des Affaires municipales, la nationalisation du sol ur-

bain dans le but d'éliminer totalement la spéculation. On explique cette demande en disant que le pour-

centage du coût total attribuable à l'achat d'un terrain est nécessairement plus imposant dans la construction des maisons unifamiliales et des maisons en série où la densité est moindre.

Les représentants de ces deux organismes ont tenu à rappeler que le coût d'un terrain existe pour les vieux logements comme pour les nouveaux, car la spéculation foncière ne s'arrête jamais. La CSN prétend qu'on paie toujours dans son loyer une rente foncière qui représente la part de la valeur marchande du terrain, dans la valeur de l'immeuble.

Le député libéral, M. Auguste Choquette, qui siège sur cette commission, a dit du mémoire de la CSN qu'il était fait dans une optique socialiste, tandis que le mémoire Hellyer sur l'habitation avait été conçu dans une optique capitaliste.

ACEF

Pour les Associations coopératives d'économie familiale, "la nationalisation du terrain permettrait aux autorités une utilisation rationnelle du sol urbain selon les priorités sociales". Elles prétendent que la nationalisation du sol coûterait très peu aux municipalités parce que l'achat se ferait par voie d'émission d'obligations municipales à long terme.

"En louant les terrains nationalisés pour fins commerciales, les municipalités vont nécessairement plus que couvrir les intérêts dus sur les obligations. (...) Les municipalités devraient mettre gratuitement ces terrains à la disposition des sociétés à but non lucratif, telles que les coopératives, puisque ces dernières détiennent une grande part dans la résolution du problème du logement".

CSN

Pour les représentants de la Confédération des syndicats nationaux, il ne fait aucun doute que la nationalisation du sol en milieu urbain doit se faire d'une manière progressive ou fur et à mesure que les terrains deviennent vacants.

Cette importante mesure de la nationalisation du sol pourrait être réalisée sans investissement trop coûteux, si l'on procédait comme suit :

1) Le droit de propriété serait transféré au pouvoir public à partir d'une date à déterminer. Les anciens propriétaires détiendraient en échange un bail leur garantissant les mêmes droits d'occupation qu'auparavant.

2) Pour les terrains vacants, ce droit d'occupation serait acquis des propriétaires moyennant une compensation basée sur les prix actuels et financée par des obligations municipales; les terrains seraient ensuite loués aux futurs utilisateurs. Ainsi toute la plus value serait entièrement récupérée par la collectivité.

3) Pour les terrains bâtis, le droit d'occupation ne serait racheté qu'au moment du remplacement des édifices qui s'y trouvent.

4) La nationalisation du sol urbain serait décrétée par une loi québécoise mais l'application en serait confiée aux gouvernements municipaux dans la mesure de leur capacité de l'appliquer, ou à des organismes régionaux conçus à cette fin.

En somme on préconise que l'Etat procède à la nationalisation du sol urbain pour fins d'aménagement rationnel et d'utilisation prioritaires à des fins sociales.

Pour tout ce qui touche le problème du logement

La CSN veut une intervention massive et directe de l'Etat

Par Clarence WHITE

QUEBEC — Pour tout ce qui touche le problème du logement au Québec, la CSN préconise une intervention massive et directe de l'Etat. De plus, la centrale syndicale dit mal concevoir que la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les offices municipaux de logement ne puissent eux-mêmes réaliser la plupart des projets sociaux, dont les motifs ne sont pas toujours totalement désintéressés.

Ce que la CSN recommande fondamentalement, c'est une politique sociale complète d'une part, et d'autre part une politique de l'habitation distincte et s'adressant à toute la population.

Comme l'inconvénient majeur d'une politique de logements subventionnés vient du fait qu'elle est une politique d'exception dont la conséquence inévitable est la création de ghettos, la Confédération des syndicats nationaux demande que l'on supprime les dispositions de la loi qui limitent son application aux "logements à loyer modique" et "aux personnes à faibles revenus".

Ainsi elle demande à la Société d'habitation du Québec de voir à entreprendre la réalisation de tous les projets qui visent à assurer aux citoyens du Québec un meilleur logement à un meilleur coût.

MUNICIPAL

Toujours selon le syndicat, il serait utile que toutes les municipalités puissent prendre toute initiative d'acquisition foncière et de construction immobilière. Ainsi les munici-

palités qui ont une certaine importance devraient pouvoir entreprendre des projets et obtenir des prêts, tout en n'étant soumis qu'au strict minimum de contrôle de la part de la société.

Il est possible selon le mémoire de la CSN que les offices municipaux de logement puissent agir comme agents de la Société d'habitation du Québec. Dans ce cas le fonctionnement de ces offices devraient être tel qu'ils seraient gérés par des représentants des pouvoirs publics des organisations populaires, et des associations de résidents.

ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Selon l'avis de la CSN, les fonds publics ne devraient servir généralement qu'à des fins publiques. C'est pourquoi le syndicat ne semble pas d'accord pour que l'on confie la construction de logements publics à des organismes sans but lucratif, "dont les motifs ne sont pas toujours totalement désintéressés".

Il demande donc que l'application de la loi aux organismes sans but lucratif soit limitée. On demande en premier lieu que la loi s'applique exclusivement à des sociétés coopératives répondant à des normes précises d'organisation et de gestion conformes aux principes coopératifs.

En second lieu la CSN demande que ces coopératives observent les mêmes normes que les offices municipaux, qu'elles s'autofinancent et offrent des logements accessibles à tous.

Enfin on veut que l'aide apportée à la SPQ à ces organismes ne soit jamais sous forme de subventions mais sous forme de prêts aux taux chargés aux organismes publics, et sous forme de coopérative technique.

L'ACEF: une importance primordiale à l'utilisation de la formule coopérative

QUEBEC (C.W.) — Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) accordent une importance primordiale à l'utilisation de la formule coopérative dans le domaine du logement. C'est là une des conclusions qu'il ressort d'un mémoire qu'elles ont soumis, hier, à la Commission parlementaire des Affaires municipales concernant l'habitation.

L'ACEF désire que l'Etat assume ses responsabilités en rendant accessible à tous la participation dans les coopératives. L'orga nisme souhaite de plus que les ensembles de logements coopératifs soient plus que des "dortoirs". "De ces ensembles devraient émerger une vie collective susceptible de faire renaitre le sens communautaire dans les grandes agglomérations urbaines".

Ainsi l'organisme souhaite que le problème du logement soit confié à des associations coopératives d'habitation et que l'Etat contribue par le biais des taux d'intérêt préférentiels, par l'absorption d'une forte partie des intérêts et par une allocation-logement à tous ceux qui en ont besoin.

Ce que l'ACEF veut éviter à tout prix c'est "l'Etat-proprétaire".

L'Etat doit donc jouer un rôle très important dans l'habitation soit celui de se porter responsable du financement, de sorte que les coopératives et autres corporations à but non lucratif soient accessibles et répondent aux besoins de tous les Québécois.

Allocation-logement

Selon l'ACEF l'allocation-logement devrait être calculée de façon à permettre à tous les Québécois d'accéder aux associations coopératives d'habitation et d'assumer leur juste part des coûts totaux d'opération.

Les principes de l'allocation-logement sont au nombre de cinq:

1) L'allocation-logement devrait être disponible à toute personne qui en a besoin pour s'associer en coo-

pérative et cela indépendamment de son revenu brut ou du fait qu'elle reçoive ou non d'autres allocations sociales ou rentes du gouvernement.

2) L'allocation-logement devrait être calculée en fonction du budget de la famille, en tenant compte des dépenses normales des charges familiales, des coûts spéciaux (médicaux ou autres), la hausse du coût de la vie, le chômage occasionnel ou prolongé, la maladie ou tout autre.

3) L'allocation-logement devrait s'appliquer aussi bien

aux citoyens désireux de se chercher un logement adéquat sur le marché privé qu'à ceux qui veulent s'associer en coopératives, mais il faut souligner cependant que l'Etat a tout intérêt à ce que les citoyens s'associent en coopératives, parce que l'allocation exigée ne sera pas gonflée par les profits qu'exigera l'entrepreneur privé.

4) Le plafond permis par la Société d'habitation du Québec en ce qui concerne le loyer qu'elle est prête à subventionner devrait être basé

sur les moyens exigés par les associations coopératives dans une région donnée.

5) Avec la promulgation de la loi-cadre d'Aide Sociale et la réorganisation du ministère en fonction de cela, les allocations aux logements devraient être administrées par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social. Toutefois en attendant la réorganisation des allocations sociales, l'ACEF croit préférable qu'une commission de l'Allocation-logement soit organisée au sein de la SHQ.

Selon le représentant de l'Association des architectes

La province s'est donné des normes supérieures à son potentiel économique

QUEBEC — (C.W.) Selon M. Jean-Louis Lalonde, le représentant de l'Association des architectes de la province de Québec, la province s'est donné des normes supérieures à son potentiel économique, pour ce qui a trait à la construction et à l'habitat.

M. Lalonde a fait cette déclaration, hier, devant les membres de la Commission parlementaire des Affaires municipales qui ont reçu un mémoire de l'Association des architectes de la province de Québec sur la question du logement et de l'habitation.

Selon cette association pour aboutir à une solution valable en architecture domiciliaire, il est nécessaire d'établir un dialogue direct entre l'architecte et le client. La méthode dite de "propositions de développement" interrompt ce dialogue au détriment du projet. M. Lalonde a précisé qu'il était nécessaire qu'il y ait concurrence au niveau des appels d'offres.

Toutefois l'association reconnaît que la méthode de "propositions de développement" offre des avantages en permettant un certain contrôle des coûts et une économie de temps dus à l'introduction de l'entrepreneur dès le début de la recherche d'une solution.

Les membres de cette association sont d'avis que les objectifs de la SHQ seraient mieux servis si celle-ci, après avoir établi des listes de compétence, choisissait avec soin les meilleurs talents

qu'elle puisse trouver dans les domaines du "design", de l'administration et de la construction, et formait des équipes unifiées qui seraient directement responsables à elle ou aux municipalités pour la préparation et l'exécution de ses projets.

Ainsi sans rejeter en bloc la formule dite de "propositions de développement", l'Association des architectes de la province de Québec a beaucoup de réserves face à cette nouvelle façon de procéder.

COMITE DES CITOYENS DE MILTON-PARC

Par ailleurs le comité de citoyens de Milton-Parc, dans la ville de Montréal, qui a lui aussi présenté un mémoire hier à la commission, déclare que l'emploi le plus efficace des fonds publics est de centrer les efforts et de les centrer sur les logements existants, et ce de deux façons :

1) L'achat et la rénovation des vieilles bâtisses par des corporations sans but lucratif formées de citoyens.

2) Subvention directe aux locataires à faibles revenus afin d'éviter la création de ghettos.

Ce comité de citoyens demande également le droit des citoyens d'un quartier, qu'il s'agisse d'une entreprise relevant du secteur public ou du secteur privé. Ce droit, selon eux, devrait être garanti.



● Un policier de la Sûreté municipale de Québec indique à un piéton la route à suivre pour se rendre à bon port; il le fait à l'aide d'un "trace-guide". Depuis le 11 novembre, les policiers de Québec ont en poche plusieurs exemplaires du "trace-guide", cette carte routière de la ville qu'ils remettent aux chauffeurs et aux piétons embarrassés après leur avoir dessiné la meilleure route à suivre. Grâce à cette initiative, toute personne qui ne connaît pas la Vieille Capitale pourra toujours trouver son chemin en s'adressant à un policier municipal.

Pour obtenir une entrevue du ministre Jean-Paul Cloutier

Paul DeBoies commence une grève de la faim

par THERESE DALLAIRE

QUEBEC — M. Paul DeBoies, président du comité des Assistés sociaux du centre ville a commencé hier, une grève de la faim qu'il poursuivra jusqu'à ce que le ministre du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier réponde à sa lettre du 21 novembre et accepte de fixer une rencontre avant le 4 décembre prochain. "Peu importe mon état de santé, a remarqué M. DeBoies, je ne pose pas au héros, ni au martyr... mes jours sont déjà avancés". Les sept membres du comité des assistés sociaux se joindront à leur président pour un jeûne rotatif de 24 heures.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier après-midi, M. Paul DeBoies expliqua les demandes présentées dans un mémoire remis le 6 novembre à la Commission parlementaire du bill 26 : 1) la création d'une commission du retour au travail centre ville, 2) l'organisation d'une salle de loisirs pour les assistés sociaux et les petits salariés, surtout les célibataires, 3) la fondation d'un centre d'hébergement (ou domiciliaire) pour les assistés sociaux et les petits salariés célibataires.

UNE COMMISSION DU RETOUR AU TRAVAIL

Les assistés sociaux demandent que soit créée dans l'immédiat, une commission de retour au travail à laquelle participerait bénévolement un assisté social. Cette commission pourrait préparer l'adaptation des assistés sociaux non par cours de recyclage, mais par des ateliers de spécialisation. Actuellement, a déclaré le représentant des assistés sociaux du centre ville, les cours de recyclage sont inadéquats pour répondre aux besoins du marché du travail. Sur les 22 assistés sociaux qui ont fait un stage de recyclage un seul a pu obtenir du travail. Les autres parlent mieux le français, ils savent mieux compter... mais ils demeurent "chômeurs". Ce que les assistés sociaux demandent, ce n'est pas une allocation... mais du travail.

UNE SALLE DE LOISIRS

Une enquête poursuivie auprès de 400 assistés sociaux a prouvé que la plupart

d'entre ceux qui sont célibataires sont délaissés, et n'ont aucun endroit pour se divertir, sauf les tavernes. Faisant allusion au refuge de nuit, M. DeBoies a souligné que le chômeur n'y est admis qu'aux heures des repas et à partir de 21h. Le reste de la journée, il est isolé, sans aucun contact humain... sauf ceux qu'il noue à la taverne. Il y aurait beaucoup moins d'assistés sociaux qui fréquenteraient les tavernes, affirme M. DeBoies, si on mettait à leur disposition une salle de loisirs où il pourrait regarder la télévision. Nous ne demandons pas des allées de quilles, ni des billards... mais une salle où nous recréer."

UN CENTRE D'HEBERGEMENT

La plupart des assistés sociaux célibataires vivent dans des chambres infectes qu'ils doivent payer \$35 et même \$40 par mois. Voilà pourquoi, M. DeBoies affirme rentable une centre d'hébergement. On pourrait loger dans ce centre (de même que dans la salle de loisirs) un bureau de la main-d'oeuvre provinciale, qui s'occuperait de trouver du travail pour les résidents chômeurs.

AUTRES CONSIDERATIONS

Le président des assistés sociaux du centre ville a poursuivi sa conférence de presse en ajoutant que ce groupe de pression demandera au ministère du Travail que cesse l'exploitation des chômeurs par les bureaux de placement l'Office Overload et Manpower Services. Ceux qui répondent aux offres d'emploi de ces bureaux reçoivent un salaire beaucoup moins que le prix fixé. Le Centre de la main-d'oeuvre provinciale, de déclarer M. DeBoies pourrait rendre le même service aux travailleurs, sans les exploiter.

Le président a également parlé d'autres services de bien-être, pour améliorer le sort des petits salariés, insistant toutefois sur l'importance du jeûne entrepris. "Pour survivre, il faut jeûner", a déclaré M. DeBoies. Si le 4 décembre nous n'avons pas eu de réponse du ministère du Bien-Etre, l'assemblée générale prendra de nouvelles mesures... pacifistes... mais les assistés sociaux sont fatigués des promesses, a-t-il conclu."

Un nouveau président remplace Parent au comité de l'aire 10

Par Clarence WHITE

QUEBEC — C'est hier soir que le comité des citoyens de l'aire numéro 10 s'est donné un nouvel exécutif. 186 membres avaient le droit de vote et un nouveau président a été élu en remplacement de M. Roger Parent.

Ce nouvel exécutif se compose comme suit : président, M. André Grondin, vice-président, M. Yvon Deroche, secrétaire Mlle Marie D'Amboise, trésorière, Mme Denise Doré, trésorier, M. Pierre Vézina, assistant trésorier, M. Laurent Drolet et directeur, M. Jean-Paul Bolduc.

Le président sortant de charge, M. Parent, a fait un bref exposé du bilan de la dernière année. Il a rappelé l'opération piquetage qui eut lieu au mois de novembre 1968 face au garage municipal, la rencontre avec les représentants des divers paliers gouvernementaux et services pouvant contribuer à solutionner les problèmes d'habitation dans l'aire 10.

Dans son exposé, M. Parent a fait mention de la fondation de deux cliniques dans l'aire 10, soit une clinique médicale et l'autre dite clinique juridique. De plus M. Parent a rappelé que C.O.B.E.Q., avait contribué à la clinique médicale pour une somme de \$8,000.

Les autres circonstances qui ont entraîné une action du comité des citoyens de St-Roch se situent au niveau de l'occupation des berges de la rivière St-Charles, d'un mémoire soumis à la ville de Québec sur les logements de Jacques-Cartier et la présentation d'un mémoire à la Commission parlementaire des Affaires municipales concernant le problème de l'habitation.

M. Parent a refusé tout poste au sein du nouvel exécutif en disant qu'il croyait qu'il en avait assez fait pour le comité des citoyens de St-Roch et qu'on devait confier la tâche entre d'autres mains.

Pour sa part le nouveau président, M. André Grondin, dit d'ailleurs était trésorier dans l'ancien exécutif, nous a ré-

velé qu'il avait l'intention de continuer le travail qui a été amorcé. Il a ajouté : "Même si l'hôtel de ville ne croit pas qu'on puisse être positif, on peut certainement avoir des réactions honnêtes".

Le curé de St-Roch

Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, a assisté à la réunion d'hier soir. Il avait pris place avec tous les membres du comité des citoyens. Après l'assemblée il nous a déclaré qu'il avait l'intention d'appuyer le comité des citoyens de St-Roch sans pour autant en être un leader.

Selon lui dans l'étape des comités de citoyens il reste à les développer au maximum et de travailler maintenant à un autre niveau politique soit le niveau provincial et fédéral.

Au point de vue stratégique il a dit croire que l'élection d'un nouvel exécutif était ce qu'il y avait de mieux à faire pour le comité des citoyens de St-Roch parce que M. Parent et ses acolytes étaient ceux qui ont inspiré la fondation du Cartel du Bien Commun.

Parlant des récentes déclarations du maire Lamontagne qui vient de dire qu'au conseil de ville on doit faire de l'administration en premier lieu et non de la politique sociale, Mgr Lavoie a dit : "Au moins s'il pense ce qu'il dit, qu'il ne le dise pas".

Enfin une semaine et demie après les élections municipales de Québec, Mgr Lavoie s'est dit convaincu que son pire adversaire lors de cette campagne électorale a été son évêque. Selon lui à partir de la façon que l'évêque l'a situé dans l'opinion publique il lui a fallu mener une lutte pour se situer autrement devant l'électorat.

Le curé Lavoie faisait ici référence, comme il nous l'a dit d'ailleurs, à l'attitude de l'évêque qui voulait qu'on lui retire sa cure de St-Roch s'il était élu comme conseiller. "Je voulais concevoir ma cure", nous a dit Mgr Lavoie, "et j'ai demandé à l'évêque, par l'entremise de quatre lettres que je lui ai envoyées à Rome, de changer sa prise de position. Sa réponse a été non".



derrière les faits les institutions

par
Jean-Charles
BONENFANT

Le référendum en Suisse

Quiconque a déjà un peu voyagé en Suisse a eu la chance d'être témoin d'un référendum. Il faut toutefois savoir qu'il a lieu car le procédé est si souvent utilisé qu'il est devenu discret et qu'il ne donne pas lieu aux déploiements d'activité que provoquent ailleurs les consultations populaires. Les Suisses connaissent le référendum constitutionnel et le référendum législatif.

Le référendum constitutionnel

En Suisse, comme en Australie, pour amender la constitution, il faut non seulement que la mesure soit adoptée par les deux chambres fédérales, mais elle doit aussi être approuvée par l'ensemble des votants et par la majorité des cantons. Comme il y a dix-neuf cantons et six demi-cantons, ce qui signifie vingt-deux cantons, il faut que les votants soient favorables à l'amendement dans onze cantons et demi. En cent vingt-cinq ans, il y a eu en Suisse plus de soixante-quinze référendums constitutionnels dont les deux tiers environ ont été favorables à la mesure proposée. On peut dire qu'en Suisse, le référendum constitutionnel a généralement été moins conservateur qu'en Australie. Les auteurs expliquent difficilement cette différence, mais il semble bien que les Suisses ont une conception bien personnelle de la démocratie. Ils en témoignent d'ailleurs dans une autre institution, le référendum législatif.

Le référendum législatif

Le référendum législatif peut exister de trois façons : le référendum d'initiative, le référendum de veto et

le référendum d'approbation. Le référendum d'initiative consiste à forcer le parlement à étudier un projet de loi si la demande en est faite par un certain nombre de pétitionnaires. Ce genre de référendum existe pour des fins constitutionnelles en Suisse où cinquante mille votants peuvent demander un amendement, mais il n'existe pas pour une loi ordinaire. Le référendum de veto permet au peuple d'abroger une mesure législative par un vote contraire. Il existe en Suisse où trente mille votants peuvent toujours demander qu'une loi soit soumise au peuple pour demeurer en vigueur. En un peu moins de cent ans, le procédé a été utilisé environ soixante-dix fois et une quarantaine de lois ont été repoussées. Le peuple devient ainsi plus puissant que ses législateurs. Imaginons qu'une telle disposition eût existé dans la constitution du Québec. Si trente mille personnes l'avaient demandé, un référendum aurait lieu sur le projet de loi 63 et il aurait été repoussé si le peuple s'y était opposé. Enfin, le référendum d'approbation doit être décrété par le gouvernement pour qu'une loi soit en vigueur. Il n'existe pas en Suisse.

Le référendum de veto est évidemment alléchant, car il permet facilement de corriger la délégation de pouvoir que constituent les élections. Il suppose par ailleurs des mœurs démocratiques que ne connaissent pas tous les pays.

En Italie

La constitution italienne prévoit à l'article 71 le référendum en ma-

tière législative tant pour adopter une mesure que pour l'abroger. En effet, cinquante mille électeurs peuvent prendre l'initiative de soumettre un projet de loi rédigé en articles. Par ailleurs, une loi adoptée par le parlement peut être annulée en tout ou en partie par un référendum demandé par au moins 500,000 électeurs ou cinq conseils régionaux. La disposition ne s'applique pas à certaines lois comme celle du budget ou celles qui ratifient des traités internationaux. Afin que l'expression d'opinion soit représentative, il faut non seulement qu'il y ait majorité des suffrages exprimés, mais il faut aussi que la majorité des électeurs aient pris part au vote.

Signalons que les États-Unis utilisent aussi beaucoup cette démocratie semi-directe qu'est le référendum. Dans une vingtaine d'États, existe le droit d'initiative permettant à un groupe de citoyens de présenter un projet de loi directement à la législature ou après approbation à un référendum. Le référendum peut aussi être pratiqué après l'adoption de la loi.

Quand on parle de référendum, il faut donc en distinguer les espèces. C'est avant tout pour le législateur une prise d'opinion des électeurs, mais dans certains pays, c'est plus qu'une consultation : c'est un mécanisme qui suppose que la population possède un niveau intellectuel et une maturité politique assez élevés. Ajoutons que sans listes électorales permanentes il est assez difficile de pratiquer régulièrement le référendum.

Brésil

La Conférence épiscopale a répondu à 147 questions sur l'Eglise

De notre Correspondant :
Marcio Moreira ALVES

L'épiscopat brésilien, un des plus nombreux du monde, vient de publier le résultat des votes recueillis au cours de sa dernière Assemblée plénière qui s'est tenue à São Paulo, du 21 au 30 juillet, en présence d'une délégation envoyée par le Saint-Siège, composée du cardinal Felici, de Mgr Pironio, secrétaire général du Conseil épiscopal latino-américain (CELMA), et du P. Koser, ministre général des Franciscains.

Les 217 évêques présents, plus de 85% du total, ont répondu à 147 questions sur l'organisation de l'Eglise.

se. Ils l'ont fait d'une façon très prudente.

Presque la moitié des questions concernaient la création des Conseils presbytéraux, au niveau diocésain, régional et national et le mode de désignation des évêques. Le problème du célibat sacerdotal a été posé par 18 questions; celui de la formation professionnelle et spirituelle du clergé et des laïcs par 24; le renouvellement des séminaires par 12. Finalement, 29 questions ont été posées sur des problèmes de foi.

A ces nombreuses questions, la majorité des évêques a sans nul doute donné des réponses fort classiques. C'est ainsi que, malgré une enquête nationale

auprès des 13,000 prêtres et religieux du pays qui démontre une préférence écrasante pour le célibat ecclésiastique, les évêques se sont ralliés, à plus de deux tiers, aux récentes déclarations de Paul VI.

La vision de la hiérarchie sur le sacerdoce reste, elle aussi, traditionnelle.

Les prêtres ouvriers et ceux qui exercent une profession, par exemple, ne sont admis qu'en des cas très particuliers soumis à l'approbation des évêques. De même, les études professionnelles des séminaristes et la possibilité qu'ils prennent un travail rémunéré pendant leurs études ont été interdites, ce qui contredit le vote partagé (84 à 80) en

faveur d'une formation plus diversifiée du futur clergé.

Pendant toute l'assemblée, un groupe de huit prélats (minime par rapport à une telle Assemblée), s'est prononcé systématiquement contre tout changement. Ils ont voté contre l'adoption d'une attitude moins juridique dans l'Eglise et contre la création de structures plus dynamiques, qui auraient permis une plus grande valorisation de la personne humaine, un dialogue et une liberté de création susceptibles de consolider la coresponsabilité. Ce noyau conservateur s'élargissait parfois selon les nuances de la discussion.

Un groupe en faveur des

transformations radicales n'est pas très nombreux non plus. Ses rangs se sont réduits à 24 évêques en faveur de l'élargissement des études de philosophie des séminaristes à d'autres cours. Il en fut de même pour le choix d'une profession comme solution aux problèmes financiers des prêtres ordonnés et des séminaristes, pendant que trente-neuf étaient pour la réintégration à la plénitude sacerdotale des prêtres mariés. Il faut noter que le problème des prêtres mariés provoque plus de réactions parmi les évêques : 73 sont contre leur service ministériel ou niveau du diaconat, pendant que seulement 66 n'admettent pas le diaconat des laïcs mariés.

Certaines propositions ont obtenu une acceptation presque unanime (plus de 200 voix) : la valorisation du sacerdoce auprès des familles, la réflexion sur la valeur du célibat, la valorisation de la pastorale vocationnelle de l'apostolat des laïcs dans leurs communautés, la réalisation de la formation permanente pour les prêtres et les évêques, l'importance de l'oraison personnelle et adulte et des renoncements évangéliques pour les prêtres.

La Conférence s'est terminée sans que les évêques donnent un document sur la vie politique et sociale de ce pays soumis à une dictature brutale. Le cardinal Rossi, président de la Conférence brésilienne, avait cependant pu déclarer : "Sans le respect de la loi et des droits fondamentaux de l'homme, s'instaure l'anarchie et se désagrége l'unité nationale". Mais le projet présenté par un groupe d'évêques plus engagé auprès des paysans, des ouvriers et des étudiants — les évêques du Nord-Est misérable et des villes ouvrières du centre — a été refusé par 135 voix contre 60.

M.M.A.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

les restrictions d'heures de ce projet de loi parce qu'elle espère que la population en profitera pour utiliser le temps gagné à des activités culturelles et sportives.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous voudrez bien porter aux recommandations de notre fédération qui groupe à travers ses associations-membres et ses membres individuels, 61,000 femmes au Québec.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mme Marie-Paul Dandois,
Présidente.

pour : Le Conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec.
C.P. 654 / Succ. B
Montréal 2, Canada

La parole est aux lecteurs

La réglementation des heures d'ouverture et de fermeture des magasins

Québec, 12 novembre 1969

Lettre adressée par la Fédération des Femmes du Québec

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec approuve dans son ensemble le projet de loi 24, qui assure une législation provinciale directe réglementant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Nous croyons que le législateur a été bien avisé dans le choix des heures et des jours d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux. Ces heures répondent aux besoins de la presque totalité des consommateurs.

Nous tenons aussi à ce que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui lui sont, à notre

avis, aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries. En conséquence, nous insistons pour que la vente de ces produits soit autorisée dans les établissements qui font exception à la loi selon l'article 5.

Toujours à l'article 5, nous croyons essentiel de prévoir que les citoyens et les corps intermédiaires soient invités à faire connaître leur opinion avant que "le lieutenant-gouverneur en conseil ne désigne un endroit comme touristique".

De plus, nous nous préoccupons du traitement des employés, des femmes en particulier, qui subissent une inégalité de salaire constante. On ne doit pour aucune considération leur demander des heures de travail supplémentaires sans une rémunération correspondante.

Pour terminer, la Fédération des Femmes du Québec appuie

la restriction d'heures de ce projet de loi parce qu'elle espère que la population en profitera pour utiliser le temps gagné à des activités culturelles et sportives.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous voudrez bien porter aux recommandations de notre fédération qui groupe à travers ses associations-membres et ses membres individuels, 61,000 femmes au Québec.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mme Marie-Paul Dandois,
Présidente.

pour : Le Conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec.
C.P. 654 / Succ. B
Montréal 2, Canada

Bloc-note

Loi sur la copropriété de maisons de rapport

Dorénavant, le code civil québécois renforcera des clauses concernant spécifiquement les cas où diverses personnes sont ou seront, chacune pour sa part, copropriétaires de maisons de rapport. C'est la loi 29, adoptée par l'Assemblée nationale, ces jours-ci.

Si l'idée n'est pas nouvelle ici et là dans le monde, elle n'en introduit pas moins un principe neuf dans notre législation. En somme, on ne l'ignore pas, il s'agit d'une formule en vertu de laquelle chacun des occupants n'est pas locataire d'un logement, mais bien copropriétaire. Il est donc des frais, des déboursés à envisager par chacun, plus une ou d'autres ou il y aura quote-part : par exemple, les ascenseurs, les terrains de stationnement, les piscines, etc.

Etant donné que pareil mode d'accès à la propriété tend, comme ailleurs, à se diffuser, il fallait que le législateur intervint pour déterminer, préciser tel et tel point. C'est ce qu'il a fait, après étude de la question par la commission parlementaire spéciale créée dans ce but, et, préalablement, par la Commission de révision du code civil et autres organismes concernés.

Comme le problème avait été considéré sous tous ses angles, le débat, à la

Chambre même des députés, n'a pas été long. Ministériels et oppositionnistes ont rapidement procédé. Ils ont émis l'opinion que la nouvelle loi vient répondre à un besoin social. Il est à prévoir que, désormais, se multiplieront ces immeubles dont des fractions seront la propriété respective des occupants.

Jusqu'à quel point la législation neuve viendra-t-elle, directement ou indirectement, améliorer le sort de gens aux revenus plutôt modestes ? C'est à voir. En ce qui a trait à la ville même de Québec, comme, du reste, pour d'autres agglomérations, il serait intéressant, souhaitable, que des particuliers, faute, peut-être, de pouvoir posséder leur maison unifamiliale, se vissent à tout le moins copropriétaires d'une partie de l'immeuble où ils résident. Par ailleurs, on peut penser qu'à la suite de l'adoption de la nouvelle loi, un nombre assez important de logements, jusque là occupés par des gens mieux nantis, deviendront disponibles.

Posons ici la question : A quand une raisonnable allocation-logement en faveur des familles nombreuses qui sont par excellence le salut d'un peuple ?

Odilon ARTEAU

Enquête sur la nutrition

Les Canadiens ne sont pas aussi bien nourris qu'on le croit généralement. C'est ce qui se dégage d'un rapport présenté au ministre fédéral de la Santé M. Munro, rapport sur lequel s'est basé le ministre pour décrire la tenue d'une enquête au sujet de la nutrition.

Quantitativement, les Canadiens mangent beaucoup; ils ont de tout autour d'eux : produits de la ferme, produits manufacturés, etc. Cependant, l'industrie canadienne a suivi, depuis quelques décennies, les tendances des industries des autres pays et on a ajouté divers éléments aux denrées, pour en améliorer la qualité, l'efficacité nutritive, le goût, la couleur, et le reste. Aux produits de la ferme on a aussi ajouté des engrais, herbicides, insecticides, pesticides et beau-

coup d'autres agents chimiques qui ont commencé de se répandre dans l'organisme humain. Conséquence des recherches à ce sujet : l'utilisation de certains produits chimiques a été interdite ou soumise à un contrôle plus sévère, des mises en garde ont été lancées dans d'autres cas.

L'enquête démontrera, espérons-le, s'il y a lieu de blâmer ou non notre société industrielle et notre agriculture de se préoccuper bien plus d'augmenter leurs revenus que d'améliorer la santé des gens.

Quoiqu'il en soit, il est peu probable qu'après l'enquête, les Canadiens soient classés au rang des Biais à cause de leur malnutrition.

R. B.

L'oeuvre d'un pionnier

L'OEUVRE D'UN PIONNIER

Avec raison, Fides a inscrit dans sa "Collection classiques canadiens", le nom du méritant journaliste qui fut chez nous, principalement au siècle dernier, Jules-Paul Tardivel, fondateur-directeur de "La Vérité". Cet intéressant petit volume de près d'une centaine de pages (1) a été préparé par l'historien Pierre Savard. Il y a deux ans, on le sait, ce dernier, publiait aux Presses de l'Université Laval, un fort ouvrage intitulé "Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis". Oeuvre d'envergure aidant à mieux connaître une époque où les échanges de vues ne manquaient pas, tant s'en faut !

La nouvelle plaquette de Fides porte le No 38. A notre humble avis, elle eût dû avoir meilleur rang. Mais, assurément, comme le dit le proverbe, "mieux vaut tard que jamais". Il faut louer Fides de son initiative, et savoir gré à M. Savard d'avoir ainsi présenté un aperçu de la vie et, sous forme de textes choisis, de l'oeuvre considérable de Jules-Paul Tardivel. Un homme dont l'influence, à l'époque, fut marquante. Henri Bourassa n'a-t-il pas écrit que si lui-même a pu "remuer quelques idées", c'était précisément, en bonne part, grâce à l'influence du directeur de "La Vérité".

On dit bien ici un aperçu, puisque l'ouvrage ne reproduit qu'un peu moins de vingt-cinq articles. Reste que c'est là un hommage mérité. A la mort de Tardivel, qui mourut à son hebdomadaire d'idées de 1881 à 1903, la "Semaine religieuse" de Québec disait : — "Au sens propre du mot, M. Tardivel a été jusqu'ici notre seul journaliste catholique".

En un temps où, de plus en plus, l'on parle de l'éventuelle indépendance du Québec, sait-on assez qu'en cette voie,

Tardivel fit authentiquement figure de pionnier, manifesta une remarquable clairvoyance ? M. Savard le note, signale des textes. On pourrait citer et citer encore :

— "La fondation d'une Nouvelle-France véritable est pour nous, non pas un rêve légitime et attirant, mais le but vers lequel nous devons tendre. C'est notre destinée providentielle de fonder en Amérique une nation dans toute la force du terme". — "Envisager cette éventualité, l'estimer conforme aux desseins de la Providence et aux lois historiques, en souhaitant, par conséquent, la réalisation, ne comporte d'hostilité envers qui que ce soit". — "Ces aspirations, écrivait encore J.-P. Tardivel en juillet 1902, ne peuvent se réaliser qu'avec le temps et à l'heure marquée par le ciel, mais enfin, nous ne croyons pas qu'il faille les traiter de rêve. Au contraire, il faut les présenter au peuple canadien-français comme la raison d'être de son existence".

En somme, disait Tardivel, une idée valable et respectable. On peut se demander aujourd'hui pourquoi, par défaut, semblable idée ne recueille-t-elle point plus de suffrages, non pas à l'intérieur de tel ou tel parti, mais bien dans tous les parties ? Avec Tardivel, nous disons : — "C'est un mystère pour moi" (15 avril 1899).

Par ailleurs, faut ajouter : L'idée fait son chemin, par la force même des choses. Et c'est précisément à l'ordre normal des choses. Tout comme les individus, les peuples ne demeurent pas toujours mineurs. Ils accèdent, un jour, à l'état d'adultes.

Odilon ARTEAU

(1) L'ouvrage est en vente à la Librairie de l'Action Sociale Catholique, 3, Place Jean-Talon, à Québec, au prix de \$1.00; \$1.15 par la poste.

Collaboration Québec - Ottawa

Depuis quelques années, le Québec a farouchement défendu son droit de présence aux conférences internationales sur la francophonie et son droit d'accepter les invitations qu'on lui faisait à ce sujet sans consulter Ottawa. Ce dernier n'en désirait pas moins conserver le contrôle, et récemment, après des incidents qui eurent des répercussions même sur le plan international, il tendait le rameau d'olivier au Québec en lui offrant de diriger, à l'occasion, les délégations canadiennes à de telles conférences.

Le Québec s'est laissé tenter et mardi le ministre d'État à l'Éducation, M. Jean-Marie Morin était tout fier d'annoncer qu'il présidera à la fois la délégation du Québec et celle du Canada à une prochain-

ne conférence des ministres francophones de l'éducation à Paris.

C'est une preuve qu'il y a moyen de trouver des terrains d'entente entre les deux niveaux de gouvernement. Ainsi, l'orgueil d'Ottawa sera sauf et le Québec aura la vedette dans des domaines — francophonie et éducation — qui le touchent certainement plus directement qu'Ottawa.

Reste à savoir ce que donnera une telle formule. Si les résultats sont satisfaisants pour les deux niveaux de gouvernement, l'expérience vaudra la peine d'être reprise occasionnellement dans l'avenir.

R. B.

LA PAROLE

est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit :

- porter le nom et l'adresse véritable de l'auteur. Nous n'acceptons ni pseudonyme ni simples initiales.
- être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois.
- se rapporter à l'actualité, à des problèmes d'intérêt public.
- bannir toute atteinte à la réputation ; attaques personnelles, propos ou termes injurieux, etc.
- éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité.

LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

ACTION JEUNESSE



Cette page a été préparée
en collaboration avec
Louise Thibault
de

CFLS
1240 à votre cadran

Avant de partir pour Paris, RENEE CLAUDE a complété l'enregistrement de son microsillon. Il lui restait 3 chansons à faire et elle s'est attelée à la tâche. Ce microsillon ne comprend que des chansons canadiennes et on prédit encore une fois un immense succès à l'interprète admirable qu'est RENEE CLAUDE.

Un ami de Michel Corriveau, qui demeure à Chicago lui a fait parvenir la semaine dernière le nouveau 45-tours de JOHNNY TAYLOR... qui se nomme LOVE BONES... Ce disque n'est pas encore sur le marché et la compagnie STAX ne l'a pas encore enregistré. Seuls certains postes "haut coté" de Chicago le passent présentement et CFLS... C'est donc dire qu'à CFLS, on a de l'EXCLUSIF...

Autre nouvelle fort intéressante. O.C. Smith qui a popularisé LITTLE GREEN APPLE était de passage à Chicago dernièrement et il a remis à U.S. Warren, le "personnel Boy Friend" de Michel Corriveau son dernier 45-tours... Celui-ci l'a fait parvenir à Michel et nous pouvons maintenant vous le faire entendre... Une autre exclusivité CFLS...

Le retour des SULTANS et de BRUCE en tant que groupe permettra au public d'applaudir aussi RENEE MARTEL et JEAN MALO. Ce dernier, qui fait un travail d'animateur depuis plusieurs années entend accorder plus de temps à la promotion de sa carrière à MONTREAL...

Les COQUETTES se cherchent une maison très mignonne à proximité de Montréal. Elles ont marre du tintamarre de la ville et de la vie mouvementée qui existe en appartement. Tout en calculant leur budget, les COQUETTES ont réalisé qu'elles

épargneraient en agissant de cette façon-là... Ah ce n'est pas drôle la vie d'artiste...

LE CLUB DES VEDETTES CFLS est en marche... plus de 3.000 jeunes gens, jeunes filles et personnes de tout âge en font partie... Des 45-tours, des long-jeux, les radios-transistors, des billets pour différents spectacles... Voilà quelques-uns des nombreux avantages que vous offre le CLUB DES VEDETTES CFLS... Chaque semaine 2 gagnants peuvent parler par téléphone à leur vedette préférée, soit du monde sportif ou du spectacle... et ce téléphone est retransmis un peu plus tard sur les ondes de la radio. Du lundi au samedi on choisit 2 membres et on donne leur nom sur les ondes. Ceux-ci ont 15 minutes pour téléphoner et se mériter des 45-tours et des long-jeux. Le samedi soir les gagnants peuvent se mériter un magnifique radio-transistor... et à la fin de chaque mois on fait l'attribution d'un stéréo-portatif, une gracieuseté de Noreau Lide à Lévis... Ceux qui ne font pas encore partie du CLUB DES VEDETTES CFLS, peuvent devenir membre en écrivant à CLUB DES VEDETTES CFLS, boîte postale 2.000 Lévis, P.Q. tout en ayant le soin d'enclore 25 cents pour les frais de manipulation.

barbiche pour le prochain. Staro-van Underground présenté au Centre Paul-Sauvé. Vous verrez bien qu'est-ce que ça donne un MICHEL PAGLIARO barbu...

DANIELLE ODERA, Marseillaise, mais professionnellement Canadienne, elle habite au Canada depuis 6 ans mais a commencé à chanter il y a 4 ans à la boîte de sa soeur Clairette. DANIELLE ODERA n'est pas seulement une interprète elle a du sang de comédienne, on le remarque aisément dans sa façon de présenter "Qu'as-tu enfant ? Marie". Son répertoire est assez original et à vrai dire peu banal. Ce ne sont pas des chansons de "tout le monde" mais des chansons pour la plupart dramatiques, des chansons vraies, un récit imprégné de l'amour de "Barbara, Pierre Létourneau, An-nulf, Anne Silvestre, Hanou, Vigneault et bien d'autres encore. Mentionnons que DANIELLE ODERA sera en vedette demain soir à la boîte à chansons La Castrophe, 10, St-Cyrille à Lauzon... Les jeunes et moins jeunes qui aiment la vraie chanson, ne manqueront sûrement pas de se rendre l'applaudir...

Marthe Fleurant est en vedette cette semaine au Motel Hotel Héloise à Beauport... Dimanche après-midi à 4 heures elle présentera un spectacle à votre intention... Vous êtes tous bien-venus.



Tu peux voir sur cette photo quelques-uns des nombreux prix qui sont attribués à chaque semaine parmi les membres du CLUB DES VEDETTES CFLS.

NOUVEAUTES

RAINDROPS KEEP FALLIN' ON MY HEAD... B.J. THOMAS... Scepter Records.

ELIS COMING... Three Dog Night... Dunhill...

Shalamako... DICK RIVERS... un disque qui monte en flèche...

TU VAS TROP LOIN... Etiquette GRAND PRIX... Les MILADYS.

PETIT BONHEUR... Adamo... étiquette PATHE.

Pour le temps des Fêtes qui approche ne manquez pas de vous procurer I WOULD'NT TRADE CHRISTMAS... sur étiquette Reprise... attention... un disque enregistré par la famille Sinatra...

NA NA HEY KISS HIM GOOD-BYE... Etiquette Fontana... Steam.

TON OPINION ?

Aimes-tu cette page ? As-tu des suggestions pour l'améliorer ? Ecris à :

Action Jeunesse
C. P. 2000
LÉVIS

Flash sur..



GINETTE RAVEL

Cette semaine il me fait plaisir de te présenter une chanteuse que j'admire beaucoup... GINETTE RAVEL.

QUI EST GINETTE RAVEL...

En 1959 on qualifiait une très belle jeune fille de "découverte de l'année". Dans un cabaret de la rue St-Alexandre "La Cave" elle faisait les beaux soirs de l'établissement. La Piaf criait-on... au génie criaient les autres. Tous étaient unanimes : cette fille irait loin, très loin... Son nom GINETTE RAVEL...

Elle vit le jour à Joliette le 6 octobre 1940 sous le signe de la Balance. Elle est l'aînée d'une famille de 4 enfants dont deux garçons et deux filles. Dès son jeune âge, ses parents vinrent s'installer à Montréal. C'est là que Ginette fit ses études primaires et secondaires. Pendant ce temps, elle s'inscrivit au cours de Mme Jean-Louis Audet. Mme Audet la fait débiter à la radio dans la série Madeleine et Pierre. A 17 ans elle termine ses études et se trouve un emploi dans un bureau. Ce fut peine perdue, elle pense toujours à la chanson. Un soir, un groupe d'amis l'entraîne au cabaret "La Cave". Il n'en faut pas plus et bien décidée, elle demande au patron de passer une audition. 3 jours après, on la retrouve sur la scène. Le patron a foi en elle et lui donne sa première chance. Un soir dans la salle, Lucille Dumont la remarque et l'invite à son émission "A la romance". C'était en mai 1959. Le lendemain les journaux sont unanimes et font l'éloge de GINETTE RAVEL. Un talent extraordinaire, une voix profonde et chaude et une sensibilité de comédienne. JEAN BERTRAND, directeur des disques Variétés lui fait enregistrer un premier disque sous la direction de Paul de Margerie. La grosse machine vient de démarrer, elle est de toutes les émissions de variétés, elle parcourt la province et se fait connaître dans toutes les villes. Une vedette est née... GINETTE RAVEL "LA FEMME".

- 1— Quels sont vos défauts et vos qualités ?
J'ai les qualités de mes défauts. Je suis franche, je dis ce que je pense. Je crie très fort mais qui aime bien châtie bien.
- 2— Où aimez-vous vivre ?
Tantôt à la campagne, tantôt à la ville, selon l'impulsion du moment.
- 3— Quels sont vos passe-temps favoris ?
J'ai très peu le temps d'avoir des loisirs, mais disons que j'aime bien faire du bateau l'été et du ski-doo l'hiver, et voyager en tout temps. Les voyages me passionnent et j'adore découvrir de nouveaux pays et étudier la mentalité de chaque peuple.
- 4— Aimez-vous la voiture ?
J'adore les voitures classiques et de collection.
- 5— Aimez-vous la bonne chère ?
Je suis gourmande et gourmet. J'aime un bon plat arrosé d'un bon vin.
- 6— Votre tenue vestimentaire préférée ?
Quand je suis chez moi, j'aime porter mon bon vieux jeans, quand je sors, j'aime les costumes excentriques. Je n'ai pas de demie-mesure.
- 7— Votre musique préférée ?
La musique latine de préférence et le bon jazz. J'aime la musique rythmée en général.
- 8— Vos chanteurs préférés ?
Jean-Pierre Ferland, Miriam Makeba, Harry Belafonte, Aznavour.
- 9— Votre chanson préférée ?
La dernière que je viens d'ajouter à mon tour de chant "Je reviens chez nous" de Ferland et aussi une merveilleuse chanson de Datin "Mon petit garçon".
- 10— Etes-vous sensible au succès ?
Bien sûr que je suis flattée quand dans la rue on me reconnaît c'est très normal, mais j'ai quand même les 2 pieds bien fixés au sol.
- 11— Quelles sont vos conceptions de la chanson ?
J'aime chanter les choses que je ressens et qui sont accessibles au public, je ne suis pas une chanteuse à message. J'aime vivre et je hais les gens faux et la bêtise.

PALMARES CANADIEN et FRANÇAIS

- | | |
|--|-------------------|
| 1—Le tour de la terre | Renée Claude |
| 2—Caroline chérie | Pierre Lalonde |
| 3—Bienvenue | Eric Charden |
| 4—Mon grand amour c'est toi | Sacha Distel |
| 5—Si tu dois partir | Jacques Boulanger |
| 6—Petit bonheur | Adamo |
| 7—Puisque tu m'a quittée | Les Scarabées |
| 8—Lei Lei Lei | Jean Nichol |
| 9—A bord d'un Apollo | Vicky |
| 10—Les hommes/Je ne veux pas l'oublier | Michèle Richard |
| 11—L'amour gagne | Stéphane |
| 12—Écoutez les bien | Winston McQuare |
| 13—La La Mélodie | Séverine |
| 14—Ponni Ponni He | Les Mylady's |
| 15—Marie | Michel Louvain |

AMERICAIN

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| 1—Which way your goin' Billy | Poppy Family |
| 2—Don't let me be misunderstood | Ginette Reno |
| 3—Suspicious minds | Elvis Presley |
| 4—Come together | The Beatles |
| 5—So good together | Andy Kim |
| 6—Wedding Bell blues | The 5th dimension |
| 7—And when I die | Blood Sweat and Tears |
| 8—Na na hey kiss him goodbye | Steam |
| 9—Yester me yester you yesterday | Stevie Wonder |
| 10—Cupid | Johnny Nash |
| 11—Down on the corner | Credence Clearwater Revival |
| 12—Baby it's you | Smith |
| 13—Mackfield in motion | Mel & Tim |
| 14—Tracy | Cuff Links |
| 15—Oh Darling | The Beatles |

QUINZE-ANS VINGT-ANS CONCOURS PALMARES DISQUES À GAGNER

Devine quel disque sera en première position du palmarès canadien ou du palmarès américain la semaine prochaine (un des deux, à ton goût). Parmi les bonnes réponses reçues, DIX GAGNANTS seront tirés au sort, cinq pour le palmarès canadien, et cinq pour le palmarès américain. Ces personnes recevront chacun un 45 tours figurant au nombre des 15 premières positions de la semaine. Complète le coupon de participation ci-dessous et envoie-le à :

Concours Palmars, C.P. 2000, Lévis, P.Q.
(Ta lettre doit nous parvenir au plus tard le mardi)

La semaine prochaine, la première position du palmarès canadien ☐ du palmarès américain ☐

sera : (titre) (interprète)

Nom

Adresse

Ville Tél. :

GAGNANTS

Martin Poiré,	Lévis
André Dutil,	Lévis
Diane Turgeon,	Lévis
Laurier Lagonière,	Portneuf
Martine Parent,	Lévis
Alain Simard,	Montmorency
Danielle Lavoie,	Rimouski
Yvan Bélanger,	Rivière-du-Loup
Lise Beaudoin,	Bellechasse
Angèle Rondeau,	Lotbinière

L'Action financière

CANADIENNES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (P.C.) — La tendance s'est raffermie à la toute fin de la séance, hier, à la Bourse de Toronto, pour finalement transformer le déclin enregistré dans la matinée en une légère avance au moment de la clôture.

A l'indice, les industrielles ont progressé de 28 à 184,77; les pétroles de l'Ouest, de 1,22 à 199,78; et les métaux de base, de 93 à 115,66. Les aurifères ont baissé de 3,22 à 159,05.

Le volume des actions échangées a été de 2,035,000, soit le plus bas depuis le 10 octobre, comparativement à 2,450,000, mardi.

Les déclinés ont surpassé les gains par 248 à 232, tandis que 260 valeurs restaient inchangées.

Falconbridge a avancé de 2 à 14-1/2; Inco, de 1-2 à 4-1/2; et Sherritt, de 1-2 à 18-3/4.

Pitts a gagné 1 à 24-1/4. L'acmé Mining était sur la liste et a fermé à \$1.15 avec 3,000 actions.

Gaz Metropolitan est resté inchangé à 14-1/4. Camflo, inchangé à \$3.50; Murphy Oil a perdu 1-4 à 7-1/2; et Abel Black 1-8 à 6.

PLUS ACTIFS

TITRES LES

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes haut bas ferm. ch/g
Abithibi 64550	13 12 1/2 + 1/2
Alcan 22700	16 15 1/2 + 1/2
Can Pac 10710	10 10 1/2 + 1/2
Can Bw 10710	8 8 1/2 + 1/2
Fed Pac 13000	45 36 1/2 + 1/2

MINES

Norfolk 11000	49 39 49 + 11
Mattina 71110	29 27 29 + 2
Donalda 41500	33 32 33 + 1
Gunnar 39750	175 172 172 + 17
C. Malar 34500	43 37 43 + 6

PETROLES

N Davis 56000	21 18 21 + 2
Pernco 34200	11 9 11 + 2
Int Ref 21710	10 9 10 + 1
Chief 10670	12 11 12 + 1
Sponser 10400	30 30 30 - 10

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes haut bas ferm. ch/g
Abithibi 64550	13 12 1/2 + 1/2
Abithibi 710	25 23 23 + 2
Acres Ltd 19	10 10 10 + 1
2 G.F.M. 1	10 10 10 + 1
Agra veg 1760	9 9 9 + 1
Agrate 1750	11 11 11 + 1
Alcan Ind 700	12 12 12 + 1
Alta Gas T 450	41 41 41 + 1
Alta G D P 20	11 11 11 + 1
Algo Cent 2525	11 11 11 + 1
Algonia 55	76 76 76 + 1
Alecan 31	40 32 32 + 1
Alcan Ind 150	14 14 14 + 1
Alcan 250	15 15 15 + 1
Alcan 260	16 16 16 + 1
Alcan 270	17 17 17 + 1
Alcan 280	18 18 18 + 1
Alcan 290	19 19 19 + 1
Alcan 300	20 20 20 + 1
Alcan 310	21 21 21 + 1
Alcan 320	22 22 22 + 1
Alcan 330	23 23 23 + 1
Alcan 340	24 24 24 + 1
Alcan 350	25 25 25 + 1
Alcan 360	26 26 26 + 1
Alcan 370	27 27 27 + 1
Alcan 380	28 28 28 + 1
Alcan 390	29 29 29 + 1
Alcan 400	30 30 30 + 1
Alcan 410	31 31 31 + 1
Alcan 420	32 32 32 + 1
Alcan 430	33 33 33 + 1
Alcan 440	34 34 34 + 1
Alcan 450	35 35 35 + 1
Alcan 460	36 36 36 + 1
Alcan 470	37 37 37 + 1
Alcan 480	38 38 38 + 1
Alcan 490	39 39 39 + 1
Alcan 500	40 40 40 + 1
Alcan 510	41 41 41 + 1
Alcan 520	42 42 42 + 1
Alcan 530	43 43 43 + 1
Alcan 540	44 44 44 + 1
Alcan 550	45 45 45 + 1
Alcan 560	46 46 46 + 1
Alcan 570	47 47 47 + 1
Alcan 580	48 48 48 + 1
Alcan 590	49 49 49 + 1
Alcan 600	50 50 50 + 1
Alcan 610	51 51 51 + 1
Alcan 620	52 52 52 + 1
Alcan 630	53 53 53 + 1
Alcan 640	54 54 54 + 1
Alcan 650	55 55 55 + 1
Alcan 660	56 56 56 + 1
Alcan 670	57 57 57 + 1
Alcan 680	58 58 58 + 1
Alcan 690	59 59 59 + 1
Alcan 700	60 60 60 + 1
Alcan 710	61 61 61 + 1
Alcan 720	62 62 62 + 1
Alcan 730	63 63 63 + 1
Alcan 740	64 64 64 + 1
Alcan 750	65 65 65 + 1
Alcan 760	66 66 66 + 1
Alcan 770	67 67 67 + 1
Alcan 780	68 68 68 + 1
Alcan 790	69 69 69 + 1
Alcan 800	70 70 70 + 1
Alcan 810	71 71 71 + 1
Alcan 820	72 72 72 + 1
Alcan 830	73 73 73 + 1
Alcan 840	74 74 74 + 1
Alcan 850	75 75 75 + 1
Alcan 860	76 76 76 + 1
Alcan 870	77 77 77 + 1
Alcan 880	78 78 78 + 1
Alcan 890	79 79 79 + 1
Alcan 900	80 80 80 + 1
Alcan 910	81 81 81 + 1
Alcan 920	82 82 82 + 1
Alcan 930	83 83 83 + 1
Alcan 940	84 84 84 + 1
Alcan 950	85 85 85 + 1
Alcan 960	86 86 86 + 1
Alcan 970	87 87 87 + 1
Alcan 980	88 88 88 + 1
Alcan 990	89 89 89 + 1
Alcan 1000	90 90 90 + 1

Montréal

Tendance

MONTRÉAL (P.C.) — En dépit d'une reprise tardive, la Bourse de Montréal a clôturé hier en baisse, au terme d'une séance d'après-midi peu animée. Les pertes nettes ont porté sur les gains par 124 à 77.

L'indice combiné s'inscrivait à 177,91, en baisse de 20.

Dans les banques, la Commerce a repris 3-8 à 22-5-8, Toronto Dominion 1-4 à 23-3-4, Canadienne Nationale 1-4 à 12 et Royale 1-4 à 23-1-8, tandis que Nova Scotia se repliait de 7-8 à 23-7-8.

Aux industrielles, Russell et Sons a flechi de 1-2 à 17-1-2, Dominion Glas 3-4 à 17, Moore Corp. 5-8 à 34-4, Algoma Steel 1-2 à 14 et Simpson 1-2 à 21, tandis que Radco Engineering avançait d'un point à 34 et International Nickel 3-4 à 4-1-2.

Dans les services publics, International Utilities a reculé d'un point à 27-1-4, tandis que Trans-Canada Pipe Lines reprenait 3-4 à 31-2-2.

Dans les papiers, Fraser a repris un point à 28 et Abithibi 5-8 à 12-7-8.

Dans les mines et pétroles, Denison perdait 2 points à 47, et Noranda 3-4 à 34-1-2, tandis que Rio Algom reprenait 1-2 à 20.

Dans les spéculatives, la Bourse Canadienne, Phoenix reprenait 40 cents à 9-15.

L'indice, les industrielles ont flechi de 41 à 134,99, tandis que les bancaires reprenaient 63 à 192,64, les papiers 15 à 141,54.

Le volume sur les deux bourses s'inscrivait, à la clôture, à 1,134,800 actions contre 1,271,300 à la clôture de mardi.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes haut bas ferm. ch/g
Abithibi 64550	13 12 1/2 + 1/2
Alcan 22700	16 15 1/2 + 1/2
Can Pac 10710	10 10 1/2 + 1/2
Can Bw 10710	8 8 1/2 + 1/2
Fed Pac 13000	45 36 1/2 + 1/2

INDUSTRIELLES

Abithibi 64550	13 12 1/2 + 1/2
Abithibi 710	25 23 23 + 2
Acres Ltd 19	10 10 10 + 1
2 G.F.M. 1	10 10 10 + 1
Agra veg 1760	9 9 9 + 1
Agrate 1750	11 11 11 + 1
Alcan Ind 700	12 12 12 + 1
Alta Gas T 450	41 41 41 + 1
Alta G D P 20	11 11 11 + 1
Algo Cent 2525	11 11 11 + 1
Algonia 55	76 76 76 + 1
Alecan 31	40 32 32 + 1
Alcan Ind 150	14 14 14 + 1
Alcan 250	15 15 15 + 1
Alcan 260	16 16 16 + 1
Alcan 270	17 17 17 + 1
Alcan 280	18 18 18 + 1
Alcan 290	19 19 19 + 1
Alcan 300	20 20 20 + 1
Alcan 310	21 21 21 + 1
Alcan 320	22 22 22 + 1
Alcan 330	23 23 23 + 1
Alcan 340	24 24 24 + 1
Alcan 350	25 25 25 + 1
Alcan 360	26 26 26 + 1
Alcan 370	27 27 27 + 1
Alcan 380	28 28 28 + 1
Alcan 390	29 29 29 + 1
Alcan 400	30 30 30 + 1
Alcan 410	31 31 31 + 1
Alcan 420	32 32 32 + 1
Alcan 430	33 33 33 + 1
Alcan 440	34 34 34 + 1
Alcan 450	35 35 35 + 1
Alcan 460	36 36 36 + 1
Alcan 470	37 37 37 + 1
Alcan 480	38 38 38 + 1
Alcan 490	39 39 39 + 1
Alcan 500	40 40 40 + 1
Alcan 510	41 41 41 + 1
Alcan 520	42 42 42 + 1
Alcan 530	43 43 43 + 1
Alcan 540	44 44 44 + 1
Alcan 550	45 45 45 + 1
Alcan 560	46 46 46 + 1
Alcan 570	47 47 47 + 1
Alcan 580	48 48 48 + 1
Alcan 590	49 49 49 + 1
Alcan 600	50 50 50 + 1
Alcan 610	51 51 51 + 1
Alcan 620	52 52 52 + 1
Alcan 630	53 53 53 + 1
Alcan 640	54 54 54 + 1
Alcan 650	55 55 55 + 1
Alcan 660	56 56 56 + 1
Alcan 670	57 57 57 + 1
Alcan 680	58 58 58 + 1
Alcan 690	59 59 59 + 1
Alcan 700	60 60 60 + 1
Alcan 710	61 61 61 + 1
Alcan 720	62 62 62 + 1
Alcan 730	63 63 63 + 1
Alcan 740	64 64 64 + 1
Alcan 750	65 65 65 + 1
Alcan 760	66 66 66 + 1
Alcan 770	67 67 67 + 1
Alcan 780	68 68 68 + 1
Alcan 790	69 69 69 + 1
Alcan 800	70 70 70 + 1
Alcan 810	71 71 71 + 1
Alcan 820	72 72 72 + 1
Alcan 830	73 73 73 + 1
Alcan 840	74 74 74 + 1
Alcan 850	75 75 75 + 1
Alcan 860	76 76 76 + 1
Alcan 870	77 77 77 + 1
Alcan 880	78 78 78 + 1
Alcan 890	79 79 79 + 1
Alcan 900	80 80 80 + 1
Alcan 910	81 81 81 + 1
Alcan 920	82 82 82 + 1
Alcan 930	83 83 83 + 1
Alcan 940	84 84 84 + 1
Alcan 950	85 85 85 + 1
Alcan 960	86 86 86 + 1
Alcan 970	87 87 87 + 1
Alcan 980	88 88 88 + 1
Alcan 990	89 89 89 + 1
Alcan 1000	90 90 90 + 1

MINES

Norfolk 11000	49 39 49 + 11
Mattina 71110	29 27 29 + 2
Donalda 41500	33 32 33 + 1
Gunnar 39750	175 172 172 + 17
C. Malar 34500	43 37 43 + 6

COTATIONS INDUSTRIELLES

INDUSTRIELLES			
TITRES	ventes	haut	bas ferm.
Abithibi	28051	12	12 1/2
Abithibi 710	25	23	23 1/2
Acres Ltd	2405	14 1/2	27 1/2
Agra Veg C p p	200	7	7 1/2
Agrate	1750	9 1/2	10 1/2
Alcan Ind 700	15	30	30
Algonia 55	76	76	76
Alecan 31	40	32	32
Alcan Ind 150	14	14	14
Alcan 250	15	30	30
Alecan 260	16	12 1/2	12 1/2
Alcan 270	17	27	27
Alcan 280	18	30 1/2	30 1/2
Alcan 290	19	30 1/2	30 1/2
Alcan 300	20	30 1/2	30 1/2
Alcan 310	21	30 1/2	30 1/2
Alcan 320	22	30 1/2	30 1/2
Alcan 330	23	30 1/2	30 1/2
Alcan 340	24	30 1/2	30 1/2
Alcan 350	25	30 1/2	30 1/2
Alcan 360	26	30 1/2	30 1/2
Alcan 370	27	30 1/2	30 1/2
Alcan 380	28	30 1/2	30 1/2
Alcan 390	29	30 1/2	30 1/2
Alcan 400	30	30 1/2	30 1/2
Alcan 410	31	30 1/2	30 1/2
Alcan 420	32	30 1/2	30 1/2
Alcan 430	33	30 1/2	30 1/2
Alcan 440	34	30 1/2	30 1/2
Alcan 450	35	30 1/2	30 1/2
Alcan 460	36	30 1/2	30 1/2
Alcan 470	37	30 1/2	30 1/2
Alcan 480	38	30 1/2	30 1/2
Alcan 490	39	30 1/2	30 1/2
Alcan 500	40	30 1/2	30 1/2
Alcan 510	41	30 1/2	30 1/2
Alcan 520	42	30 1/2	30 1/2
Alcan 530	43	30 1/2	30 1/2
Alcan 540	44	30 1/2	30 1/2
Alcan 550	45	30 1/2	30 1/2
Alcan 560	46	30 1/2	30 1/2
Alcan 570	47	30 1/2	30 1/2
Alcan 580	48	30 1/2	30 1/2
Alcan 590	49	30 1/2	30 1/2
Alcan 600	50	30 1/2	30 1/2
Alcan 610	51	30 1/2	30 1/2
Alcan 620	52	30 1/2	30 1/2
Alcan 630	53	30 1/2	30 1/2
Alcan 640	54	30 1/2	30 1/2
Alcan 650	55	30 1/2	30 1/2
Alcan 660	56	30 1/2	30 1/2
Alcan 670	57	30 1/2	30 1/2
Alcan 680	58	30 1/2	30 1/2
Alcan 690	59	30 1/2	30 1/2
Alcan 700	60	30 1/2	30 1/2
Alcan 710	61	30 1/2	30 1/2
Alcan 720	62	30 1/2	30 1/2
Alcan 730	63	30 1/2	30 1/2
Alcan 740	64	30 1/2	30 1/2
Alcan 750	65	30 1/2	30 1/2
Alcan 760	66	30 1/2	30 1/2
Alcan 770	67	30 1/2	30 1/2
Alcan 780	68	30 1/2	30 1/2
Alcan 790	69	30 1/2	30 1/2
Alcan 800	70	30 1/2	30 1/2
Alcan 810	71	30 1/2	30 1/2
Alcan 820	72	30 1/2	30 1/2
Alcan 830	73	30 1/2	30 1/2
Alcan 840	74	30 1/2	30 1/2
Alcan 850	75	30 1/2	30 1/2
Alcan 860	76	30 1/2	30 1/2
Alcan 870	77	30 1/2	30 1/2
Alcan 880	78	30 1/2	30 1/2
Alcan 890	79	30 1/2	30 1/2
Alcan 900	80	30 1/2	30 1/2
Alcan 910	81	30 1/2	30 1/2
Alcan 920	82	30 1/2	30 1/2
Alcan 930	83	30 1/2	30 1/2
Alcan 940	84	30 1/2	30 1/2
Alcan 950	85	30 1/2	30 1/2
Alcan 960	86	30 1/2	30 1/2
Alcan 970	87	30 1/2	30 1/2
Alcan 980	88	30 1/2	30 1/2
Alcan 990	89	30 1/2	30 1/2
Alcan 1000	90	30 1/2	30 1/2

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

"L'ordre dans l'ordre ou bien le désordre dans le sang"

(Caouette)

(par Michel RIOUX)
SAINT-FOY. — "Si on ne réussit pas à instaurer l'ordre dans l'ordre, on va se ramasser avec le désordre dans le sang", a prophétisé, hier soir, le chef du Ralliement des créditistes, M. René Caouette, alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Saint-Foy.

"Et si on ne se décide pas à se décroiser les bras, à continuer le leader créditiste, on va se faire décroiser, puis vite à part ça. Si nous voulons sauver ce que nous pouvons encore sauver, sauvons-le, ça presse".

M. Caouette s'est livré, devant ses auditeurs, à une profession de foi envers le fédéralisme et la libre entreprise, s'en prenant à ceux qui prônent l'autodétermination et défendant les bienfaits de l'initiative personnelle dans le système économique.

AUTODÉTERMINATION

On peut s'autodéterminer quand on a les moyens de le faire, a dit en substance le député de Témiscamingue; si on ne les a pas, il est futile et oiseux d'y croire, a-t-il lancé à ceux qui prônent un Québec souverain. Il a cité l'exemple de la France et de l'Inde pour prouver ses assertions. "En France, ils s'autodéterminent, correct. Mais quand j'y suis allé

l'année passée, j'ai vu, à 25 milles de Paris, des femmes qui portaient encore des sabots dans leurs pieds et des boeufs qui tiraient des charrues".

Quant à l'Inde, M. Caouette a demandé à ses auditeurs s'ils connaissaient Gandhi. "Vous savez, le gars qui jeunait pour l'indépendance de son pays. Il aurait mieux fait de tuer les vaches sacrées et de les manger pour s'enrichir; il aurait pu ensuite montrer aux Indiens à travailler plus qu'un quart d'heure par jour". Ces deux exemples devraient convaincre les tenants de l'autodétermination.

Après avoir affirmé que tout le monde comprenait le langage de la piastre, M. Caouette a fait lire son auditoire la lettre adressée au ministre René Lévesque par le député de Témiscamingue, s'en prenant à ceux qui prônent l'autodétermination et défendant les bienfaits de l'initiative personnelle dans le système économique.

Après avoir affirmé que notre problème n'en était pas un de langue mais d'économie, le chef créditiste s'en est pris aux "hebeles" qui nous amusent pendant que les financiers font de l'argent. Il a dénoncé le système d'éducation qui a prévalu longtemps au Québec pour stigmatiser cet état de choses. "Pendant qu'on apprenait une série de dates de l'histoire du Canada, que Daniel avait été mangé dans la fosse aux Lions et que Joseph avait été

vendu par ses frères, en Ontario, ils apprenaient que 2 plus 2 ça fait 4, et que plus 1 d'intérêt, ça fait 5".

LIBRE ENTREPRISE

Pour M. Caouette, rien ne vaut la libre entreprise. "Nous croyons à l'entreprise privée, c'est-à-dire à l'entreprise personnelle, à l'entreprise privée. Ce ne sont pas les mesures gouvernementales qui développent un pays". Donnant en exemple les pays socialistes, il a dit qu'on y décourage l'entreprise privée, quand on ne la fait pas mourir.

Il a par ailleurs loué le travail effectué depuis 7 ans par les députés créditistes à la Chambre des Communes, où plusieurs mesures ont amélioré la situation du français. "Je n'ai pas prononcé un seul discours en anglais depuis que je suis là", a-t-il affirmé. "A ridiculiser les députés du Québec qui, durant 20, 30 et 35 ans ont été à Ottawa à user leurs "fonds de culottes sur les bancs" sans comprendre un mot d'anglais et sans se lever pour exiger qu'on parle français".

Quant à la doctrine du Crédit social, M. Caouette s'y est montré fidèle, glissant dans son discours la célèbre phrase: "rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable". Pour terminer en parodiant Victor Hugo: "S'il n'est resté qu'un, je serai celui-là".

Rien n'est décidé concernant la construction de Manic 3 par l'Hydro-Québec ou l'entreprise privée

— Allard

QUEBEC (P.C.) — "Jusqu'à maintenant, aucune décision n'a été prise", a déclaré le ministre de l'Énergie, M. Jean Lesage, qui avait demandé si "le ministre est bien sensibilisé à l'opportunité qu'il y aurait de continuer de confier ces travaux

aux ingénieurs absolument compétents de l'Hydro-Québec, permettant ainsi l'utilisation d'un équipement très dispendieux, très coûteux, qui est la propriété de l'Hydro-Québec".

Il me semble, a ajouté M. Lesage, que c'est un argument qui devrait peser très lourd dans la balance.

"Assurément", a répliqué M. Allard.

Sur ce, M. Allard a dit ne pas être au courant de toutes les idées qu'entretient le président de l'Hydro-Québec.

Que les enseignants ne se sentent pas liés par la décision des commissaires

(Laliberté)

Par Claude Marsolais
QUEBEC — Le président de la CEQ nous a déclaré qu'il ne se sentait plus personnellement lié par la décision de la Fédération des commissions scolaires d'interdire aux enseignants d'exprimer une opinion personnelle à caractère politique ou religieux, dans l'exercice de leurs fonctions.

"De plus, s'il n'y a pas eu vraiment de débats sur cette question importante au cours du congrès de la FCSCQ et que le président était libre d'accepter toute proposition comme un vœu ou une résolution, je demanderais, aux enseignants de se sentir non liés par cette décision".

M. Raymond Laliberté doit émettre une communication publique à ce sujet aussitôt que la Fédération aura bien voulu transmettre le texte de la résolution qu'il attend depuis lundi.

A première vue, il estime que la décision

de la Fédération signifie qu'on demande aux enseignants d'être à la remorque de la société, c'est-à-dire de n'exprimer que les idées acceptées par la société. "Cela démontre que les commissaires d'écoles s'identifient aux gens apeurés".

Le président de la CEQ fait une démarcation entre la propagande et l'information. Selon lui, l'enseignant n'a pas droit de faire de la propagande politique ou religieuse devant les élèves "mais cela ne l'empêche pas de dire à ses élèves honnêtement pourquoi il partage telle ou telle conviction".

"Sur la question nationaliste, on ne peut pas s'attendre à ce qu'un professeur sympathique aux idées fédéralistes les prône en classe, pas plus que celui ayant des idées souverainistes", affirme-t-il.

Pour tout dire, M. Laliberté constate que cette résolution dénote un esprit terriblement étroit.

Aide aux religieux

MONTREAL (P.C.) — Beaucoup de gens s'adressent aux prêtres et aux ministres lorsqu'ils ont besoin d'aide. Mais que font les membres du clergé qui ont eux-mêmes besoin d'être aidés?

Jusqu'à tout récemment, ils devaient s'adresser à leurs collègues ou à leurs supérieurs, ou encore demander le secours d'agences ou de cliniques professionnelles. Depuis septembre dernier, cependant, un centre unique en son genre en Amérique du Nord a été créé à Montréal, offrant une aide psychologique aux religieux. A cause de la nature même de la vie religieuse et du caractère des personnes qui y sont attirées, "il y a beaucoup de souffrances, des souffrances parfaitement inutiles", déclare le Dr Lucien Auger, l'un des directeurs du Centre interdisciplinaire de Montréal.

"Ainsi, une jeune femme qui est venue nous consulter était entrée au couvent pour expier les péchés qu'elle avait commis lorsqu'elle était jeune, en ayant des relations sexuelles avec ses frères. La vie religieuse ne lui convenait pas, et elle était malheureuse depuis 20 ans. "Pour être productif, le prêtre ou la religieuse doit être d'accord avec lui-même ou elle-même. Nous essayons de les aider à développer leurs possibilités tout en solutionnant leurs problèmes".

L'idée première de ce centre a été conçue il y a un an par un groupe de psychologues qui réalisaient la nécessité d'un service pouvant répondre aux problèmes particuliers du clergé. Le Centre interdisciplinaire est une organisation autonome. Son personnel se compose de 15 employés à plein temps, dont 11 psychologues, conseillers et chercheurs.

Des centres du même genre existent déjà à New York et Chicago, mais ils sont subventionnés par les diocèses catholiques locaux.

La réaction qu'on soulève les symposiums tenus dans toute la province par le centre semblent indiquer au moins un certain intérêt dans ce genre de travail. Les psychologues qui assistent à ces symposiums d'"animation sociale" prononcent des causeries touchant la vie individuelle et communautaire, et de quelle façon cette vie est affectée par les vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté.

Les frais d'inscription aux symposiums et les honoraires de \$15 l'heure payés par les patients qui viennent demander des consultations servent en partie à couvrir les coûts d'administration de ce service, lesquels, dit le Dr Auger, s'élèveront à environ \$100,000, cette année.

Sentence arbitrale rendue dans le secteur de l'industrie laitière

QUEBEC — (M.R.) — Le tribunal d'arbitrage de la Régie des marchés agricoles vient de rendre une sentence arbitrale concernant le secteur de l'industrie laitière.

Dans sa sentence, le tribunal respecte le désir des parties en cause de tenter un règlement de leur différend concernant les prix applicables dans les zones B et C avant d'avoir recours à la conciliation ou à l'arbitrage. Il ne statue donc que sur le prix que l'acheteur devra payer aux producteurs-fournisseurs pour le lait livré à la fabrique dans la zone A et

ce, durant une période s'étendant entre le 1er août 1969 et le 15 avril 1970. Ces prix seront donc les suivants: \$3.68 et \$3.55 les cents livres pour le lait de qualité A et de qualité B livré en vrac; et \$3.58 et \$3.45 les cents livres pour le lait de qualité A et de qualité B livré en bidon. Le prix de la crème demeure cependant fixé à \$0.69 la livre de gras.

Le tribunal stipule également que l'acheteur devra procéder à une épreuve de qualité au moins tous les trois mois sur le lait dont il prend livraison; si un tel contrôle n'est pas ef-

fectue, le producteur sera tenu de payer au producteur un prix minimum équivalent à celui du lait de qualité A.

Le différend

Le différend opposait la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et deux groupes d'acheteurs, l'un composé de marchands de lait industriel, régis par le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec et représentés par le Conseil de l'industrie laitière, l'autre constitué par les coopératives agricoles, les syndicats coopératifs d'agriculteurs et les associations coopératives d'agriculteurs, et qui étaient représentés par la Coopérative fédérée du Québec.

Ce différend portait principalement sur le prix du lait livré aux acheteurs ainsi que sur le découpage de zones dépendant de la localisation des usines. Sur ce dernier point, les parties en étaient venues à une entente que le tribunal a tout simplement ratifiée.

Les zones

La zone A comprend les comtés municipaux qui ne sont pas compris dans les zones B et C.

La zone B comprend les comtés municipaux de Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Papineau, Hull, Lac-St-Jean Est et Lac-St-Jean Ouest, Chicoutimi, Charlevoix Est, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia.

La zone C comprend les comtés municipaux d'Abitibi, de Labelle, Matane, Bonaventure, Gaspé et Gaspé Est.

Pour rendre sa sentence, le tribunal a tenu compte de certaines considérations. Les principales concernent les effets néfastes qu'un changement trop radical des prix pourrait avoir sur la position financière d'un secteur considérable de l'industrie laitière, l'importance de la production laitière dans la zone A, les implications des augmentations continues des cours de production tant pour les producteurs que pour les acheteurs et enfin, les réalités économiques qui en découlent.

L'oecuménisme c'est plus que la liturgie

OTTAWA. — (P.C.) L'oecuménisme est une action qui n'englobe pas uniquement la liturgie, a déclaré hier, Mgr Antoine Haecault, évêque de Saint-Basile, au cours d'une conférence de presse donnée à Ottawa.

Toutefois, dit-il, il semble que les Églises ne progressent pas assez vite dans ce sens.

Mgr Haecault, qui est actuellement dans la capitale fédérale, où il participe à une rencontre des évêques canadiens, a néanmoins souligné certains progrès réalisés au cours des dernières années.

Il a parlé d'échanges de professeurs de religion, de partage de centres paroissiaux entre catholiques et protestants, et de prises de positions communes des Églises sur des problèmes comme celui de la faim et de la pauvreté.

La conférence des évêques a débuté mardi et prendra fin vendredi.

Proulx adhère au PQ en disant: "C'est la fin des deux partis traditionnels"

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — M. Jérôme Proulx, député de St-Jean qui avait démissionné de l'Union nationale en raison du bill 63 a annoncé hier qu'il joignait les rangs du Parti québécois en disant: "Le projet de loi no 63 et ses conséquences nombreuses, indiquent à mon avis, la fin d'une époque, celle de deux partis traditionnels, sous leur forme actuelle. Ce projet de loi a eu pour effet de briser cette barrière qui distinguait et différenciail les vieux partis".

Dans le grand Salon rouge qui logeait anciennement le Conseil législatif, M. Proulx qui s'était vu refuser l'accès de la salle de conférence de presse du gouvernement a déclaré devant le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, que "ce qui caractérisait l'Union nationale depuis 1963 disparaît soudainement; cette notion fondamentale qui s'appelle nationalisme n'existe plus dans ce parti".

Le député de St-Jean, très détendu depuis sa démission de l'UN a déclaré que les deux partis traditionnels coupés d'une importante partie de la population et particulièrement de sa jeunesse se sont fusionnés sur un problème "aussi vital, sur cette question fondamentale qu'est la langue et la culture d'une collectivité".

"On pourrait appeler cette nouvelle coalition l'Union nationale libérale, tellement leurs membres se ressemblent par leur langage, leur esprit, leur mentalité et leur façon de saisir le réel" a dit M. Proulx.

Le député démissionnaire a résumé la situation en affirmant: "L'Union nationale a fait son lit, elle y a invité le parti libéral, ils s'y sont couchés et endormis. Soulignant que toute la collectivité québécoise était menacée dans son identité, M. Proulx a déclaré que le gouvernement avait agi précipitamment dans le sens contraire à celui qui aurait dû être le sien.

"Nous avons en fait un gouvernement bicephale dirigé par deux autorités soit par un premier ministre qui a été élu par un congrès de 1,400 personnes et un chef de l'opposition qui est provisoire. Ces deux vieilles formations politiques que sont l'Union nationale et le Parti libéral s'effritent graduellement parce que coupées de leur base traditionnelle, elles correspondent de moins en moins à la réalité politique et sociale québécoise".

Parlant plus spécifiquement de la lan-

gue, M. Proulx a dit "que la langue d'enseignement relève à mon avis de l'Etat, de la nation qui en est une source régulatrice et génératrice. Affirmer sans nuance que le choix de la langue d'enseignement est un droit individuel c'est nier l'appartenance congénitale d'une personne à son groupe. Ce serait laisser la nation se désintégrer par voie de conséquence".

M. Jérôme Proulx a comparé la situation en disant: "La langue a toujours été au Québec un lieu d'assemblage comme pour les Noirs la négritude est un point de rencontre et de retrouvailles".

Faisant état de choix qui s'offraient à lui avant de démissionner de l'UN, M. Proulx a déclaré: "Selon moi, se présenter aux Québécois deux solutions, deux voies qui sont claires et simples: d'une part, deux partis traditionnalistes et fédéralistes, identiques dans leur forme, dans leurs structures, par leurs membres et leur façon d'agir, et dans leur programme surtout depuis que M. Bertrand dirige le gouvernement. D'autre part un parti nouveau avec une approche moderne des problèmes, avec des structures nouvelles, des moyens de financement différents, avec des bases électorales plus profondément dans la population, un parti qui correspond en même temps à une jeunesse très exigeante et très évoluée, et à une population adulte qui a, elle aussi ses exigences, qui a besoin de neuf, d'air frais, de ce que ne peuvent, en somme, leur offrir les partis traditionnels".

M. Proulx a poursuivi en disant qu'il était entré dans l'Union nationale parce qu'il croyait à la nécessité d'un gouvernement fort, autonome et ouvert à la possibilité de la souveraineté du Québec. Le député a soutenu que depuis le départ de M. Daniel Johnson, l'Union nationale avait oublié "Egalité ou indépendance".

"Il n'y a pas d'autre solution réelle que de se rallier au PQ a conclu M. Proulx, en ajoutant: "L'Union nationale a refusé de se battre pour l'égalité; j'ai donc décidé moi de me battre pour l'indépendance, pour la souveraineté des Québécois".

En commentant l'adhésion de M. Proulx au Parti québécois, M. René Lévesque a déclaré entre autres que depuis la présentation du bill 63 les cartes du Parti québécois s'étaient vendues au rythme de 2,000 par semaine au lieu du chiffre habituel de 700.

Lévesque accuse Bourassa de semer dans la population une espèce d'urgence-panique

(par Claude Marsolais)

QUEBEC. — Au cours d'un panel avec les étudiants du CEGEP Limoilou, M. René Lévesque a accusé hier M. Robert Bourassa, candidat à la chefferie du parti libéral, de développer dans la population une espèce d'urgence-panique.

"M. Bourassa est d'avis qu'il ne faudrait pas toucher au secteur public dans les années 1970 mais s'en occuper de toute urgence dans la décennie 1980. Je présume que M. Bourassa voudrait demander aux Américains de venir nous développer, j'appelle cela de la schizophrénie et de l'irresponsabilité". Il faudrait lécher les bottes des autres sans être trop sûrs de notre coup".

Reprenant les grandes lignes de son parti en matière économique, M. Lévesque soutient que pour attirer les investissements, il faut commencer par créer son propre développement. Selon lui, les premiers outils de développement économique se retrouvent par la fiscalité qui représente \$6 milliards annuellement pour la seule province de Québec. "Actuellement, dit-il, il y a un gaspillage national par le double emploi des ministères, par le budget de la Défense et par les chicanes, comme le site de l'aéroport international et le parc Forillon".

Contrairement à certaines affirmations qu'aurait faites M. Bourassa en privé, M. Lévesque

a nié catégoriquement que le Parti québécois ait abandonné l'idée d'une communauté monétaire afin de créer une monnaie québécoise. Il a ajouté que son parti proposait toujours une association avec le reste du Canada, du genre Marché commun.

PRESENT DANS 100 COMTES

Notant que son parti était enraciné au niveau de cent comtes sur 108, le député de Laurier a dit qu'il y aura en fin de semaine prochaine au moins 25 candidats connus pour les prochaines élections. De plus, il a appris aux étudiants que le programme modifié du P.Q. sera réimprimé et distribué d'ici un mois.

CHEZ HENRI TURCOTTE LTEE

Vente de meubles et d'appareils ménagers

Cuisinières électriques 3 feux, pour courant 220 volts	\$99.95
Cuisinières électriques 4 feux, pour courant 220 volts	\$119.95
Refrigerateur 5 Pi. Cu. dessus fini Formica	\$99.95
Refrigerateur 9 Pi. Cu. Automatique par bouton-poussoir	\$192.95
Refrigerateurs 12 P. Cu. Automatique par bouton-poussoir	\$184.95
Lessiveuse Essoreuse, Sécheuse combinée	\$148.00
Mobiliers de cuisine 3 pièces	\$49.95
Fauteuil de repos berçant, recouvert de cuir, couleurs au choix	\$29.95
Fauteuils berçants pour enfant recouverts de cuir ou de matériel	\$17.95

EAS PRIX GARANTIS SUR
MOBIERS CHESTERFIELD, MOBILIER DE DIVAN-LIT, MOBILIERS DE CUISINE ET PETITS APPAREILS ELECTRO-MENAGERS DE DINETTE, MOBILIERS DE CHAMBRE.

Facilités de paiement pour convenir à votre budget.



Tél. : 529-3365

Membres de la Corporation des Marchands de Meubles du Québec.
STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS PRES DU MAGASIN

créations florales

23, rue Boudé,
Québec.

Les Fleurs...
signifient un
message
de douceur
et d'amour.

VOTRE CHIRO VOUS RESPOND !

Q.—Docteur, pourriez-vous m'expliquer pourquoi j'ai des engourdissements et des douleurs dans les mains, surtout le matin ?

R.—Avec les seuls symptômes que vous mentionnez, je ne puis dire exactement ce dont vous souffrez. Cependant, on retrouve surtout ces maux chez les patients souffrant de pincements de nerfs dans la région cervicale (cou).
Bonne chance.

Dr J.-Robert Coulombe
chiropraticien

Faites parvenir vos questions à :
CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 527-0235
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

Il faut être artiste pour faire des corbeilles de fruits et friandises de chez Bardou

Nous sommes trois frères de leur, exultant, il en est de si étonnantes pour celui qui la reçoit.

Vos parents et amis seront ravis de le recevoir à Noël.

Bardou & Fils Ltée

1040, av. Cartier 525-8135 487, rue Couillard 522-7094
ou service des Québécois depuis 1923



Aucun renfort pour ce soir

PROVIDENCE (Par téléphone de Jean Pouliot) — Les Reds de Providence qui ont annulé 3-3 hier, n'auront que trois points de retard sur les As de Québec lorsque les deux équipes s'affronteront ce soir à l'Aréna du Rhode-Island. Il est définitif que Claude Charrière ne s'alignera pour le club de Turk Broda car sa présence est plus importante avec les Jersey Devils qu'avec les As. Si Charrière portait les couleurs de l'équipe québécoise, il aurait à disputer quatre matchs en quatre joutes, ce qui est trop demandé à un athlète.

Turk Broda ne s'en fait pas outre mesure avec la pénurie de joueurs. Il a déjà disputé une partie avec seulement un gardien de buts et dix joueurs, alors que présentement il peut compter sur deux cerbères et quatorze joueurs. Paul Cates a pratiqué à la défense et à l'avant et si un membre d'un trio régulier ne fait pas l'affaire, Cates sera utilisé comme joueur d'avant.

Alailleurs, dans la ligue Américaine, les Kings de Springfield sont privés des services de Bob Goring et Mike Corrigan, deux talentueux joueurs qui ont été rappelés par Los Angeles.

Les Black Hawks et les Rangers gardent le vent dans leurs voiles



CHICAGO (PA) — Lou Angotti a marqué deux buts et le gardien Tony Esposito a enregistré son quatrième blanchissage de la saison mercredi alors que les Black Hawks de Chicago ont écarté les Kings de Los Angeles 8-0 dans un match inter-division de la ligue Nationale de hockey.

Bobby Hull, Stan Mikita, Gerry Pinder et Phil Martin ont compté les autres buts des Black Hawks devant une foule de 16.666.

La victoire porte à 10 le nombre de joutes consécutives sans défaite, soit huit victoires et deux matches nuls et elle assure aux Hawks la quatrième position de la Division de l'Est, avec un point d'avance sur le Detroit.

Hull a donné à Esposito l'opiniâtreté, à 15:44 au cours de la première période. Mikita porta l'avance à deux points au tout début de la deuxième période et Angotti

Esposito n'a accordé que 23 buts en 14 joutes.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Chicago, B. Hull (2) — 15:44
(Angotti, Esposito) C 7:30, Jarrett C 19:58.

Deuxième période
2-Chicago, Mikita (8) — 2:23
(Mikita, Maki) — 2:23
3-Chicago, Angotti (6) — 9:18
(B. Hull, Martin) — 9:18
4-Chicago, Angotti (7) — 16:24
(R. Hull, Jarrett) — 16:24
5-Chicago, Esposito (LA 3:12, Jarrett C 6:30, Lonsberry LA 1:20, Angotti C 7:12, Goring LA 7:22, Mikita C 11:12).

Troisième période
5-Chicago, Pinder (6) — 3:18
(Mikita, Stapleton) — 3:18
6-Chicago, Martin (5) — 11:21
(D. Hull, Jarrett) — 11:21
Punitions: Angotti C 3:11, Mar-cotte C 15:44.

Lancers: Los Angeles 12 9 11 — 23
Chicago 7 11 17 — 35
Gardiens: Desjardins, Los Angeles; Esposito, Chicago.
ASSISTANCE: 16.666.

NEUF SANS ECHEC
NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont porté à neuf leur série de matches sans défaite en blanchissant les

Bruins de Boston 3-0 mercredi soir, dans la ligue Nationale de hockey.

Les recrues Bill Fairbairn et Brad Park et le vétéran Orland Kurtenbach ont complété le score pour les Rangers.

Le gardien Ed Giacomin a enregistré son troisième blanchissage de la saison alors que les meneurs dans la division Est ont complètement dominé le jeu.

Les neuf matches sans défaite représentent la plus longue série victorieuse des Rangers en plus de 10 ans, soit en 1957-58.

New York a pris les devants dès le premier 20 sur les buts de Fairbairn et de Park, et Kurtenbach a compté le sien à la troisième, sur un jeu de puissance, tout comme celui de Park.

C'était le premier but pour le géant Kurtenbach en deux saisons. Il avait pris part à seulement deux joutes la saison

dernière. Hier soir, il a remplacé le centre Jean Ratelle, blessé au coude gauche durant l'exercice.

SOMMAIRE
1-Première période
1-New York, Fairbairn (6) — 17:01
(Bacon, Tkaczuk) — 17:01
2-New York, Park (5) — 18:16
(Tkaczuk, Gilbert) — 18:16
Punitions: Seiling NY 2:21, McKenzie B 10:53, Brown NY 12:31, Smith B 13:45, Bacon NY, Orr B 14:09, mureurs, Seiling NY, Esposito B 19:54.

Deuxième période
2-New York, Kurtenbach (1) — 5:38
(Hadfield, Gilbert) — 5:38
Punitions: Bucky B 4:53, Fairbairn NY 8:12, Sanderson B 9:30, Kurtenbach NY 10:20, Loretz B 14:12.

Troisième période
Aucun but
Punitions: Brown NY 8:00, 14:07, Smith B 10:42, Callahan B 14:07, Orr B 16:22, McKenzie B majeure, nouv. cond. 16:22.

Lancers: Boston 11 6 7 — 24
New York 5 12 10 — 27
Gardiens: Johnston, Boston; Giacomin, New York.
ASSISTANCE: 17.259.

BUNNY EST CATEGORIQUE

Par STERLING TAYLOR

TORONTO (PC) — J.-F. Bunny Ahearne, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, a déclaré mercredi qu'il serait "vraiment fou" de la part de Hockey Canada de tenter d'aligner plusieurs pros sur l'équipe nationale.

Je prendrais personnellement les mesures nécessaires pour les empêcher et les Européens ne l'accepteraient jamais de toute façon, a ajouté Ahearne au cours d'une entrevue.

Il commentait les récentes accusations du journal soviétique Pravda selon lesquelles les Canadiens s'arrangeraient pour aligner des pros lors du tournoi mondial en 1970.

J'ai la parole du président de Hockey Canada, Charles Hay et de Gordon Jukes, de l'Association canadienne de hockey amateur qui l'équipe canadienne utilisera seulement neuf pros et pas plus pour le tournoi de 1970, a-t-il ajouté.

La FIHG avait approuvé en juillet dernier l'usage de neuf pros par équipe pour le tournoi de 1970 en autant qu'ils n'aient pas joué dans la ligue Nationale de hockey à compter du 10 février 1970.

II AMATEURS
"Le Canada doit aligner 11 joueurs qui n'ont jamais eu de statut professionnel. C'est l'entente que j'ai faite avec les organisateurs canadiens et c'est la seule qui doit être respectée", a-t-il précisé.

Ahearne avait déclaré plus tôt que le Comité olympique international pourrait peut-être forcer la FIHG à changer sa position en rendant inéligible aux compétitions olympiques toute équipe amateur qui jouerait contre des professionnels.

"Mais je n'ai rien entendu de la sorte de la part du COI et je ne crois pas qu'il le fasse. Après tout, le Canada utilise d'anciens pros depuis plusieurs années et aucune équipe n'a été déclarée inéligible".

Il a néanmoins souligné qu'une telle directive du COI, ou même la rumeur d'une telle directive, l'obligerait à demander une réunion extraordinaire de la FIHG.

Ahearne était de passage à Toronto après une visite à Denver, dans le Colorado.

tôt que le Comité olympique international pourrait peut-être forcer la FIHG à changer sa position en rendant inéligible aux compétitions olympiques toute équipe amateur qui jouerait contre des professionnels.

"Mais je n'ai rien entendu de la sorte de la part du COI et je ne crois pas qu'il le fasse. Après tout, le Canada utilise d'anciens pros depuis plusieurs années et aucune équipe n'a été déclarée inéligible".

Il a néanmoins souligné qu'une telle directive du COI, ou même la rumeur d'une telle directive, l'obligerait à demander une réunion extraordinaire de la FIHG.

Ahearne était de passage à Toronto après une visite à Denver, dans le Colorado.

Le 200e but de Backstrom terrasse les Maple Leafs

TORONTO (P.C.) — Serge Savard et Ralph Backstrom ont marqué un but chacun à la 3e période et les Canadiens de Montréal ont disposé des Maple Leafs de Toronto 3-1 devant 16.485 spectateurs.

Robert Rousseau a compté le premier but du tricolore, à la première période et Paul Henderson a égalé les chances quelques minutes plus tard.

Savard a compté au début de la dernière reprise sur un lancer frappé de 50 pieds. Backstrom a enfilé son 200e but de sa carrière avec un lancer d'une dizaine de pieds à la droite de Bruce Gamble.

Montréal a eu le meilleur dans l'échange des lancers, 38 contre 28 pour les Maple Leafs qui ont reçu six des 13 punitions mineures. Norm Ullman a reçu une mineure à la troisième période et une mauvaise conduite pour avoir protesté la décision de l'arbitre.

Toronto a eu l'avantage du jeu au cours des deux premières périodes alors que le trio Henderson, Dave Keon et Bob Pulford a eu quelques bonnes chances de compter.

Henderson a compté sur une échappée après avoir raté deux chances à quelques pieds du but de Lorne Worsley.

Savard et Jacques Laperrière ont brillé à la ligne bleue du tricolore tandis que Jim Dorey a joué une de ses meilleures parties à la défensive du Toronto.

COMMENTAIRES
Les Canadiens de Montréal ont ajouté un autre joueur à leur alignement — Dame Chance.

Alors que Savard se trouvait juste à l'intérieur de la ligne bleue des Leafs il a décoché un lancer que le gardien des Leafs Bruce Gamble a qualifié de "pas particulièrement difficile". Keon a tenté d'arrêter la rondelle mais l'a fait dévier derrière Gamble.

"Il a essayé de l'arrêter, a expliqué Savard. Une chance qu'il a fait cela parce que je ne crois pas que ça aurait été un but".

L'instructeur Claude Ruel, des Canadiens a déclaré que ce but avait été le point tournant du match. Il a ajouté que les Leafs avaient joué une de leur meilleures parties.

Le gardien Lorne Worsley, du Tricolore, a abondé dans le même sens que Ruel, ajoutant que Toronto avait forcé le jeu dans la dernière période. Il a précisé avoir été constamment ennuyé par Paul Henderson, qui a marqué l'unique but des Leafs.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Philadelphie, Sutherland (4) — 1:20
(Van Impe, Johnson) — 1:20
2-Detroit, Bergman (2) — 11:50
(Stankowski, Bann) — 11:50
Punitions: Carls Phil 4:24, Harris D 17:36, Van Impe Phil 19:30.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Dea D 4:46, Gendron Phil 8:14, Parent, Phil 11:50.

Troisième période
Aucun but
Punitions: Aucune.

Lancers: Detroit 16 12 10 — 38
Philadelphie 15 8 8 — 31
Gardiens: Crozier, Detroit; Parent, Philadelphie.
ASSISTANCE: 14.463.

MINNEAPOLIS (PA) — Wal-ly Boyer des Pingouins de Pittsburgh a fait match nul à 9-24 de la troisième période en expédiant une passe de Glen Sather dans les airs pour la voir ensuite retomber derrière Cesa-ri Maniogo du North Star, dans la joute de mercredi de la ligue Nationale de hockey.

Jim Morrison, Val Fonteyne et Dean Prentice ont été les autres compteurs du Pittsburgh alors que Danny Grant, Bob Barlow, Bill Goldsworthy et Billy Collins marquaient les buts du Minnesota.

Le but de Goyer a surpris Maniogo à cinq pieds de ses filets.

A la fin de la première période, le pointage était égal à 2-2 puis, à la fin de la deuxième, les joueurs avaient encore fait l'égalité à 3-3.

Mais, à 1:43 de la troisième, Goldsworthy accorda l'avance au Minnesota sur une passe de Tommy Williams.

Les North Stars avaient obtenu rapidement une avance de 2 à 0 au cours de la première période, grâce à des buts de Grant et Barlow.

A 3:44, Grant marqua sur un lancer-frappe de 40 pieds suivi, deux minutes plus tard, par Barlow, qui plaça la rondelle dans les filets du Pittsburgh.

"Chaque fois que je levais la tête j'avais la rondelle", Henderson a eu au moins trois bonnes chances de compter avant de déjouer Worsley.

"Nous n'avons pu profiter des occasions de compter au début du match et les chances ont changé de côté", a expliqué le centre Mike Walton, des Leafs.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Montréal, Rousseau (8) — 11:31
(Couturier, Henderson) — 11:31
(Ellis, Horton) — 15:22
Punitions: Gendron T 2:36, Horton T 11:52, Dorey T, Richard M 13:02, Hailveau B 15:29, Rousseau M 20:06.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Harper M 14:12, Quinn T 18:46, Dorey M 19:21.

Troisième période
3-Montréal, Savard (3) — 4:38
(Richard) — 4:38
4-Montréal, Backstrom (5) — 19:05
(Bordelau, Savard) — 19:05
Punitions: Gendron T 2:32, Hailveau M 12:52, Ullman T mineure.

Lancers: Montréal 38 28 38 — 104
Toronto 28 38 38 — 104
ASSISTANCE: 16.485.

PHILADELPHIE (PA) — Les Red Wings de Detroit, qui n'ont pas connu la victoire en six joutes à l'étranger et les Flyers de Philadelphie ont fait match nul 1-1 mercredi dans la ligue Nationale de hockey.

Gary Bergman pour Detroit et Bill Sutherland, pour les Flyers, ont été les seuls compteurs du match.

Les gardiens Roger Crozier des Red Wings et Bernard Parent, du Philadelphie ont brillé durant tout le match, le premier effectuant 30 arrêts contre 37 pour Parent.

Sutherland a tout d'abord marqué à 1:20 au premier engagement mais les Red Wings n'avaient les chances à 11:50 de la période grâce à un lancer frappé de 45 pieds.

Philadelphie a mérité quatre des six punitions infligées durant le match, mais Detroit a été impuissant à profiter de cet avantage. Durant une de ces punitions, Parent a bloqué pas moins de six lancers.

Dans les deux dernières minutes de jeu, à la troisième, Dick Sarrazin s'est fait voler un but certain à la dernière fraction de seconde par un Crozier très alerte.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Philadelphie, Sutherland (4) — 1:20
(Van Impe, Johnson) — 1:20
2-Detroit, Bergman (2) — 11:50
(Stankowski, Bann) — 11:50
Punitions: Carls Phil 4:24, Harris D 17:36, Van Impe Phil 19:30.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Dea D 4:46, Gendron Phil 8:14, Parent, Phil 11:50.

Troisième période
Aucun but
Punitions: Aucune.

Lancers: Detroit 16 12 10 — 38
Philadelphie 15 8 8 — 31
Gardiens: Crozier, Detroit; Parent, Philadelphie.
ASSISTANCE: 14.463.

MINNEAPOLIS (PA) — Wal-ly Boyer des Pingouins de Pittsburgh a fait match nul à 9-24 de la troisième période en expédiant une passe de Glen Sather dans les airs pour la voir ensuite retomber derrière Cesa-ri Maniogo du North Star, dans la joute de mercredi de la ligue Nationale de hockey.

Jim Morrison, Val Fonteyne et Dean Prentice ont été les autres compteurs du Pittsburgh alors que Danny Grant, Bob Barlow, Bill Goldsworthy et Billy Collins marquaient les buts du Minnesota.

Le but de Goyer a surpris Maniogo à cinq pieds de ses filets.

A la fin de la première période, le pointage était égal à 2-2 puis, à la fin de la deuxième, les joueurs avaient encore fait l'égalité à 3-3.

Mais, à 1:43 de la troisième, Goldsworthy accorda l'avance au Minnesota sur une passe de Tommy Williams.

Les North Stars avaient obtenu rapidement une avance de 2 à 0 au cours de la première période, grâce à des buts de Grant et Barlow.

A 3:44, Grant marqua sur un lancer-frappe de 40 pieds suivi, deux minutes plus tard, par Barlow, qui plaça la rondelle dans les filets du Pittsburgh.

Moins d'une minute plus tard, Morrison décochant un but sur

re. nouv. cond. 12:33, Savard M 14:10.

Lancers: New York 11 6 7 — 24
New York 5 12 10 — 27
Gardiens: Johnston, Boston; Giacomin, New York.
ASSISTANCE: 17.259.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Montréal, Rousseau (8) — 11:31
(Couturier, Henderson) — 11:31
(Ellis, Horton) — 15:22
Punitions: Gendron T 2:36, Horton T 11:52, Dorey T, Richard M 13:02, Hailveau B 15:29, Rousseau M 20:06.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Harper M 14:12, Quinn T 18:46, Dorey M 19:21.

Troisième période
3-Montréal, Savard (3) — 4:38
(Richard) — 4:38
4-Montréal, Backstrom (5) — 19:05
(Bordelau, Savard) — 19:05
Punitions: Gendron T 2:32, Hailveau M 12:52, Ullman T mineure.

Lancers: Montréal 38 28 38 — 104
Toronto 28 38 38 — 104
ASSISTANCE: 16.485.

PHILADELPHIE (PA) — Les Red Wings de Detroit, qui n'ont pas connu la victoire en six joutes à l'étranger et les Flyers de Philadelphie ont fait match nul 1-1 mercredi dans la ligue Nationale de hockey.

Gary Bergman pour Detroit et Bill Sutherland, pour les Flyers, ont été les seuls compteurs du match.

Les gardiens Roger Crozier des Red Wings et Bernard Parent, du Philadelphie ont brillé durant tout le match, le premier effectuant 30 arrêts contre 37 pour Parent.

Sutherland a tout d'abord marqué à 1:20 au premier engagement mais les Red Wings n'avaient les chances à 11:50 de la période grâce à un lancer frappé de 45 pieds.

Philadelphie a mérité quatre des six punitions infligées durant le match, mais Detroit a été impuissant à profiter de cet avantage. Durant une de ces punitions, Parent a bloqué pas moins de six lancers.

Dans les deux dernières minutes de jeu, à la troisième, Dick Sarrazin s'est fait voler un but certain à la dernière fraction de seconde par un Crozier très alerte.

SOMMAIRE
1-Première période
1-Philadelphie, Sutherland (4) — 1:20
(Van Impe, Johnson) — 1:20
2-Detroit, Bergman (2) — 11:50
(Stankowski, Bann) — 11:50
Punitions: Carls Phil 4:24, Harris D 17:36, Van Impe Phil 19:30.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Dea D 4:46, Gendron Phil 8:14, Parent, Phil 11:50.

Troisième période
Aucun but
Punitions: Aucune.

Lancers: Detroit 16 12 10 — 38
Philadelphie 15 8 8 — 31
Gardiens: Crozier, Detroit; Parent, Philadelphie.
ASSISTANCE: 14.463.

MINNEAPOLIS (PA) — Wal-ly Boyer des Pingouins de Pittsburgh a fait match nul à 9-24 de la troisième période en expédiant une passe de Glen Sather dans les airs pour la voir ensuite retomber derrière Cesa-ri Maniogo du North Star, dans la joute de mercredi de la ligue Nationale de hockey.

Jim Morrison, Val Fonteyne et Dean Prentice ont été les autres compteurs du Pittsburgh alors que Danny Grant, Bob Barlow, Bill Goldsworthy et Billy Collins marquaient les buts du Minnesota.

Le but de Goyer a surpris Maniogo à cinq pieds de ses filets.

A la fin de la première période, le pointage était égal à 2-2 puis, à la fin de la deuxième, les joueurs avaient encore fait l'égalité à 3-3.

Mais, à 1:43 de la troisième, Goldsworthy accorda l'avance au Minnesota sur une passe de Tommy Williams.

Les North Stars avaient obtenu rapidement une avance de 2 à 0 au cours de la première période, grâce à des buts de Grant et Barlow.

A 3:44, Grant marqua sur un lancer-frappe de 40 pieds suivi, deux minutes plus tard, par Barlow, qui plaça la rondelle dans les filets du Pittsburgh.

Moins d'une minute plus tard, Morrison décochant un but sur

HIER
Ligue AMERICAINE
Rochester 2, Buffalo 5
Providence 3, Cleveland 1
Springfield 3, Hershey 3

Ligue NATIONALE
Montreal 3, Toronto 1
Boston 0, New York 3
Detroit 1, Philadelphie 1
Los Angeles 0, Chicago 6
Pittsburgh 4, Minnesota 4
Oakland 1, St-Louis 4

AUJOURD'HUI
Ligue AMERICAINE
Quebec à Providence
Springfield à Baltimore
Buffalo à Rochester

Ligue NATIONALE
Philadelphie à Boston
Los Angeles à Detroit

Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Laval à Cornwall
Sherbrooke à Shawinigan
Rosemont à Sorel

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE
Division de l'EST

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montreal	18	12	3	3	74	39 27
Springfield	20	12	7	1	75	68 25
Quebec	17	6	8	3	52	35 19
Providence	21	6	11	4	52	73 16

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	21	13	5	3	70	44 29
Hershey	17	7	9	1	61	54 15
Rochester	17	6	8	3	52	35 19
Cleveland	22	5	14	3	64	89 13
Baltimore	16	4	9	3	42	56 11

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	21	14	4	3	73	49 31
Montreal	21	11	3	7	78	48 29
Boston	19	9	5	5	66	55 23
St-Louis	18	7	8	3	58	35 19
Detroit	18	6	6	4	48	40 20
Toronto	19	7	9	3	51	59 17

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Louis	20	9	7	4	66	49 31
Minnesota	18	7	8	3	58	35 19
Pittsburgh	19	5	10	4	45	56 14
Philadelphie	17	3	12	2	35	53 13
Quebec	17	3	12	2	35	53 13
Los Angeles	17	3	13	1	37	65 7

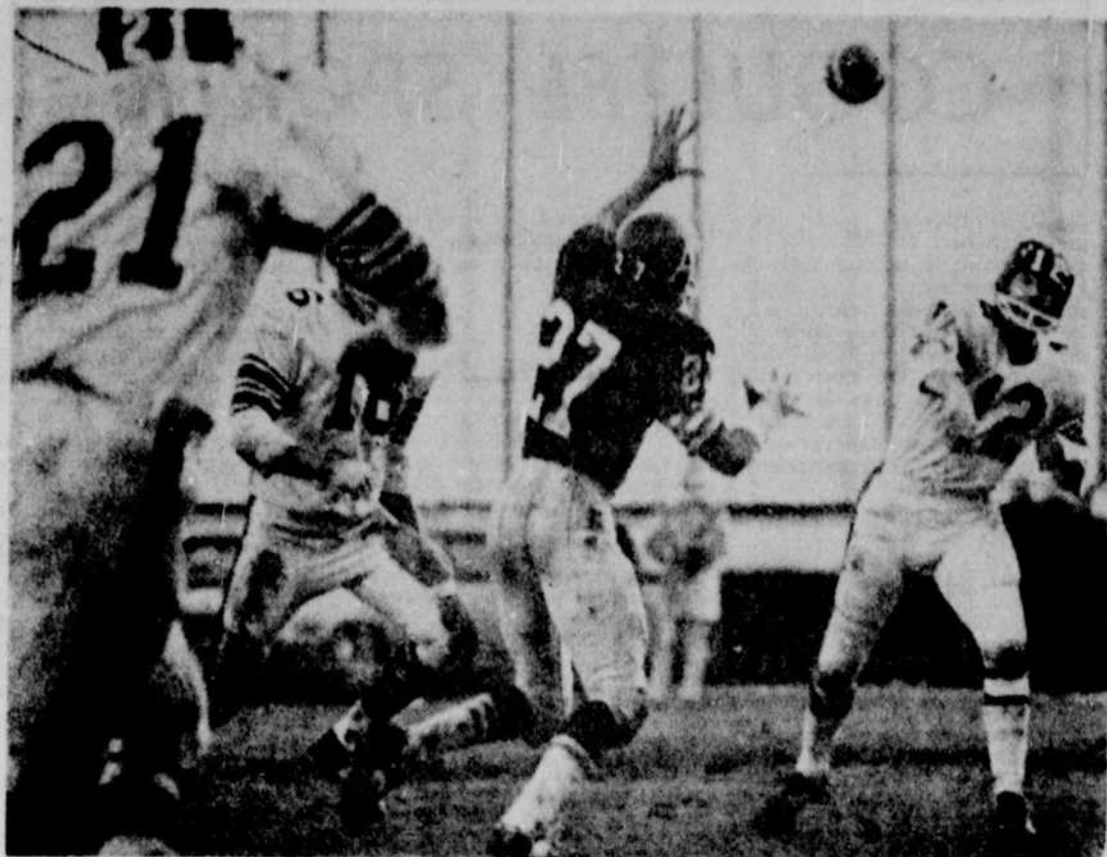
PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Quebec	21	14	7	0	117	83 28
Sorel	20	13	7	0	112	77 26
Drummond	21	12	8	1	116	79 25
Shawinigan	22	12	9	1	117	109 25
T-Rivières	21	10	11	0	122	109 20
Sherbrooke	22	9	12	1	100	119

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cornwall	22	12	10	0	99	83 24
Rosemont	18	7	8	3	71	51 17
St-Jérôme	23	10	11	2	97	120 22
Verdun	24	10	13	1	102	111 21
Laval	23	4	19	0	66	135 8

Oakland	19	5	12	2	38	72	12
Los Angeles	17	3	13	1	37	65	7

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC
Division de l'EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
--	----	---	---	---	----	----	-----



● Wayne GIARDINO (no 21) s'apprête à recevoir une passe de son quart-arrière Russ JACKSON (12). Ces deux joueurs des Rough Riders d'Ottawa ont grandement contribué à éliminer les Argonauts de Toronto. Jackson a dirigé le jeu de main de maître et Giardino y allait de trois touches lors du dernier match entre les deux équipes, en fin de semaine dernière. Depuis qu'il remplace Vic Washington, Giardino a très bien joué. (Téléphoto UPI)

FRANK CLAIR ESPERE POUVOIR GARDER GIARDINO A L'ATTAQUE

OTTAWA (PC) — Ça ne fait rien à Wayne Giardino de jouer à la défensive ou à l'offensive, "en tant que je joue je suis satisfait".

L'athlète âgé de 25 ans de Peterborough, Ont., s'est révélé un excellent porteur de ballon et un compteux dangereux depuis qu'il a été appelé à remplacer Vic Washington dans la finale de la Conférence de l'Est contre les Argos de Toronto.

Ses trois touches dans la dernière joute de la série et son jeu alerte à sa position régulière de second ont fait de lui l'étoile du match avec son coéquipier Russ Jackson.

Contre les Roughriders de la Saskatchewan, dimanche, dans le match de la coupe Grey, Giardino jouera régulièrement aux deux positions.

Giardino est un produit de l'Université de la Floride. Il était centre-arrière jusqu'à ce qu'il soit transféré à la défensive à sa dernière année.

L'entraîneur Frank Clair a déclaré qu'il garderait Giardino à l'attaque s'il trouvait quel qu'un capable de faire aussi bien que lui au poste de second.

Giardino admet que la fatigue s'est emparée de lui au quatrième quart des deux parties qu'il a jouées de la sorte.

Selinger

Entre-temps, les Rough Riders ont annoncé que le vétéran centre Jerry Selinger avait renouvelé son contrat pour la prochaine saison. Selinger en est à sa 13e saison avec l'équipe.

pe. Il n'avait pu s'entendre avec la direction plus tôt cette saison et jouait son option.

Les Riders poursuivent leur entraînement intensif en vue de l'important match de dimanche, "celui que nous visions depuis le début de la saison", d'expliquer Clair.

"C'est un genre de travail qui nous plaît. Il faut être prêt si nous voulons gagner, et je suis sûr que nous le serons", a-t-il ajouté.

Les Rough Riders tiendront leur dernier exercice au parc Lansdowne aujourd'hui. Ils prendront l'autobus cet après-midi en direction de la métropole. Avant de s'embarquer pour leur dernier voyage de la saison, ils seront reçus à l'hôtel de ville d'Ottawa.

Les Roughriders

REGINA (PC) — Les spectateurs le voient trotter sur le terrain lorsqu'un joueur des Roughriders de la Saskatchewan a le souffle coupé, est ébranlé ou blessé.

Il est un magicien avec de la gaze et du ruban élastique, et quelques minutes plus tard les spectateurs revoient le même joueur sur le terrain et rien ne paraît de son malaise d'il y a quelques minutes.

Sandy Archer, doyen des entraîneurs de la ligue Canadienne de football, il est l'un des joueurs des Roughriders depuis près de 20 ans.

Interviewé mercredi alors que ses protégés se préparaient en vue de leur important match de dimanche contre les Rough Riders d'Ottawa, pour la coupe Grey, Archer a déclaré que le plus gros avantage pour un entraîneur était de mériter leur confiance.

"Vous devez avoir leur confiance parce qu'il y a beaucoup de psychologie d'impliquée. Vous gagnez leur confiance en faisant du bon travail".

Archer s'est joint aux Roughriders en 1951 à titre d'entraîneur adjoint après avoir passé cinq ans dans l'armée comme physiothérapeute. Il est entraîneur en chef depuis 15 ans maintenant, plus longtemps que n'importe qui dans la LCF.

Evolution

Il a vu évoluer le football: "Les joueurs travaillent plus fort. Ils doivent se rapporter au camp d'entraînement en bonne condition car ça commence à cogner dès la deuxième journée. C'est là qu'on sépare les hommes des enfants et ceux qui "survivent" se voient emprisonnés dans du ruban durant tout l'été et l'automne".

Selon lui, la majorité des joueurs sont enrhumés aux chevilles et "chaque joueur doit être enrhumé à chaque exercice".

Le défi, qui se mettra en branle à compter de 10 h. 30 a.m. sera présenté sur les réseaux nationaux de Radio-Canada et CTV.

Assemblée

"On ne peut rien accomplir à ces assemblées durant la coupe Grey — il y a trop d'autres choses à faire", déclarait mercredi Ken Preston des Roughriders de la Saskatchewan avant de quitter l'assemblée annuelle des gérants-généralistes de la LCF pour "trouver un terrain d'entraînement à son équipe".

Red O'Quinn, gérant général des Rough Riders d'Ottawa, a pris la matinée à régler des questions pour l'équipe et est venu rejoindre les autres gérants-généralistes après le dîner.

Preston et O'Quinn sont les deux seuls gérants-généralistes qui se préoccupent encore de questions comme celles de trouver

Il faut cinq ans au moins, selon le doc pour exceller dans l'art d'enrhummer.

"Aujourd'hui on passe beaucoup plus de temps qu'avant à prévenir. Les différents blessures aux genoux sont douloureuses, mais elles ne constituent pas les seules blessures".

Les joueurs de football sont tellement en bonne condition physique qu'ils prennent beaucoup moins de temps à se remettre d'une blessure que l'homme de la rue, a-t-il ajouté.

Contrairement à certains entraîneurs, Archer n'oblige pas

les joueurs à manger un steak de deux pouces d'épais avant chaque partie.

"Ils peuvent manger ce qu'ils veulent, dans les limites du bon sens. La plupart mangent leur steak mais ils sont libres. Certains en mangent deux, d'autres prennent des oeufs et certains se contentent d'une tasse de café".

Lorsque les joueurs de la Saskatchewan s'entraînent sur le terrain de l'Autostade de Montréal dimanche ils sauront qu'ils peuvent compter sur l'homme aux cheveux roux pour soigner leurs blessures.



Doux Maxwell, coordonnateur du Championnat Mondial du Curling, vient de publier le programme de ce championnat qui se tiendra à Utica, dans l'Etat de New York, du 17 au 21 mars.

C'est la première fois que les Etats-Unis accueillent ce championnat international de curling, qui se tenait auparavant en Ecosse ou au Canada.

Huit pays, l'Ecosse, le Canada, les Etats-Unis, la Suède, la Suisse, la Norvège, la France et l'Allemagne se disputent le Balai d'Argent d'Air Canada, emblème de la suprématie du curling mondial.

Air Canada est le commanditaire de cet événement mondial depuis 1968. Le championnat s'est tenu à Pointe-Claire. Le championnat de 1969 s'était disputé à Perth, en Ecosse.

Le Championnat pour le Balai d'Argent consiste en des épreuves préliminaires (round-robin) de sept parties suivies d'épreuves demi-finale et finale disputées par les trois pays qui occupent les meilleures places, pour déterminer les champions du monde.

Les principaux matches des épreuves éliminatoires (round-robin) seront probablement ceux des équipes du Canada contre les Etats-Unis et de l'Ecosse contre la Suède, le jeu de 19 mars dans la soirée.

Les épreuves finales, prévues pour l'après-midi du 21 mars, seront télévisées en direct sur l'ensemble du réseau de Radio-Canada et des négociations sont en cours pour comprendre les Etats-Unis dans la transmission télévisée.



Ce que j'en pense...

A QUAND LES VISITES UNIQUES?

Les As ont obtenu des améliorations dans le calendrier de leurs joutes locales, mais ce n'est qu'un bien petit pas en comparaison de ce qui reste à faire.

On a un des pires exemples à compter de dimanche prochain, alors que les As disputeront cinq parties au Colisée en l'espace de dix jours. Même si les prix changent par les As sont les plus bas du circuit Butterfield, c'est dur pour le porte-monnaie, surtout moins d'un mois avant Noël.

La venue des Voyageurs donne naturellement six parties, uniques, car c'est cela qui fait le mieux l'affaire des deux clubs. A part cela, trois clubs se sacrifient à 50 pour cent. En effet, Cleveland, Rochester et Baltimore ont consenti à effectuer un voyage double et deux voyages simples, même si dans le cas des Clippers, il a fallu insister et leur faire comprendre qu'ils étaient entrés dans la ligue après nous.

Buffalo, Providence et Springfield n'ont pas fait de spécial. Les Bisons ont deux voyages doubles pour leurs quatre joutes, tandis que les Reds et les Kings ont deux voyages de deux parties et un d'une partie pour leurs cinq matches réglementaires.

Le total des joutes locales est donc de dix programmes doubles et de 16 simples. Ce qui est un peu choquant, en voir les Voyageurs à leur première année dans le circuit, obtenir 36 dates détachées.

LEDUC EST LA CLE

Si les Ducs de Trois-Rivières aspirent aux éliminatoires, la cle est Richard Leduc.

Les fervents de statistiques pourront contester qu'avec 56 points, Leduc en a six de moins que son coéquipier Luc Simard, mais il ne faut pas oublier que le fougereux général des Ducs a passé déjà l'équivalent de deux joutes entières au cachot, en insistant pour se faire respecter.

On peut penser ce qu'on veut des comparaisons établies entre Jean Beliveau et Guy Lafleur, mais si on a pu se permettre ce rapprochement, nous dirons que Leduc est le Dickie Moore du circuit Bob Lebel.

Les Remparts ne cessent de conquérir de nouveaux partisans à chaque match. Mardi, ils ont montré qu'ils avaient le moral solide, en surmontant des déficits de 3-0 et de 5-2, avant de l'emporter 6-5 en supplémentaire. Beaucoup de gars moins tenaces auraient lâché avant cela, en se rappelant qu'ils n'avaient jamais battu les Rangers auparavant. Mais l'effort est toujours plus facile à fournir devant une foule enthousiaste. C'est pourquoi, nous favorisons les Remparts pour prendre leur revanche sur les Ducs dès ce soir.

CHOIX LOGIQUE OU SENTIMENTAL

La finale de la Coupe Grey a toujours été un des événements les plus faciles à prédire.

Depuis que nous suivons cette classique, le club champion de l'Ouest a remporté la victoire chaque fois où il s'agissait de la même équipe que les champions de la saison régulière. L'Est ne s'est approprié le fameux trophée que les années où le premier club de la Conférence de l'Ouest avait été éliminé dans sa finale de section.

Dans cette optique, il faudrait donc choisir les Roughriders en un seul mot de préférence aux Rough Riders en deux mots. Mais 1969 passe déjà à l'histoire comme l'année où le sentiment l'emporte sur la raison: les Jets sur les Colts, les Knicks sur les Bullets et surtout les Mets sur les Orioles.

Or, au point de vue sentimental, ce sera la dernière partie de Russ Jackson qui verra son célèbre gilet no 12 être retiré de la circulation. Est-ce que ce sera suffisant comme stimulant dans un sport où le désir de vaincre est souvent le facteur déterminant? Avec Vic Washington, nous choisissons Ottawa; sans lui, nous préférons Regina et la voix du bon sens, même si c'est toute une année de fous.

L'ANECDOTE DU JOUR

C'est une coutume au football que les joueurs de l'équipe victorieuse donnent le ballon du match en souvenir à leur coéquipier qui a le plus contribué à la victoire.

Un père de famille qui expliquait cela à son fils, lors d'une joute où le club local y avait réellement goûté, entendit ce dernier lui dire: "Je crois qu'ils devraient donner le ballon de cette joute à l'arbitre".

Ici et là.

On rappelle aux associations sportives que c'est la dernière semaine pour faire parvenir les suggestions au titre d'athlète de l'année en vue du trophée J.-Emile-Dion. Edmond de la Bruère, a/s du Colisée, recevra les suggestions. — A quel âge un dépisteur est-il trop vieux? Tom Grenvade, qui a déconvoité Mickey Manie et Bob Murcer, a été congédié par les Yankees. — Guy Page (872-1265) a l'intention de ramasser une bourse pour l'offrir à Jacques Cantin à son départ pour l'école d'arbitres d'Al Somers, en Floride.

Les Sports du Québec auront leur danse annuelle samedi soir, à la salle Limoilou et leurs élections annuelles mardi prochain, à la salle de réception de Coca-Cola. — La joute de hockey junior devant opposer Sherbrooke à Trois-Rivières, dimanche prochain, aura lieu en soirée à cause de la télédiffusion de la Coupe Grey. — Il y aura six jours de plus de turf à Blue Bonnets l'été prochain, ce qui aidera d'autant les pistes moyennes et petites de courses sous harnais du reste de la province.

Par suite d'une blessure à Fernand Marcotte, c'est Marshall Butler qui affrontera Jean Champagne, en finale du programme de boxe amateur de la Tour, lundi prochain. — Quand Jim Johnson a marqué le but vainqueur contre Los Angeles jeudi dernier, il remplaçait André Lacroix sur la 1ère ligne du Philadelphie.

Un personnage hautement coté du Parti Québécois à Joliette, a affirmé que Maurice Richard et Butch Bouchard songeraient à être candidats de ce parti. — A même les profits de leur tirage moitié-moitié, les Castors de Sherbrooke octroieront \$10,000 aux Alouettes et \$3,000 au hockey mineur.

La finale sera "frissonnante"

MONTREAL (P.C.) — Les spectateurs qui assisteront dimanche au grand match de la Coupe Grey seraient bien avisés de se vêtir chaudement pour se rendre à l'Autostade ouvert, sur les bords du Saint-Laurent, où aura lieu la partie de football.

On peut toujours sortir du placard le vieux manteau de chat sauvage, mais l'odeur des boules à mitres pourrait ennuyer les voisins.

Il existe d'autres moyens pour se tenir au chaud durant le match, en se donnant un air d'élégance.

Grâce aux techniques modernes, des vêtements en fibres synthétiques peuvent être aussi confortables que la fourrure, mais d'un poids beaucoup plus léger. Ces modèles sont offerts dans une gamme de couleurs et de styles pour toute occasion.

Les cols roulés, les collets remontants et les maxi-manteaux contribuent également à combattre le froid.

Le manteau recouvre le jumpsuit ou l'ensemble veste et pantalon. Les longues écharpes, les berets en tricot et les bonnets de fourrure sont autant d'accessoires nécessaires durant l'hiver canadien.

Les hommes et les femmes utilisent les bottes fourrées, lesquelles complètent le costume masculin comprenant le pantalon de velours côtelé, gros chandail et veste de cuir ou de daim.

Tennis

La ligue de tennis intérieur O'Keefe entreprenait, la semaine dernière, la deuxième phase de sa saison régulière et d'après la lutte qui s'est faite, nous pouvons prévoir déjà une fin de saison très corse.

A Beaufort, le 20 novembre, la Rive-Sud recevait la visite du Limoilou. Les joueurs de l'équipe visiteuse ne donneront aucune chance à ceux de la Rive-Sud et les défèrent au compte de 7-5. Dans cette rencontre, Denis Poirier, du Limoilou et Michel Lelièvre, de la Rive-Sud, obtinrent les étoiles.

A Wilbrod-Brière, pendant ce temps, l'équipe du Belvédère faisait un pas de plus vers le championnat de la saison régulière en battant Beaufort au compte de 7-5. Lors du dernier match de la soirée, opposant Blondeau - Ste-Marie du Beaufort à Auger - Le-gendre du Belvédère, il se produisit un fait inusité: après que le premier set se fut terminé par un verdict nul au compte de 5-5, et que Blondeau-St-Marie eût pris une avance quasi-insurmontable de 5-0, en obtenant en plus trois fois le point du match, on vit Auger-Legendre, fortement encouragé par les supporters de l'équipe locale, faire une remontée sensationnelle pour finalement annuler le deuxième set au pointage de 5-5. A l'issue de cette rencontre, les étoiles de la soirée allèrent au capitaine du Belvédère, Jacques Hériset et à Jacques Ste-Marie, du Beaufort.

A Limoilou, l'équipe du Civil, habilement dirigée par son capitaine Jean Marois, battit le Winter Club 9-3 et s'empara seule, par le fait même, de la deuxième position. André de Chavigny, du Civil, qui joua du tennis de toute beauté, ainsi que Gilles Côté du Winter Club, se méritèrent les étoiles de cette rencontre.

Voici les positions des équipes à date:

	Points	Moy.
1-Belvédère	43	717
2-Civil	37	617
3-Limoilou	36	600
4-Rive-Sud	36	600
5-Beaufort	32	534
6-Winter Club	32	534

Les Mongols ne sont pas sortis du bois devant les frères Rougeau

Poursuivi par des centaines d'amateurs de lutte qui voulaient voir les frères Mongol recevoir la râlée qu'ils méritaient, le promoteur Allen Mitchell s'est rendu à leur demande en priant les frères Rougeau d'accepter le contrat qu'il leur a présenté. C'est donc dire que Jean et Jacques Rougeau prendront tous les moyens et que les durs à cuire Mongol ne sont pas sortis du bois au cours de cette finale de vendredi. Un appel téléphonique interurbain de Québec à Montréal fait par M. Mitchell immédiatement après le programme de vendredi, a permis de bécoter cette rencontre qui restera mémorable dans l'histoire de la lutte libre et des outrecuidants Mongol s'apercevant qu'ils ne sont pas seuls capables de donner et recevoir une véritable volée. C'est donc dire que les amateurs de lutte ne devraient pas manquer cette opportunité qui s'offre à eux vendredi soir.

En semi-finale, Eddy Auger a déclaré qu'il laisserait sa peau dans l'arène s'il le faut et qu'Abdullah qui fait le beau temps et la pluie en face de n'importe quel luteur, pourrait se faire décapiter vendredi soir et que Auger a été placé en

face de lui afin de s'en débarrasser une fois pour toute. Auger a dit à qui veut l'entendre, qu'il n'a rien à perdre et que s'il le faut, il prendra tous les moyens afin d'éliminer ce détestable luteur.

De son côté Gino Brito a lui aussi déclaré que le fameux Taylor devra enlever le zant qu'il porte à la main droite et que si Castillo et Abdullah se présentent dans l'arène avant le combat comme ils se le permettent occasionnellement, une piétade de luteurs viendront à sa rescousse afin de ne pas être quatre contre un comme la chose se produit trop souvent.

Deux autres rencontres seront également au programme et Garvin pourra prouver son savoir faire en face de Castillo le déteste. Et Carpentier n'aura pas la tâche facile lui non plus, car Serrano s'attire rarement la sympathie des assistants avec ses méthodes déloyales. A vrai dire, ce programme de lutte passera parmi l'un des plus violents et les amateurs seront servis comme ils le désirent. On demande aux intéressés de ne pas retarder pour faire leurs réservations en téléphonant au numéro: 529-0524.

confortables et durables pour pieds actifs

Dr. Scholl's

CHAUSSURES DE TRAVAIL

Modèle 6596B
Bottine brune avec semelle en "Vulcor"

Largeurs: C-EE 1850
Pts: 7 à 12

Modèle 5398
Kip noir ou brun avec semelle et talon en Neoprène

Largeurs: B-EE 1750
Pts: 7 à 12

Ces chaussures robustes assurent le confort exigé par les hommes qui passent de longues heures chaque jour sur leurs pieds. Travailleur, durs, fermiers, facteurs, etc., apprécieront ces chaussures en cuir durable et aux semelles résistantes. Conçues pour un ajustement confortable, un support reposant et amplement d'espace pour les orteils.

SERVICE COMPLET DE TRAITEMENTS DU PIED

Magasin pour le confort du pied **Dr. Scholl**

495 est, Boul. Charest - Québec 2 - Tél.: 525-7949

DATSUN "1000"

ALOUETTE
AUTOMOBILES INC.
concessionnaire

DATSUN

LES VOITURES LES PLUS AVANTAGEUSES DE TOUTES

VOYEZ-LES À NOTRE SALLE DE MONTRE AUJOURD'HUI-MÊME

PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

surprenante, elle vous libère!

Que vous cherchiez une première voiture ou une deuxième plus intime, la Datsun 1000 saura vous libérer l'esprit. Mettez-la à l'épreuve! Elle est si économique qu'elle semble vivre de son allant. Deux modèles de luxe équipés de maints extras fournis sans frais additionnels.

62 c.v. - 35 à 40 milles au gallon. Elle vous propulse de 0 à 60 m/h en 18 secondes.

332 ave. ST-SACREMENT Québec 8

Tél. 683-2967

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Films à venir à 7.15. Un soir, un train (3) à 7.30. Ma nuit chez Maud (2) à 9.10. Fin à 11.00. (2e semaine).

CANARDIERE. — Continuelle de 1.10 à 1.15 h. Princesse d'un jour (E-3) (couleurs) à 1.10, 4.25, 7.40. Le miracle de l'amour, 2e partie (6) (couleurs) à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.00 h. (12e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 12.45 à 11.00. Ombres sur le Liban (3) à 12.45, 4.10, 7.40. Le Renard (—) à 2.30, 5.45 et 9.15 h.

CARTIER. — Sur semaine: Je suis une fille (6) à 2.30, 5.30. Sexy Girls (7) à 7.30. Films à venir à 9.15. Fin à 11.00. Dimanche: Je suis une fille à 1.00, 4.00, 6.45 et 9.45. Sexy Girls à 2.30, 5.30, 8.15. Films à venir à 3.45, 9.30. Fin à 11.15 h.

EMPIRE. — La vie, l'amour, la mort (4) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 h.

IMPERIAL. — La colline des hommes perdus (3) à 12.45, 6.14. Le liquidateur (4) à 2.40, 5.27. Frontière chinoise (6) à 4.41, 10.10. Fin à 12.45. Sur semaine, ouverture à 6.00 h.

LAURET. — Sur semaine: Je suis une fille (6) à 2.30, 5.30. Sexy Girls (7) à 7.30. Films à venir à 9.15. Fin à 11.00. Dimanche: Je suis une fille à 1.00, 4.00, 6.45 et 9.45. Sexy Girls à 2.30, 5.30, 8.15. Films à venir à 3.45, 9.30. Fin à 11.15 h.

L'Opéra grec présentera à la rentrée, selon des informations non confirmées, le "Rigoletto" de Verdi, avec le célèbre baryton grec Costas Pasalis.

L'orchestre de la ville de Salonique a donné son 22e concert, sous la direction de Solon Michailidis avec le concours de Nora Loukidou (piano). L'orchestre a exécuté le "concerto pour piano et orchestre" op. 54 de Schumann, l'ouverture des "Hebrides" et la "Symphonie No 5" de Mendelssohn.

12^e SEMAINE!
CE PROGRAMME QUITTER BIEN TOT L'AFFICHE
2^e PARTIE les partenaires sexuels
CANARDIERE
(ENTRÉE D'ACHAT CANARDIERE 661 8575)

Invitation à la danse...

- AUBERGE DE LA COLLINE**
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.
- BAL TABARIN**
Ce soir: Danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.
- BARIL D'HUITRE**
Ce soir: spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.
- CABARET VICTORIA**
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.
- CHATEAU BONNE-ENTENTE**
Club "Le Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de relâche.
- CHATEAU FRONTENAC**
Danse avec orchestre. Discothèque.
- CHATEAU LAC BEAUPORT**
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".
- CHEZ GERARD**
Ce soir danse avec discothèque.
- CLUB LE VIEUX BARDEAU**
Artiste invitée cette semaine: MARIE FLEURANT. Danse avec les Four Stars.
- COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN**
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spac-thèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.
- CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS**
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.
- HOLIDAY INN**
Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.
- HOTEL CAROL**
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".
- HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES**
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.
- LA DILIGENCE**
Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.
- LE BARILLET**
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- L'ITALIA**
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- MOTEL CARDINAL**
Danse tous les soirs avec orchestre de choix.
- MOTEL CARILLON**
Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.
- MOTEL LE VOYAGEUR**
Au Salon-bar. Le Rendez-vous: Orchestre Rob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.
- MOTEL UNIVERSEL**
Danse tous les soirs avec orchestre.
- RESTAURANT LA CLOCHE D'OR**
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Janey.
- RESTAURANT LE CAILLON**
Ce soir: Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.
- RESTAURANT SAM WONG**
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.
- RESTAURANT LE VOO DOO**
Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rythm "Blues".

Horoscope

JEUDI, 27 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier)
— Une période d'inactivité que vous trouverez monotone vous redonnera le goût du travail intense. Journée stimulante.

21 avril au 21 mai (Taureau)
— Tracez-vous un programme et suivez-le en dépit des obstacles qui se dresseront sur votre route. Choisissez vos amis.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)
— Ne comptez pas trop sur les autres. Une analyse rationnelle des événements vous aidera à porter un meilleur jugement.

22 juin au 23 juillet (Cancer)
— Vous aurez la satisfaction de voir vos projets se concrétiser. Un incident change le cours d'une affaire sérieuse.

24 juillet au 23 août (Lion)
— C'est le temps d'être à votre mesure. Évitez ceux qui tirent avantage de votre générosité.

24 août au 23 septembre (Vierge)
— La discrétion professionnelle est très importante. De même que la diplomatie. Influences planétaires généreuses.

24 septembre au 23 octobre (Balance)
— Ne laissez personne intervenir dans vos affaires personnelles. Développez une largeur de vue que profitera à vos collaborateurs.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)
— Laissez votre exubérance s'exprimer galement. Demeurez calme en face des réalités contrariantes.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)
— Faites un bon usage de vos talents et ne vous arroyez pas les prérogatives des autres. Incident domestique benin.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne)
— Défendez vos positions avec fierté. Organisez-vous un programme de vacances proportionné à vos besoins.

21 janvier au 19 février (Verseau)
— Ne vous laissez pas distraire de vos préoccupations majeures par des incidents mineurs. Journée sous le double signe de l'ordre et de la méthode.

20 février au 20 mars (Poissons)
— Votre intuition vous mettra en garde contre un faux ami. N'attendez pas autant des autres que vous leur donnez.

SI VOUS ETES NE UN 25 NOVEMBRE
Les humains et leurs perturbations ont beaucoup plus d'influence sur vous que les dérangements matériels. Vous devez freiner les élans de votre cœur afin qu'ils ne vous poussent pas vers aucune forme d'extravagance. La géologie et l'histoire sont en tête de vos préférences.

Taille fine
9207
SIZES
10½-20½
Manon Martin

Cette rayure sur un côté de haut en bas vous donne l'impression que vous avez perdu du poids.
Ce style princesse a été créé pour vous plaire.
Demandez le patron 9207, tailles 10½ - 12½ - 14½ - 16½ - 18½ - 20½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.
Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

CI-Inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

Enquête nationale sur la nutrition au Canada

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral entreprendra, à compter de septembre prochain, une enquête nationale sur la nutrition au Canada.

Le but d'une telle étude est de recueillir des renseignements fondamentaux sur la façon dont les Canadiens s'alimentent afin de prévoir des programmes de santé publique et de modifier en conséquence les règlements des aliments et des drogues, à expliquer, hier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. John Munro, à l'issue d'une rencontre de deux jours qu'il a eue avec ses homologues provinciaux à Ottawa.

M. Munro a dit que l'enquête sera menée auprès de 21,000

Canadiens, dont 1,000 femmes enceintes, répartis également dans les cinq grandes régions du pays: provinces de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique.

On estime que le coût de l'enquête atteindra environ \$1-806,000, soit la somme de \$86 par personne interrogée, c'est-à-dire moins de \$0.10 par habitant.

RAISONS

Le ministre a précisé que les faits suivants avaient incité le gouvernement à la tenue de pareille étude:

1— Les récents rapports publiés dans la presse médicale ont sérieusement mis en doute

le fait que les Canadiens soient aussi bien nourris qu'on le croit généralement.

2— On s'est aperçu "avec surprise" qu'il y a des chutes de la population canadienne qui souffrent de malnutrition.

3— On s'inquiète de plus en plus de l'utilisation d'additifs alimentaires et de la présence de pesticides dans les aliments consommés par les Canadiens.

4— Les données prouvent qu'il est urgent de se livrer à une étude complète de l'alimentation et des habitudes alimentaires des Canadiens.

M. Munro a rappelé que la direction générale des aliments et drogues de son ministère commençait, l'an dernier, une étude sur les possibilités de tenir une telle enquête.

Le Dr Z. I. Sabry, professeur de nutrition à l'Université de Toronto, a fait office de conseiller auprès de la direction et tous les ministères provinciaux de la Santé ainsi que les organismes intéressés ont été consultés.

LES RESULTATS

M. Munro a expliqué que si l'on tient compte des préparatifs et de l'analyse des résultats, qui prendront dans un cas comme dans l'autre près d'une année, l'enquête s'étendra sur une période de quatre ans: 1969

et 1970 pour la préparation; 1970, 1971 et une partie de 1972 pour l'enquête elle-même et la fin de 1972 et une partie de 1973 pour l'évaluation finale des données.

Le ministre a révélé qu'un accord de principe avait été conclu avec l'Université de Toronto aux termes duquel le Dr Sabry serait le coordonnateur national de l'enquête.

M. Munro a, par ailleurs, précisé que l'enquête accordera une attention particulière aux communautés religieuses qui "sont censées" avoir des problèmes de nutrition.

Un étincelant festival de musique, de chansons et de danse russe. Directement de Moscou et pour la première fois au Canada.

L'ORCHESTRE de Balalaikas
OSIPOV
le plus considérable ensemble du genre au monde.
65 musiciens virtuoses
dirigé par VICTOR DUBROVSKY

avec des solistes de l'OPERA BOLSHOI et de l'OPERA de LENINGRAD et des Danseurs de MOISEYEV.

UNE EBLOUISSANTE SOIREE QU'AUCUN VRAI MELOMANE NE DOIT MANQUER.
ACCLAME PAR DES FOULES RECORD EN EUROPE ET DEPUIS DEUX MOIS AUX ETATS-UNIS

THEATRE CAPITOL
11 - 12 - 13 DECEMBRE
DEMAIN et SAMEDI
BILLETS en VENTE
9 hres à 9 hres

Mesures pour réduire le coût des soins médicaux

Par Ken KELLY

OTTAWA (P.C.) — Les gouvernements provinciaux se sont vu offrir des recettes pour réduire le coût des soins médicaux mais, il faudra plusieurs mois avant qu'une politique précise ne soit déterminée.

C'est du moins ce qui ressort des assises de mardi de la Conférence fédérale-provinciale des

ministres de la Santé, qui ont autorisé la presse à publier le contenu des trois volumes de recommandations et de critiques qui avaient été rédigés en vue de la réunion.

Le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, a révélé que les ministres s'étaient mis d'accord sur la création d'un organisme semi-permanent destiné à étudier les propositions contenues dans les rapports des sept "groupes de travail" qui avaient été formés, il y a un an, pour étudier l'ensemble du problème des services de santé.

Certaines des propositions contenues dans les rapports pourraient être d'ores et déjà adoptées par les provinces. Par contre, les principales recommandations ne feront l'objet de décisions qu'à la prochaine conférence.

REGIONALISATION

Les deux grands thèmes qui reviennent tout au long des divers travaux présentés sont, la régionalisation de la planification et l'administration des services et des installations, de même que l'amélioration des systèmes actuels de gestion et de contrôle.

Il semble cependant que le programme de régionalisation soit loin de faire l'unanimité parmi les délégués.

Le ministre de la Santé de l'Ontario, M. Tom Wells, a précisé que la planification sur une base régionale était d'une importance capitale pour l'organisation des services de santé ontariens mais il a toutefois précisé qu'il ne pouvait se rallier aux propositions selon lesquelles

les commissions régionales posséderaient des pouvoirs exécutifs considérables.

Pour ce qui est des propositions favorisant une surveillance administrative plus étroite des services et des installations, les provinces n'ont pas fait connaître leurs réactions.

Pour sa part, le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, M. Norbert Thériault, a déclaré que sa province avait été "très déçue" l'an dernier, en apprenant que le gouvernement fédéral ne maintiendrait pas son programme de subventions pour la construction d'hôpitaux.

L'ensemble des 384 recommandations, contenues dans les quelque 1,000 pages du rapport portent sur des moyens d'accroître l'efficacité des services actuels tout en diminuant les coûts d'exploitation.

Un des problèmes les plus graves auxquels les gouvernements aient présentement à faire face sur le plan des mesures sociales est l'augmentation "honteuse" des coûts.

Au rythme actuel, les coûts passeront de \$3,700,000,000, en 1967, à \$6,200,000,000, en 1972, c'est dire qu'ils doubleraient presque en cinq ans.

Or, les salaires, émoluments et honoraires constituent 70 pour cent des coûts; comme des diminutions sont peu probables à ce chapitre, c'est sur le plan de la productivité et de la gestion que les améliorations peuvent être apportées.

A Québec Aujourd'hui

Arts

ACADEMIE DE QUEBEC — Le Théâtre Lyrique du Québec présente à 20h30 "Les Pêcheurs de perles".

LA RESILLE — Heures joyeuses à 21h avec le Quatuor Hamadryade d'une génération lucifuge.

SITAIRE CITE UNIVERSITAIRE — La Troupe des Treize dans une création collective présente "Le Frame All Dress", à 20h30.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHECAIRES DE LANGUE FRANÇAISE — Dîner - causerie à 19h au Cambrai club, 845 rue Joffre. Conférencier invité le Père Leonard Nadeau, s.m., sujet: "La place des bibliothécaires dans la bibliothèque".

MOTS CROISÉS

Problème No 475

HORIZONTAL

- Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte — Qui a une saveur désagréable.
- Troisième de Clotaire II — Genre de palmiers.
- Commune rurale autonome, en Russie — A une grande distance — N'a pas de valeur.
- Cartes à jouer — Qu'on ne voit pas tous les jours.
- Rixe entre plusieurs personnes — Peuvent détruire la récolte.
- Lac d'Italie — Indique aux navigateurs la route à suivre.
- Genre de graminacées — Terminaison d'infinif.
- Adjectif possessif — Prison — Interjection.
- De vive voix — Lattes entre peuples.
- Négation — En compagnie de — Ages.
- Récemment fabriquée — Nom vulgaire de l'épine dorsale.
- Lits orientaux — Hardie.

VERTICAL

- Il aurait vécu six cents ans — Délicate, gentille.
- Fruits à noyau — Bornes. Lières.
- Leçon mêlée de reproches — A lui — Première note.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

MOT-CACHÉ

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTAL-MENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

A	Arbous	Armstrong	Awrey	B	Béliveau	Bérenson	Boyer	Brown	Byers	C	Caron	Collins	Connelly
F	Flett	Foneyne	G	Gilbert	Goyette	H	Harper	Henry	Hicke	Hillman	Hodge	Ellis	Esposito
I	Irvine	J	Jeffrey	K	Keon	L	Laperrière	M	Larose	Lemaire	Lunde	M	Melhyk
Mohs	N	Nanne	Nevin	O	Orban	P	Pappin	Pearl	Pearson	Pelyk	Peters	Picard	Pilote
P	Pronovost	Provost	Smith	R	Ratelle	S	Redmond	Reid	Richard	Rochefort	Rousseau	S	Sanderson
Sather	Savard	Schinkel	Selby	Shack	Smith	Stanfield	Stewart	T	Vadnais	Wall	Walton	White	

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Cité des Mots Croisés. 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: \$2.00 — et la Nouvelle et les Mots Croisés (2 et 3 lettres).

Solution du problème No 474

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 ARRET AUSSI

2 T ELOIGNEE R

3 TISONNE NUE

4 ELOIGNERAS P

5 T L L O E O P A L E

6 M U S H E L S T I R

7 T A T E S A S T L E

8 P I N E U S E O M

9 K O S S S G N O U

10 R E N E N O M I N E R

11 U T E C U I L E N

12 S E N S O R I E L L E S

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Les petites annonces

Lisez et utilisez

Résultats surprenants

L'Action

Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beaufort, Cap Rouge, Champlain, Charlevoix, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Grin Pin, Lac St Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St David, St Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Hurois, Ville de Vanier, Ville Montmorency

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 2.00

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec :

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 2.00

Dans les autres provinces du Canada :

\$27.00 par année	6 mois \$14.00
3 " 7.50	3 " 3.00

ETATS UNIS

\$36.00 par année	6 mois \$18.00
3 " 9.00	3 " 3.00

PAYS ETRANGERS

\$50.00 par année	6 mois \$25.00
3 " 13.00	3 " 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUÉBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM :
ADRESSE :

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand mes-
sages de réconfort, remerciements
pour sympathie, \$1.50 par insertion
selon la formule ordinaire et chaque
mot additionnel, deux cents.
Les avis de fiançailles et prochains
mariages sont publiés sous le rubri-
que approprié en page féminine.
Reconnaissance ou remerciements
pour faveurs obtenus, \$1.00.
TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE
Une insertion de 25 mots ou moins.
50 cents par insertion, six insertions
consecutives pour le prix de cinq, cha-
que mot additionnel, deux cents.
30 mots — deux insertions du mot par inser-
tion. En tête en noir, 75 cents ad-
ditionnels par insertion titre en caractè-
re plus gros que le 6 points — maxi-
mum 10 points, chaque ligne com-
ptant un titre.
Annonce au noir, quatre fois le
prix de six insertions pour 28 inser-
tions consecutives moins 10%.
Surcharge pour les annonces classées
avec vignette, double tarif.
Les annonces composées dans un
caractère autre que le 6 points et
apparaissant dans les pages des an-
nonces classées sont chargées à la

ligne égale et comme suit :
1 insertion : 12 cents le ligne
égale.
6 insertions consecutives : 10 cents
la ligne égale.
26 insertions consecutives ou plus
07 cents la ligne égale.
Les annonces n'auront droit qu'à
un seul changement de copie par
semaine.
Les annonces provenant de la cam-
pagne et réclamant un casier, devront
être accompagnées de 6 cents pour
frais d'expédition du courrier.
Toutes les annonces doivent être
données la veille, à l'exception des
avis de décès que nous acceptons jus-
qu'à 11 heures, le dimanche, pour publi-
cation le même jour.
Nous n'acceptons aucun avis de
fiançailles ou mariages, communiqué
par la poste ou le téléphone, ni en
cas de décès pour les avis sans nom
responsable.
Les annonces provenant du dehors
de la ville sont strictement payables
d'avance.
Tous les entrepreneurs de pompes
funèbres de la ville et de la banlieue
acceptent pour notre journal les avis
de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hy-
pothèque, résidentiel ou commercial
immeubles, dans la Cite de Québec
et banlieue, Bailleur, Carrier & La-
force, notaires, 36, Desjardins, Qué-
bec, Tél. 525-4637.
15402 8-11 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à
prêter en 1er et 2e hypothèques, par
tranche de \$2,000 à \$20,000, aux
taux bancaires, achèterais les hypo-
thèques et les balances de vente sur pro-
priété. Je peux vous donner une répo-
nse, 625-4198.
15624 22-11 (1 ms) 15

A vendre — Divers

2 MANTEAUX pour dame, grandeur 18
ans, (1-perse et un autre castor). Set
de salon, état de neuf, tables en ac-
jou. Tél. 663-0986 ou soir 653-8943.
15714 21-11 (6 fs) 21

POLYON polypropylene, laine Phentex
(en gros), S'adresser : 317-516 Rue
Gust. St-Rodrigue, Tél. 625-9631.
15628 29-10 (1 ms) 21 I.N.O.

LIVRES tout genre. Achat, vente, Ca-
nadiens. Aussi échanges romans d'a-
mour, marabous, photo-romans, co-
mics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue
St-Vallier-Est. — Tél. : 525-6402.
15389 6-11 (1 ms) 21

FOYER DU MEUBLE
Prix, conditions imbattables sur poêles,
réfrigérateurs, téléviseurs, laveuses, sé-
cheuses, Central Electric, set cuisine,
chambre, matelas, salon, télévision,
lances, ameublement 211, rue
St-Rodrigue, Tél. 521-1444 ouest,
St-Vallier, Tél. 529-9648.
15719 24-11 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, cen-
tres de finances, achats de meubles
comptant, vendons meubles neufs sous
comptant, 15627 18-11 (1 ms) 21

A vendre — Divers

CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sing-
er, à partir de \$19.95. Pour répara-
tion et location, s'adresser 324 est.
St-Joseph, 522-8128.
15625 20-11 (1 ms) 21

A BAS PRIX

AMEUBLEMENTS et équipements usagés
de restaurants, poêle à patates frites,
etc. Les Entreprises St-Laurent,
1194 rue St-Jean, Québec 4.
15765 25-11 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LEE

VENTE AVANT NOËL
Rabais sur meubles et appareils mén-
sagers neufs. Meubles de chambre,
chiffonniers et divans-lits, fauteuils de
repos, mobiliers de cuisine et dinette,
cuisinières électriques, réfrigérateurs,
lessiveuses, essoreuses, sècheuses, con-
gélateurs, radios-stéréos, téléviseurs en
blanc et noir ou en couleur, lames
de table et de plancher. Bas prix gar-
anti. Facilité de paiements pour con-
venir à votre budget.
Henri Turcotte Ltee
330 de la Couronne
Tél. 529-3365
15751 22-11 (6 fs) 21

AMEUBLEMENT COMPLET

Mobilier de chambre à coucher, lit 54 pouces, bureau triple,
commode, matelas, sommier-caisse, 2 lampes de bureau. Mobi-
lier de salon 7 morceaux, tel que cheffierlit 4 places et fau-
teuil. Lampe de plancher, lampe de table, table de bout, table
de centre, cendrier. Mobilier de cuisine 5 morceaux, réfrigéra-
teur 2 portes, sans givre automatique, poêle 30 pouces automa-
tique de l'usine de marque renommée.
Le tout d'une valeur de \$3,000
A SACRIFIER POUR \$1895
Pour information 626-1108. Demandez Jean-Guy.

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS pour maisons privées
et bureaux. Grande quantité en main
pour livraison rapide. Gros coffre-fort
avec chambre forte, en parfaite condi-
tion. Monarch Safe, Tél. : 522-3306.
15394 8-11 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre ar-
ticle. Nous avons le plus grand choix
de meubles, neufs et usagés, bas
prix. 110, rue St-PAUL. — Tél. :
692-0317.
15623 18-11 (1 ms) 21

A vendre ou à louer

Equipe complet pour manufacture
de chaussures enfants, à vendre, louer,
ou échanger. Capacité emploi pour en-
viron 15 personnes. Valeur \$6000.00.
Casier 348, L'Action, 3 Place Jean
Talon.
15407 4-11 (1 ms) 24

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et journal-
s, distributeurs, carburateurs, A.P. et
pompe, aussi distributeurs des brûleurs
Lynn, Kemar, Boston, Breeze, auto-
ment de carburateurs. Seul dist. de
Service rapide, L. Parent, 198, 3e Ave-
nue, Tél. : 524-4190.
15787 25-11 (1 ms) 35 A.

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE

VENTE, installation et nettoyage de
brûleurs à l'huile. Fournisse genre pot.
Ajustement de carburateurs, huile à
poêle. Service 24 heures pour huile à
fourniture. S'adresser : 569 Ouest,
St-Vallier. — Tél. : 525-4946 ou 525-
4919.
15266 29-10 (1 ms) 35 A.

Bureaux à louer

CAP-ROUGE — 6,000 pds, tout ou
partie. Convient architectes, ingé-
nieurs, représentants. Tél. : 656-6911, 704,
RUE ST-JEAN, 1200.
15740 22-11 (1 ms) 37

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si desir-
ée. Personne pouvant fournir référen-
ces. Tél. : 522-8244.
15428 7-11 (1 ms) 46

Chalets à vendre

LAC ST-AUGUSTIN sud, 6 pièces meu-
blées. Tél. : 656-9466.
15738 21-11 (1 ms) 51

Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Côte d'A-
braham, Québec. — Tél. : 522-1539.
TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE
Vente et service, location machine à
additionner, amortissement de bureau.
15395 10-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MAR-
QUES A LOUER. — \$7.50 par mois
ou 3 mois pour \$18.00. GERALD
MARTINEAU, 1200, rue St-Jean, Qué-
bec. — Tél. : 525-5158.
15626 20-11 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLE-
MENT INC., 529-9244. Location \$7.50
par mois ou \$18.00 pour 3 mois.
Réparations, ventes, location de toutes
marques, rubans, carbones, fournitures.
15767 25-11 (1 ms) 60

Déménagement de bâtisses

TRANSPORT et levage de bâtisses,
construction, démolition, etc. Estime
gratuite. Eugène Leclerc Inc., 1275 boul.
Masson, Ville Les Saulx. Tél. : 527-
5732 ou 523-0366.
15573 13-11 (1 ms) 73 A.

Ecoles

Pensionnat — La Mennais — 6e à
9e (625-3571) — Lac Etchemin
(Dorche).
14335 8-9 (4 ms) 81

Ecole de danse

YVON MARTEL ENR.
COURS privés, cours en groupes, sol-
fège de grammaire, solfège, 704,
RUE ST-JEAN, QUÉBEC — Tél. :
523-3592.
15622 22-11 (1 ms) 81 A.

Entrepôts à louer

ENTREPOT 2,500 pds, terrain 14,000
pds, près Duplessis, route 2, zone in-
dustrielle, construction 69. Tél. : 656-
9466.
15739 21-11 (1 ms) 85

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécia-
liste exterminations, rats, souris, cafards,
punaises, mites, etc. 582, 151ème
Rue, Québec. Tél. : 522-1661.
15670 22-11 (1 ms) 89 A.

Femmes, filles deman.

Femmes, filles demandées pour travail
à domicile sur appareil à tricot automa-
tique. Pour information, Tél. : 651-
8135.
15262 29-10 (1 ms) 90

On demande travail

HOMME prendrais ouvrage dans fini-
tion de sous-sol, pour tout autre tra-
vail. Tél. : 822-1735.
15770 25-11 (6 fs) 156 A.

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire
roulottes Roader et Holiday. Vente,
service et location. 3367, boulevard
Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. :
527-0749.
15621 20-11 (1 ms) 192 A. J.N.O.

Hôpital maternité

POUR MÈRES célibataires, service so-
cial professionnel, consultation, place-
ment, orientation médicale et sociale.
Prendre rendez-vous avec le directeur
du Service Social aux parents non
mariés. 43, d'Auteuil, Québec, C.P.
129, H.V. — Tél. : 529-1791.
15612 15-11 (mar.j.s. au 11-12) 106 B.

Immeubles

IMMEUBLES
CANADIENS ENR.
Méritent d'être consultés pour la vente
ou l'achat des propriétés, commerces,
terrains, etc. Gilles Thériault "Cour-
tier" Tél. : 529-1156.
15676 22-11 (1 ms) 111

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

FIDUCIE des caisses populaires con-
firme-nous la vente de vos propriétés ou
commerces, dans Québec et banlieue.
Nos clients sont sérieux et ont la
financière nécessaire. J.-H. Paquet, Tél. :
529-0557.
15403 8-11 (1 ms) 111

Instruments de musique

P. GAGNE & FRÈRE
302, DUROCHER, QUÉBEC

Orgues
électriques
à partir
de \$69.
accordeons
de toutes
marques
"GAGNE"
etc., etc.

Spécialité : réparations d'accor-
deons de toutes sortes.

Tél. : 525-8601
15386 6-11 (l.j.s. au 4-12) 115

Logements à louer

43 rue St-Onmer, Lévis. Près de l'Hô-
tel-Dieu, logements neufs à louer. 512,
151, 152, 153 pièces, chauffage, eau
chaude, 24 heures, 12 logements, 12
boul. & Boileau, 12 rue Lemay,
St-David Co. Lévis. Tél. : 837-3256.
15324 29-10 (1 ms) 118

BANLIEUE

GIFFARD
Logements neufs
4 et 5 pièces.
Tous services inclus : Chauffage élec-
trique, électricité, eau chaude, concier-
ge, stationnement privé.
Libres le 1er novembre.
S'adresser : 2745, rue St-David, App. 9,
Tél. : 661-5266 ou 663-9029.
15300 29-10 (1 ms) 118 Banlieue

Maisons à vendre

ST-PASCAL — 3 logements, entrée au
chaud, central, directement du pro-
priétaire. Accepterait échange. Tél. :
661-3418.
15805 26-11 (6 fs) 127

MAISON sp. très neuve, située à
Lévis, 43 rue St-Onmer, près de l'Hô-
tel-Dieu, 26 logements, 12 logements
à la Centrale d'Hypothèque. S'adres-
ser Boileau & Boileau, 12 rue Lemay,
St-David Co. Lévis. Tél. : 837-3256.
15809 26-11 (1 ms) 127

Maison seule à vendre

DU PROPRIÉTAIRE
Banlieue — Villeneuve, Lureux, sty-
le moderne, 26 pièces, 12 logements.
Toutes commodités, foyer, garage dou-
ble 28 X 28, terrain 150 X 110 —
Construction Avril 1969. — Tél. : 667-
0696.
15595 13-11 (1 ms) 131 A.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS COLPORTEURS, JOB-
BERS, Achetés votre stock d'hiver et
du printemps au prix du manufactu-
rier. Pelotes, habits, parkas, pantal-
ons, robes, manteaux, costumes, literie
de maison, sous-vêtements, chaus-
sures, etc. etc. etc. Prix très bas. Sa-
tisfaction garantie ou argent remis.
LA CIE ASSH INS., 842, St-Joseph
15519 13-11 (1 ms) Mises séches

Matériaux construction

QUÉBEC démolition Ltée, 1587 Route
2, Champlain, système chauffage eau
chaude, air chaud, chaudières à vapeur,
plomberie, tuyaux, portes et fenêtres,
bois, etc. : 872-9520.
15743 21-11 (1 ms) 137

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes
sortes, tels que bois de toutes
sortes, plomberie, etc. Prix d'abaissés.
Modern, 200, rue de l'Eglise, St-
Pie XI, Ville Belair. Tél. : 842-1911.
15521 11-11 (1 ms) 137

GARAGES démontables pour l'hiver.
\$149.95. Spécialité matériaux pour fini-
tion de sous-sol. Centre de rénova-
tion INC., 200, rue de l'Eglise, St-
Romuald, bois, matériaux de construc-
tion. Tél. : 839-8813.
15617 18-11 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires,
médecine générale, maladies vénériennes,
885 Est, rue St-Joseph, Québec 10, à
11 heures et 2 à 4 heures. Le soir,
lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8
heures. Tél. : 524-0061.
15267 29-10 (1 ms) 140

On demande travail

HOMME prendrais ouvrage dans fini-
tion de sous-sol, pour tout autre tra-
vail. Tél. : 822-1735.
15770 25-11 (6 fs) 156 A.

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire
roulottes Roader et Holiday. Vente,
service et location. 3367, boulevard
Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. :
527-0749.
15621 20-11 (1 ms) 192 A. J.N.O.

Réparations de laveuses

SERVICE AUTORISÉ
des compagnies
McClary, Easv
Beatty, Connor,
Thor, Tappan.

QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue
Québec — 529-8479

Terrains à vendre

15669 22-11 (mar.j.s. au 20-1) 188A

Représentants demandés

HOMME RESPECTABLE DE PLUS DE
40 ANS, pour courts voyages aux en-
viron de Québec. L'homme que nous
cherchons peut gagner jusqu'à \$12,
000 par an, plus des primes d'argent
régulières. Écrivez par avion. Président
Dept. BC, P.O. Box 70, Station R.
Toronto 17, Ontario.
15731 22-11 (6 fs) 193 A

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIÈCES — REPARATION — SERVICE

Accessoires d'autos

SPECIALISTES pare-chocs et grilles
d'automobiles usagées, recondition-
nées, assortiment complet d'ailerons
et hoods, récents modèles. Edgar Croteau,
14, 3e Avenue, 524-7791.
15264 29-10 (1 ms) A.A. & A.D.

PARTIE D'AUTOMOBILES neuves et
usagées, de toutes marques. Aussi
WASH (Gros) USAGÉES. Achetons
châssis usagés, accidents et "scraps".
LUDGER FERLAND ENR. 661, 1ère
Avenue, Québec. Tél. : 524-2920.
15515 13-11 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIÈCES NEUVES et usagées, de toutes
marques d'automobiles et camions.
— Différentiels, transmissions, radi-
ateurs, grilles, moteurs, Holsis, rustels,
Attention spéciale au court-roui. S'adres-
ser à : 589, 1ère Avenue, Tél. : 529-
0661.
15366 1-11 (mar.j.s. au 30-12) A.A.

Autos demandés
HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudson Auto
Enr. 1400, Dorchester-Nord, coin
de l'Esplanay. — Tél. : 525-4769.
15263 29-10 (1 ms) A.D.

Autos à vendre
VOLKSWAGEN — 1969, radio, 5,000
milles, \$1475.00. Tél. : 621-5811.
15796 25-11 (6 fs) A.V.

Nous achetons, échangeons, vendons
voitures usagées. FAIRLANE 1964
(6), FAIRLANE 1964 (8), PONTIAC
1968 (550.00), 1964 IMPALA, 1967
(1,475.00), DART Swinger 1969 (340
p.c.), STATION ETIENNE LEBEL,
109, rue de l'Incarnation, Québec.
Tél. : 527-9093.
15733 25-11

LE COIN DES Cadeaux des fêtes

Suggestions...

Consultez les annonces ci-dessous.

Grand assortiment de mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine, chaudières, télévisions, stéréos, radios, réfrigérateurs, poêles électriques, coffres de bois, miroirs, lampes sur table et sur pied, cendriers, etc. — Spécialité: ameublements pour nouveaux mariés.

525-4519

J.-W. CANTIN & FILS INC. 74, rue St-Joseph Ouest

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des Périodes Solunaires est tiré des Tables Solunaires de Richard Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse est indiqué en caractère gras et dure environ une heure et demi à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractères ordinaires. Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est.

Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate

Date	Jour	A. M.		P. M.	
		Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
29	Samedi	8:35	2:25	9:05	2:50
30	Dimanche	9:25	3:15	9:55	3:40
Décembre					
1	Lundi	10:10	4:00	10:35	4:20
2	Mardi	10:55	4:45	11:10	5:05
3	Mercredi	11:35	5:25	11:55	5:45
4	Jeudi	—	6:00	12:10	6:20
5	Vendredi	12:35	6:40	12:50	7:05
6	Samedi	1:20	7:25	1:35	7:50

LES PIEDS NICKES



LA SOURIS MIQUETTE



PHILOMENE



LE FANTOME



LA FAMILLE TETEBECHE



La météo

Régions des Laurentides et de la Mauricie: généralement ensoleillé. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque 15 et 20. Aperçu pour vendredi: nuageux avec neige et moins froid.

Régions de Montréal et d'Ottawa: généralement ensoleillé, mais plus froid. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 25 et 30, 20 et 30 dans les banlieues, Ottawa 20 et 30. Aperçu pour vendredi: nébulosité croissante et froid.

Cantons de l'Est, région de Québec et Lac Saint-Jean: nuageux, s'éclaircissant en fin de journée. Plus froid. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 20 et 25, Sherbrooke 20 et 30, Chicoutimi 15 et 20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé et toujours froid.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: nuageux, s'éclaircissant en fin de journée. Plus froid. Vents légers devenant de l'ouest de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 20 et 25, Gaspé 25 et 30, Sept-Îles 20 et 25. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé mais froid.

Températures minimum et maximum observées de 7 p.m. à 7 a.m. et de 7 a.m. à 7 p.m.		Montréal	25	35
		Québec	20	32
		Fredericton	8	24
		Saint-Jean, N.-B.	17	39
		Moncton	15	40
		Halifax	21	40
		Charlottetown	20	36
		Sydney	28	37
		Yarmouth	22	44
		St-Jean, T.-N.	35	42
		Chicago	29	46
		Detroit	25	46

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

Ce soir, en 7e ronde (sur un total de 18), les deux meneurs Jocelyn Bernier (3½-1½) et Marc Hébert (3-1) essaieront de maintenir leur position contre Stan Musial et Roger Pageau. Les autres parties au programme sont Turgeon-Faillie et Pecteau-Lacroix. Gilles Angers ne joue pas cette semaine. Dans la section B, la partie la plus importante mettra aux prises Jacques Sormany (4-2) et Gérard Côté (5-1). Les autres parties sont: Meunier-Groveau, G.H. Tremblay-Lavoie, Burns-Gourdeau, Schmohe-Hudon. Sylvain-Grovan et G. Tremblay-Rompré. La semaine dernière, les résultats furent les suivants: Bernier (3½) 0, Pecteau (1½) 1; Lacroix (2½) 1, Turgeon (2) 0; Faillie (1½) 0, Hébert (3) 1; Musial (1½) 0, Angers (3) 1; Pageau (1½) 0, repos. Section B: Groveau (3) 1, Sylvain (4) 0; Grovan (1) 0, Sormany (4) 1; Côté (5) 0, Schmohe (4) 1; Hudon (2) 0, Burns (3) 1; Rompré (5) 1, Beaulieu (1) 0; Lavoie (4½) 1, Meunier (2) 0.

N.261169

PHN

SERVICES SPÉCIAUX

JOSE FLEURISTE

Près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus
1275, Concordière
Tél.: 523-6901

15322 (30-10)
(4-8-13-18-22-27-11)
(2-6-11-16-20-25-12) 5.5.

Pour l'achat de vos **FOURRURES** Consultez un spécialiste **Jos. Robitaille** Enr. Marchand de Fourrures 700 Richelieu. Tél.: 522-3288

15463 15-11 (1 ms.) 5.5.

Décès de madame Henri Lemieux

Mme Henri Lemieux, née dame Antoinette Dugal, épouse du Dr Henri Lemieux, est décédée le 26 novembre 1969, à l'âge de 56 ans.

Elle demeurait à 1 Avenue

Bégin, Lévis.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Mlle

Andrée Lemieux, Mme Janine

Lemieux, ses petits-enfants,

Francine et Patricia Lemieux;

son beau-père, M. Noël Le-

mieux, Lévis; ses frères et

sœurs, beaux-frères et belles-

sœurs: M. et Mme Mauricie

Dugal (Madeleine Beaulieu),

M. et Mme Jean-Paul Dugal

(Juliette Laporte), M. et Mme

René Bernier (Janette Dugal),

M. et Mme Philippe Lemieux

(Jacqueline Langlois), Dr et

Mme Jacques Lemieux (Made-

leine Plamondon), M. et Mme

Jean-Charles Lemieux (Colette

Fortin), M. et Mme Lucien

Guay (Yvette Lemieux), M. et

Mme Lucien Thibault (Noël

Le-mieux), M. et Mme Jacques

Rochette (Pierrette Le-

mieux), M. et Mme Guy La-

france (Rolande Lemieux), M.

et Mme Jacques Vallancourt

(Rita Lemieux).

La dépouille mortelle est ex-

posée chez Gilbert Turgeon

Limitée 58 Avenue Bégin.

Les funérailles auront lieu

samedi à 11 h en l'église de

Notre-Dame et l'inhumation

aura lieu au cimetière Mont-

Marie.

La direction des funérailles

a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de 9

Commerciale, Lévis.

Crochet



Alice Brooks

Crochetez ce béret et ce foulard pour affronter la saison d'hiver. Ils vous apporteront confort et chaleur.

Demandez le patron 7107 avec directives.

Envoyez .50 en bon de poste.

Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus .50 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Nécrologie

BEAULIEU — A Québec, le 25 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.-Donat Beaulieu, ex-conseiller de la Métropolitaine Life Assurance, époux de Mme Béatrice Simoneau, frère de Jeanne (Mme Georges Gendreau), Napoléon, II demeurait au 1265, avenue Holland.

Les funérailles auront lieu samedi, le 29 novembre, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 945, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Romuald. Le trajet se fera en automobile.

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

27-11 (2 fs)

CANTIN — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 25 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Anna Topping, épouse de feu M. Joseph Cantin, mère de Simone (Mme Alfred Bernier), Adrienne (Mme Donald Bernier), Henri. Elle demeurait à St-Jean-Chrysostome.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Le secrétaire d'État américain :

"Nous ne participerons plus à aucune guerre majeure en Asie"

WASHINGTON (A.F.P.) — Les États-Unis ont appris une leçon au Vietnam : "Nous ne participerons plus à aucune guerre majeure sur le continent asiatique et nous n'y enverrons pas de forces américaines", a déclaré M. William Rogers, Secrétaire d'Etat, au cours d'une interview sur la chaîne nationale culturelle de télévision...

Interrogé sur les inquiétudes que font naître l'apport d'une aide militaire au Laos et l'entraînement des Forces armées de ce pays

par les États-Unis, le chef de la diplomatie américaine a précisé sa pensée : "Nous ne le ferons certainement pas à moins d'avoir le peuple américain et le Congrès derrière nous. Mais, en tout état de cause, nous n'avons pas de tels plans et n'avons pas l'intention d'en avoir".

Le Secrétaire d'Etat a cependant souligné qu'à son avis, le Congrès n'hésiterait pas à autoriser le gouvernement à faire face à ses engagements et à ses obligations découlant de traités, s'il avait le faire. Il a ajouté : "Nous aurions cer-

tainement des difficultés si nous essayions d'envoyer des forces au Laos, par exemple. Je veux dire que le Congrès serait très prudent avant d'approuver une mesure de cet ordre, et nous aussi. Je pense que le Président, et nous tous, ne serons pas entraînés dans une affaire de cet ordre".

Parlant du Vietnam, le Secrétaire d'Etat a souligné que la politique actuelle de désescalade "est irréversible", même si les progrès des négociations ont été décevants. M. Rogers ne pense pas que les retraits de forces américaines puissent être affectés par des initiatives militaires du Nord-Vietnam. Il a déclaré à ce sujet : "Nous sommes très confiants, que le Sud a les capacités d'endosser les responsabilités du combat. Le président Nixon a un plan qu'il a mûri très soigneusement. Il va le mettre à

exécution. Il n'a pas annoncé l'horaire, mais il le possède très clairement dans sa pensée. Cet horaire peut être légèrement affecté de mois en mois". Cette modification "légère" de l'horaire présidentiel se chiffre dans l'esprit de M. Rogers par un mois ou deux. "Je ne pense pas que l'ennemi puisse — j'espère ne pas me tromper — lancer une offensive majeure. Il peut lancer des offensives. Je n'ai aucun doute à cet égard, mais je pense que ses capacités de lancer une offensive de cet ordre (de large envergure) sont quelque peu limitées".

Interrogé sur les conversations d'Helsinki avec l'URSS sur les armements nucléaires stratégiques, M. Rogers a déclaré : "L'impression que nous en avons est que l'URSS est très sérieuse à cet égard. J'ai parlé à ceux qui sont à Helsin-

ki : Ils me disent que la nature des entretiens, la manière dont le dialogue est engagé en font la meilleure discussion qu'ils aient jamais eue avec l'Union soviétique. Ils sont sérieux, ils ne font pas de polémique et nous sommes très encouragés par l'atmosphère générale".

Se référant finalement aux essais de fusées à ogives multiples, le Secrétaire d'Etat ne pense pas qu'un accord puisse être réalisé avant mai ou juin l'année prochaine, lorsque les expériences en cours auront atteint un stade de développement satisfaisant. Cependant, a précisé M. Rogers, "ce n'est pas nécessairement la fin des essais qui compte, vous n'avez pas nécessairement à terminer les essais (des missiles) pour les déployer". Mais M. Rogers a reconnu que des essais prolongés sont utiles.

WASHINGTON (AFP) — Quelque 15,000 soldats américains stationnés à l'étranger vont être rappelés par mesure d'économie, annonce mercredi le Pentagone. En même temps, et pour les mêmes raisons, la Maison-Blanche fait savoir que 19 consulats des bureaux consulaires à l'étranger vont être fermés définitivement. Enfin, le département d'Etat va supprimer quelque 4,000 postes dépendant des Affaires étrangères dans les pays étrangers.

Ces trois mesures vont permettre des économies de l'ordre de 50 millions de dollars par an. La première est à inscrire dans le projet déjà annoncé de réduction des Forces armées de près de 225,000

hommes cette année. Il ne touche aucunement les régions comme la Corée du Sud, le Vietnam-Sud, l'Allemagne de l'Ouest ou autre région stratégique.

Quant aux fermetures de consulats, la Maison-Blanche précise qu'un seul consulat général sera fermé, celui de Göteborg, en Suède. Les simples consulats fermés seront ceux d'Adelaide, en Australie, de Belo-Horizonte, au Brésil, de Cochabamba en Bolivie, de Nogales, au Mexique, de Piedras Negras, au Mexique, de Puerto La Cruz, au Venezuela, de St-Jean et Windsor, au Canada et de Santiago de Los Caballeros, en République Dominicaine. Une série de bureaux consulaires, tous situés dans des pays d'Amérique du Sud seront également fermés.

Pas de gouvernement provisoire

WASHINGTON (AFP) — Embarrassé par des déclarations ambiguës faites à Paris par M. Henry Cabot Lodge, le gouvernement américain a réaffirmé mercredi qu'il n'était pas question d'imposer un gouvernement provisoire de coalition au Sud-Vietnam.

Une première déclaration faite mercredi matin par le chef de la délégation américaine aux entretiens de Paris avait donné l'impression que les États-Unis étaient prêts à négocier avec le Nord-Vietnam l'installation d'un gouvernement provisoire de coalition à Saigon. Par la suite, M. Cabot Lodge fut amené à préciser sa pensée dans une seconde déclaration à la presse.

"Je n'ai absolument pas préconisé que nous négociions l'imposition d'un gouvernement provisoire de coalition à Saigon. Au contraire, j'essayais de montrer que, bien que rien de ce qui touche au Vietnam ne peut être négocié sans le gouvernement du Sud-Vietnam, tout y compris des mesures politiques, peut être discuté entre le Nord-Vietnam et nous-mêmes".

Au cours de la conférence de presse quotidienne du département d'Etat, de nombreux correspondants diplomatiques ont demandé si ce n'était pas la première fois que les États-Unis se déclaraient prêts à discuter d'un gouvernement provisoire de coalition avec les Nord-Vietnamiens.

Village anéanti au Vietnam

BAN ME THUOT (AFP) — L'aviation américaine a bombardé mercredi en début d'après-midi un village d'une quinzaine de kilomètres au sud de la base des forces spéciales de Bu Prang, assiégées depuis un mois.

Situé à quelque dix kilomètres de la frontière cambodgienne, assiégé par plusieurs milliers de soldats vietcongs et nord-vietnamiens, le camp de Bu Prang n'est desservi par aucune route. Tout le ravitaillement des Forces spéciales est apporté par air. Des hélicoptères lourds s'immobilisent à une dizaine de mètres au-dessus du sol pendant une dizaine de minutes, tandis que la cargaison est déchargée par filin sous les tirs ennemis. La base a été attaquée quatre fois mercredi au mortier de 82 m/m et au canon de 75 m/m sans recul.

180 bombes découvertes à Belfast

LONDRES (AFP) — Cent quatre-vingt bombes incendiaires ont été découvertes mercredi à Belfast par l'Armée britannique.

Bonn approuve le président Nixon

BONN (AFP) — Les déclarations du président Nixon annonçant que les États-Unis renoncent à utiliser les armes biologiques et décident de liquider leurs stocks existants, ont été approuvés par le gouvernement fédéral allemand qui, par un texte publié mercredi par le ministère des Affaires étrangères, souligne que la RFA considère que les propos du chef de la Maison-Blanche constituent un progrès important pour la limitation des dangers de telles armes.

Le gouvernement fédéral rappelle par ailleurs, dans le texte publié mercredi, que l'Allemagne a été cosignataire du protocole de Genève de 1925 que les États-Unis ont aujourd'hui l'intention de ratifier.

Elles étaient dissimulées dans un conduit souterrain, situé Disraeli Street, une rue habitée principalement par des protestants.

Leader découvert assassiné

LA PAZ (AFP) — M. Jorge Soliz, ancien ministre de l'Agriculture du général Rene Barrientos et fidèle partisan de l'ancien président de la République bolivienne, a été trouvé mort mercredi après-midi, le corps criblé de balles, indiquant de source informée à La Paz.

M. Soliz, qui était l'un des dirigeants de la Communauté indienne Bolivienne, a été trouvé à quatre kilomètres de la

route reliant Cochabamba à Santa Cruz, dans le centre de la Bolivie, précise-t-on. Une personne qui voyageait avec lui à bord d'une jeep aurait disparu au moment du drame. On ignore à La Paz s'il s'agit d'un crime politique ou d'un règlement de comptes entre factions indiennes rivales. M. Soliz, qui était âgé d'une quarantaine d'années, était sénateur, mais le Parlement a cessé d'exister depuis la révolution du 26 septembre dernier.

Le premier coffret de rocs est ouvert

HOUSTON, TEXAS (A.F.P.) — La première des deux boîtes contenant les spécimens géologiques rapportés de la Lune par l'équipage d'"Apollo 12" a été ouverte mercredi soir au laboratoire de réception lunaire de Houston.

Le coffret, arrivé mardi matin, a été ouvert dans une chambre dont tout l'air avait été pompé pour y faire un vide approchant le dix millionième d'atmosphère afin de ne pas risquer de contaminer les pierres de Lune au contact des microbes terrestres. Les techniciens opèrent, munis de gants spéciaux renforcés.

La boîte à échantillons contient deux sacs de rocs et une carotte contenant du sol lunaire recueilli en profondeur. Une poussière gris-noir recouvre le tout.

Le second coffret, arrivé à Houston mardi après-midi, sera ouvert vendredi.

Le contenu des deux boîtes sera analysé, il sera également introduit dans des tissus de culture humains et animaux, des plantes, semences, embryons, animaux inférieurs et souris sans germe afin de déterminer si le matériau lunaire contient des substances nocives pour la vie sur terre.

Quand les deux coffrets seront ouverts, on saura à quel poids exact se monte le butin des astronautes. En effet, alors que Charles Conrad et Alan Bean pensaient avoir ramassé sur la Lune de 36 à 41 kilos (80 à 90 livres) de rocs, on déclarait mercredi à Houston que le poids net des pierres lunaires devait se situer entre 25 et 27 kilos seulement (55 à 59 livres).

Quant aux astronautes eux-mêmes, ils poursuivent à bord du porte-avions "Hornet", à l'intérieur de leur caravane d'isolement biologique, leur voyage vers Hawaï où ils arriveront vendredi et d'où ils partiront par avion — toujours à l'intérieur de la caravane — pour Houston où ils sont attendus samedi. Les trois hommes, qui partagent leur quarantaine avec un médecin, le Dr Clarence Jernigan, et un technicien (chargé également de la cuisine), Brock Stone, se portent bien, ils lisent, écoutent de la musique, regardent la télévision et jouent aux cartes ou aux échecs. Mardi soir, ils ont également vu un film qui leur a été projeté, sur un drap juste devant la porte vitrée de leur caravane.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

JEUDI, 27 NOVEMBRE 1969

Médaillé miraculeuse

Les marées de jeudi le 27 nov. Basses: 3.35 a.m. — 3.15 p.m. Hautes: 8.20 a.m. — 8.30 p.m.

Demain :

S. Jacques de la Marche

SOLEIL: Lever: 7.16 Coucher: 4.19

LUNE: Lever: 8.05 Coucher: 11.30

Les marées de vendredi le 28

Basses: 4.10 a.m. — 3.50 p.m. Hautes: 9.00 a.m. — 9.05 p.m.

PHASES de la LUNE en NOVEMBRE

Dernier quart le 2 à 2 h. 14 a.m.

Nouvelle lune le 9, à 3 h. 11 a.m.

Premier quart le 16, à 12 h. 45 a.m.

Pleine lune le 23, à 8 h. 34 p.m.

N.B. — L'horaire, indiqué, est d'après l'heure normale de l'Est.

MAISON DES TRAINS ENR.



TRAINS
ELECTRIQUES
'HO' TRI-ANG-TYCO-NAURORA
PISTES DE COURSES
STROMBECKER SCALEXTRIC ELDON

P.-E. VOYER, prop. Tél. : 524-9115

466, Ave DES OBLATS — QUEBEC 8

ADULTES

NE VOUS LAISSEZ PLUS DÉPASSER

L'Institut de Formation Sociale

vous offre la possibilité de

SAVOIR - COMPRENDRE - AGIR

Cours par correspondance

avec séries d'études et conférences

Psychologie - sociologie - Economie

N attendez plus... renseignez-vous

**INSTITUT DE
FORMATION SOCIALE**

230 ouest, rue King
Sherbrooke, P.Q.

MADRID (AFP) — Selon des rumeurs circulant avec persistance depuis plusieurs jours à Madrid, le général Franco se retirerait au début de décembre et ferait proclamer le prince Juan Carlos de Bourbon comme roi d'Espagne. Le chef de l'Etat a désigné en juillet dernier le prince comme son successeur sans pour cela renoncer à cumuler les fonctions de chef de l'Etat et du gouvernement.

Les rumeurs diffèrent sur la date du prétendu retrait du général Franco: il est question du 4 décembre — jour de son 77e anniversaire — du 7 et du 8 décembre.

Les milieux officiels accueillent ces rumeurs avec le plus grand scepticisme. Des personnalités ayant approché récemment le général Franco ont affirmé que le général Franco ne semble en aucune façon se préparer à prendre sa retraite. Il continue au contraire à porter un vif intérêt aux affaires de l'Etat et à se réserver des décisions politiques les plus importantes.

Le général Franco a, au cours des trois dernières années, préparé minutieusement sa succession. Après le référendum constitutionnel de décembre 1966, il a fait adopter de nombreuses lois d'application de la loi organique constitutionnelle. Ces lois ont doté son régime des structures politiques, administratives et parlementaires qui lui faisaient défaut jusque là.

En juillet dernier, il a désigné le prince Juan Carlos comme son successeur et le 29 octobre effectué un remaniement ministériel fondamental. Le nouveau gouvernement issu de ce remaniement constitue une équipe homogène dirigée par le vice-président, l'amiral Luis Carrero Blanco, estime-t-on dans les milieux politiques.

L'amiral Carrero Blanco, dit-on ici, possède en fait les fonctions de président du gouvernement. Mais le général Franco a préféré ne pas lui conférer formellement cette fonction prévue par la réforme constitutionnelle de 1966. De cette façon, il garde lui-même l'autorité et le dernier mot dans les décisions importantes.

La désignation de Juan Carlos et le dernier remaniement ministériel assurent l'automatisme du mécanisme constitutionnel de succession au général Franco si celle-ci venait à s'ouvrir, pense-t-on généralement dans les milieux politiques. Le prince Juan Carlos serait alors proclamé roi et, très certainement, l'amiral Carrero Blanco deviendrait président du gouvernement. Ce serait ce dernier qui serait le véritable détenteur du pouvoir dans le système présidentiel couronné instauré par la réforme de 1966.



vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "suddenly" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "immediately" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

QUÉBEC: 500 est, rue Grande Allée 529-6161
CHICOUTIMI: 152 est, rue Racine 549-7474
ALMA: 300, rue Sacré-Coeur 668-8888